Citoyenneté et Immigration Canada
Citizenship and Immigration Canada

Profils des régions métropolitaines

RECHERCHE ET EXAMEN STRATÉGIQUES
STRATEGIC RESEARCH AND REVIEW

Profil comparatif des nouveaux immigrants de la région métropolitaine de Winnipeg

—

d'après le recensement de 1996

Septembre 2000

UNITÉ DE RECHERCHE
RESEARCH UNIT

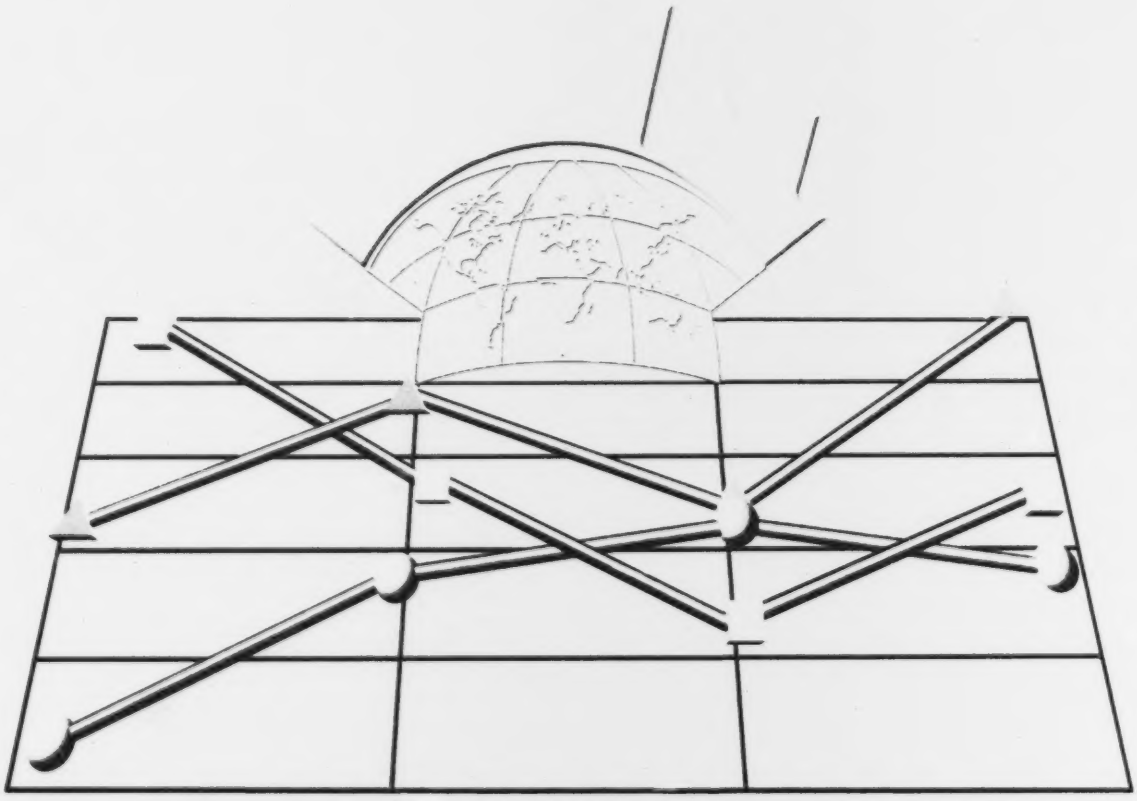

Canada

Produit par Politique, planification et recherche stratégiques

Pour obtenir d'autres exemplaires de cet ouvrage, veuillez vous adresser à la :

Direction générale des communications
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1
Tél. : (613) 954-9019
Téléc. : (613) 954-2221
Internet : http://www.cic.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
No de cat. MP22-20/10-2000F
ISBN 0-662-85139-0

Also available in English under the title Recent Immigrants in the Winnipeg Metropolitan Area: A Comparative Portrait Based on the 1996 Census

PROFIL COMPARATIF DES NOUVEAUX IMMIGRANTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE WINNIPEG

D'APRÈS LE RECENSEMENT DE 1996

Préparé par
INFORMETRICA LIMITED

Pour
Citoyenneté et Immigration Canada

Septembre 2000

Les opinions et interprétations contenues dans ce rapport sont celles de l'auteur.
Citoyenneté et Immigration Canada n'y adhère pas nécessairement.

Table des matières

AVANT-PROPOS ix

POINTS SAILLANTS xi

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS 1

112 000 immigrants résident dans la région métropolitaine de Winnipeg 1
Proportion d'immigrants analogue à celle de l'ensemble du Canada 2
Le tiers des immigrants sont arrivés après 1980 3
Les immigrants du Manitoba s'établissent dans la région métropolitaine de Winnipeg 4
41 000 nouveaux immigrants : une faible proportion de la population 5
Quatre-vingt-trois pour cent des nouveaux immigrants ont obtenu la citoyenneté canadienne 6

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS? 8

Origine, destination et catégorie d'immigrants 8

Les origines asiatiques dominent chez les nouveaux immigrants 8
Une destination privilégiée pour les immigrants originaires de quelques pays 10
La catégorie de la famille est la mieux représentée; les réfugiés et la composante économique occupent une place analogue 12

Âge et sexe 14

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes âgées, mais plus de personnes de 25 à 44 ans 14
Les hommes sont aussi nombreux que les femmes 16

Langue et scolarité 17

Huit immigrants très récents sur neuf parlent anglais ou français 17
Les deux tiers des tout nouveaux immigrants parlent une langue étrangère à la maison 19
Niveau de scolarité analogue 20
Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Winnipeg 22
Les tout nouveaux immigrants fréquentent plus souvent un établissement scolaire 24

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES 25

Familles et ménages – liens entre les personnes 25

Neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées 25
Les nouveaux immigrants vivent plus souvent dans des familles élargies 26

Familles 28
15 000 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Winnipeg 28
Les familles de nouveaux immigrants ont plus souvent des enfants à la maison 30
Il arrive plus souvent que trois enfants ou plus vivent à la maison 31
La majorité des nouveaux immigrants ont pour conjoint un autre nouvel immigrant 32

Ménages 34
18 000 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Winnipeg 34
Les ménages de nouveaux immigrants sont plus nombreux à ne pas se limiter à la famille nucléaire 36
La taille des ménages des nouveaux immigrants tend à être importante 38
Davantage de soins accordés aux enfants, moins aux personnes âgées 39

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE 40

Vie active 40
Le taux d'activité est plus faible au début, mais l'adaptation est rapide 40
Processus d'adaptation analogue pour la plupart des niveaux de scolarité 42
La connaissance de l'anglais : un facteur important 44
Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années 45
La proportion des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour 48

Les emplois des nouveaux immigrants 49
Les hommes de 25 à 64 ans dont l'arrivée est très récente travaillent plus souvent à temps partiel 49
La plupart des nouveaux immigrants se retrouvent dans les ventes et services, et les industries de transformation 50
De nombreux nouveaux immigrants dans le secteur manufacturier et l'accueil 52
Les nouveaux immigrants occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel 54
L'instruction des nouveaux immigrants n'est pas pleinement exploitée 56

PARTIE E : REVENU 58

Sources et niveau de revenu 58
Les sources de revenu sont à mettre en relation avec l'emploi et le fait d'avoir immigré 58
Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour 60
Revenu plus faible des nouveaux immigrants ayant surtout travaillé à temps plein 61
Les transferts gouvernementaux forment une part plus importante du revenu, sauf chez les jeunes et les personnes âgées 62

La répartition du revenu 64
Parité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps 64
Le revenu des ménages se répartit sensiblement de la même façon avec le temps 65
Près d'un immigrant très récent sur trois vit dans une famille à faible revenu 66

PARTIE F : LOGEMENT 69
Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit 69
Les ménages de grande taille logent souvent à l'étroit 70
Part analogue des ménages assumant des coûts de logement élevés par rapport au revenu 71
Les logements des tout nouveaux immigrants sont de même qualité 72
Seuls les ménages de tout nouveaux immigrants sont souvent locataires 73

Tableaux

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Winnipeg, Manitoba et Canada, 1981-1996 1

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 3

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants : effectif et pourcentage de la population – région métropolitaine de Winnipeg, Manitoba et Canada, 1996 5

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 8

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants du Canada, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Winnipeg, 1996 11

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants – région métropolitaine de Winnipeg, 1981-1995 12

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 16

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 20

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 21

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 23

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 24

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 25

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 27

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 29

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés vivant à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 31

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 33

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des personnes de 15 ans et plus – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 35

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 37

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 38

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 39

Tableau D.1 : Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 40

Tableau D.2 : Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 42

Tableau D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 44

Tableau D.4 : Taux de chômage des personnes de 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 45

Tableau D.5 : Taux de chômage, selon le niveau de scolarité, des personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 46

Tableau D.6 : Chômage et connaissance de l'anglais, personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 47

Tableau D.7 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 48

Tableau D.8 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 49

Tableau D.9 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 50

Tableau D.10 : Emploi, selon l'industrie, des 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 52

Tableau D.11 : Emploi selon le niveau de compétence, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 54

Tableau D.12 : Niveaux de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 56

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus) 58

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 60

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne globale – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 61

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 62

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel chez les 15 ans et plus – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 (répartition en pourcentage) 64

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 (répartition en pourcentage) 65

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 67

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 68

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 69

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 70

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 (répartition en pourcentage) 71

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 72

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 72

Figures

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Winnipeg, Manitoba et Canada, 1981-1996 2

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et du Manitoba résidant dans la région métropolitaine de Winnipeg, selon la période d'immigration, 1996 4

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 7

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 14

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus qui ont immigré entre 1991 et 1996 et qui connaissent le français ou l'anglais – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 17

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 19

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 26

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 30

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 32

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 41

Figure D.2 : Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 43

Figure D.3 : Professions des femmes et des hommes de 25 à 64 ans ayant un emploi – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 51

Figure D.4 : Emploi selon l'industrie, personnes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 53

Figure D.5 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage) 55

Figure D.6 : Proportion des travailleurs pourvus d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 57

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 67

Figure F.1 : Pourcentage de l'ensemble des ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 73

AVANT-PROPOS

La présente étude dresse le profil des nouveaux immigrants – personnes ayant immigré (« obtenu le droit d'établissement ») après 1980 – qui vivaient dans la région de Winnipeg lors du recensement de la population de 1996. On y trouvera des données, tirées du recensement, sur l'origine et les antécédents des immigrants, la structure familiale et des ménages, la participation à la vie économique, le revenu et le logement.

Pour aider le lecteur à interpréter les caractéristiques et la situation propres aux nouveaux immigrants, on fait, tout au long du rapport, des comparaisons avec les immigrants arrivés précédemment – c'est-à-dire avant 1981 – ainsi qu'avec les personnes nées au Canada. On a de même subdivisé les nouveaux immigrants en deux groupes : ceux qui sont arrivés dans les années 1980 et ceux qui ont été admis pendant la première moitié des années quatre-vingt-dix. Ce dernier groupe est diversement désigné sous le nom d'« immigrants les plus récents », d'« immigrants très récents », de « tout nouveaux immigrants », etc. Il est utile de regrouper les immigrants selon la période d'admission lorsqu'on étudie la façon dont les nouveaux arrivants s'adaptent à la société et à la vie économique canadiennes, car ce processus d'adaptation est long.

La politique canadienne d'immigration a des buts variés : répondre aux besoins du marché du travail, réunir les familles, poursuivre des objectifs humanitaires. Or, de même que les politiques, les antécédents des nouveaux immigrants ont changé au fil des ans. Comme le recensement ne distingue pas les catégories dans lesquelles sont admis les immigrants, on ne met pas ici ces catégories en relation avec l'expérience des nouveaux arrivants. Ainsi que le montre le présent rapport, toutefois, il demeure que les politiques d'immigration du Canada, de même que les conditions propres au Canada et aux pays d'origine, ont une incidence sur les antécédents et la situation des nouveaux immigrants.

On présente également dans ce document des données sur les immigrants arrivés plus tôt, cela non pour composer un deuxième profil, mais plutôt pour donner un aperçu de la situation qui sera probablement celle des nouveaux immigrants dans l'avenir. Bien entendu, rien ne nous garantit que les nouveaux immigrants occuperont la même place dans la société et l'économie canadiennes que les générations d'immigrants qui les ont précédés. Les caractéristiques des immigrants ont évolué au fil des ans, tout comme la population, la société et l'économie canadiennes. On constate cependant que les caractéristiques des immigrants présentent une continuité marquée et que les nouveaux immigrants se taillent une place dans la société canadienne. Il y a, par exemple, tout lieu de croire que la situation économique relative des nouveaux immigrants va s'améliorer avec les années suivant leur arrivée au Canada.

Ce profil des nouveaux immigrants vivant dans la région de Winnipeg fait partie d'une série de 13 rapports consacrés aux grands centres urbains, où habitent l'immense majorité des nouveaux immigrants. Chacun des 13 profils porte sur une région métropolitaine de recensement (RMR, dont on trouvera une définition ci-après, dans le deuxième encadré). Les RMR, ou grandes agglomérations urbaines, sont Toronto, Vancouver, Montréal, Victoria, Edmonton, Calgary, Saskatoon, Regina, Winnipeg, Hamilton, Ottawa, Québec et Halifax. Un quatorzième profil, consacré aux nouveaux immigrants répartis sur l'ensemble du territoire canadien, traite des mêmes thèmes et établit des

comparaisons entre cinq régions géographiques (Toronto, Vancouver, Montréal, les dix autres villes combinées, et le reste du Canada).

Préparé par Informetrica Limited et publié par Citoyenneté et Immigration Canada, ce profil comparatif des nouveaux immigrants vivant à Winnipeg vise à renseigner la population canadienne, en particulier les personnes et les organismes s'intéressant aux immigrants, notamment les fonctionnaires des administrations provinciales, régionales et locales et les fournisseurs de services aux immigrants.

Les encadrés renferment des détails techniques sur les sujets traités, par exemple des définitions et des notes concernant les tableaux et les graphiques. Il pourra être utile au lecteur de savoir ce qui suit :

Les points saillants précèdent le rapport proprement dit. Ils se divisent en six parties comme le rapport lui-même.

Les sous-titres résument, en style télégraphique, l'essentiel de ce qui ressort de l'information présentée. En parcourant la table des matières, on peut ainsi se faire rapidement une idée des caractéristiques des nouveaux immigrants et de leur situation. Toutes les comparaisons faites dans les sous-titres renvoient aux nouveaux immigrants et aux personnes nées au Canada. Ainsi, l'énoncé « Moins d'enfants chez les nouveaux immigrants » signifie que la proportion des enfants de moins de 15 ans est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada.

Dans le corps du texte, on expose et on commente les données présentées dans les graphiques et les tableaux. Les chiffres figurant dans les tableaux n'y sont pas toujours repris tels quels, mais arrondis ou présentés de façon approximative. C'est ainsi que « 41 pour 100 » peut devenir « les deux cinquièmes » ou « deux sur cinq ». De même, alors que dans les tableaux et les graphiques, on distingue deux groupes – les immigrants admis dans les années 1980 et ceux admis entre 1991 et 1996 –, dans le texte, ces deux groupes sont souvent désignés sous la même expression de « nouveaux immigrants ».

Les nombres sont arrondis à la dizaine ou à la centaine la plus proche. En règle générale, de plus, les pourcentages ne comportent pas de décimales. Par ailleurs, les différents pourcentages peuvent ne pas totaliser 100 en raison de l'arrondissement.

Le lecteur doit noter que de nombreux facteurs peuvent expliquer les différences dont il est fait état dans ce profil : les antécédents des immigrants, le simple fait d'avoir immigré, la politique d'immigration du Canada, etc. La structure par âge est à cet égard un autre facteur important. On trouve en effet chez les nouveaux immigrants plus d'adultes de 25 à 44 ans et moins d'enfants que chez les personnes nées au Canada. On observe par ailleurs que les immigrants arrivés plus tôt sont en moyenne considérablement plus âgés que les nouveaux immigrants ou que les natifs du Canada. Lorsque l'étude de la structure par âge fera ressortir des écarts importants, on traitera séparément chaque groupe d'âge. Le lecteur doit toutefois prendre note que les différences d'âge peuvent être un facteur important même lorsque l'âge n'est pas explicitement traité.

La région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'un important noyau urbain comptant au moins 100 000 habitants ainsi que de régions urbaines et rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé.

En 1996, la RMR de Winnipeg englobait les municipalités suivantes : Winnipeg, Taché, Ritchot, St. François Xavier, Headingley, Springfield, East St. Paul, West St. Paul, St. Clements, et Rosser. Tout au long du profil, on désignera simplement sous le nom de Winnipeg la RMR de Winnipeg ainsi que toutes les municipalités qui en font partie.

Les données démographiques présentées dans ce rapport n'englobent pas les résidents non permanents. Statistique Canada les a dénombrés pour la première fois en 1996. Le Canada comptait alors 167 000 résidents non permanents; le chiffre de population officiel s'élevait ainsi à 28 528 000 plutôt qu'à 28 361 000, comme on l'indique ici.

POINTS SAILLANTS

Ce profil porte sur les nouveaux immigrants qui vivaient dans la région métropolitaine de Winnipeg (« Winnipeg » en abrégé) en 1996. Par « nouveaux immigrants », on entend les immigrants admis entre 1981 et 1996. Ceux qui sont arrivés pendant la période 1991-1996 sont désignés entre autres sous le nom d'immigrants très récents, d'immigrants les plus récents ou de tout nouveaux immigrants.

Les antécédents des immigrants, leurs caractéristiques et les résultats qu'ils obtiennent sont fonction des politiques d'immigration du Canada et du lieu où ils ont décidé de s'établir.

Le comportement des nouveaux immigrants sur le marché du travail, les emplois qu'ils occupent, leurs revenus et conditions de logement nous renseignent sur leur adaptation à la réalité économique. De toute évidence, ce processus d'adaptation est long. Beaucoup d'immigrants n'obtiennent pas sur-le-champ un emploi à long terme correspondant à leur niveau de scolarité; aussi, leurs premières années au pays se caractérisent-elles par des revenus relativement faibles, des ménages comptant de nombreuses personnes et logeant à l'étroit. Cependant, à mesure que s'allonge leur séjour, ils en viennent à plus ou moins rattraper ceux qui les ont précédés au pays, même si certaines différences subsistent.

Les immigrants et les nouveaux immigrants (partie A)

- En 1996, Winnipeg comptait 41 000 nouveaux immigrants, soit presque deux pour cent de tous les nouveaux immigrants vivant au Canada, le tiers des immigrants établis à Winnipeg et six pour cent de la population de la région métropolitaine.

- Plus de quatre immigrants sur cinq admis pendant les années 1980 avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 1996.

Qui sont les nouveaux immigrants? (partie B)

- Les nouveaux immigrants qui vivent à Winnipeg viennent de toutes les régions du globe. Les origines asiatiques dominent parmi les immigrants arrivés après 1990; 26 pour 100 d'entre eux sont originaires du principal pays source : les Philippines.

- Plus de 40 pour 100 des nouveaux immigrants qui au moment de leur arrivée comptaient s'installer à Winnipeg ont été admis dans la catégorie de la famille; 29 pour 100 dans la composante économique. Les réfugiés constituaient 27 pour 100 de l'effectif, soit deux fois plus que la proportion enregistrée pour l'ensemble du pays.

- La moitié des nouveaux immigrants sont âgés de 25 à 44 ans; 13 pour 100 sont des enfants de moins de 15 ans. Respectivement le tiers et le quart des personnes nées au Canada qui vivent à Winnipeg font partie de ces groupes d'âge.

- Huit personnes sur neuf ayant immigré entre 1991 et 1996 ont déclaré pouvoir soutenir une conversation en anglais ou en français. Cette proportion diminue avec l'âge : elle est de 95 pour 100 dans le groupe des 15 à 24 ans, et d'un peu plus de la moitié chez les personnes âgées.

- La langue que parlent le plus souvent à la maison les deux tiers des tout nouveaux immigrants n'est ni l'anglais ni le français, mais une langue étrangère.

- Le niveau de scolarité des nouveaux immigrants vivant à Winnipeg est similaire à celui des personnes nées au Canada. On trouve un nombre disproportionné de nouveaux immigrants chez les spécialistes du génie et des sciences physiques. Le pourcentage d'adultes qui font des études est élevé.

Familles et ménages (partie C)

- Les nouveaux immigrants, y compris les personnes âgées, sont très peu nombreux à vivre seuls. Parmi ceux qui résident avec des personnes apparentées, à peu près un sur cinq vit dans une famille élargie, soit quatre fois plus que chez les natifs du Canada.

- Les familles de nouveaux immigrants ont plus tendance que les familles d'origine canadienne à compter des enfants jamais mariés, et cela, à un stade plus avancé de la vie des parents. Elles comprennent aussi un plus grand nombre d'enfants.

- Les ménages constitués de nouveaux immigrants, avec ou sans d'autres Canadiens, constituent sept pour cent de tous les ménages vivant à Winnipeg. Les ménages formés d'immigrants admis pendant les années 1990 représentent un peu moins de la moitié de ces ménages de nouveaux immigrants et trois pour cent de l'ensemble des ménages.

- Il est assez fréquent que les ménages familiaux ne se limitent pas à la famille nucléaire chez les nouveaux immigrants. C'est le cas de plus d'un ménage sur cinq de nouveaux immigrants, mais de seulement un sur vingt-cinq des ménages dont tous les membres adultes sont nés au Canada. Les ménages de nouveaux immigrants comptent un nombre beaucoup plus grand de personnes que les ménages d'origine canadienne.

Participation à la vie économique (partie D)

- L'adaptation des immigrants à la vie économique prend du temps. Par rapport aux personnes nées au Canada et à celles qui sont arrivées plus tôt, les immigrants admis pendant les années 1990 affichent un taux d'activité inférieur et un taux de chômage supérieur. Les personnes ayant immigré pendant les années 1980 occupent plus ou moins la même position que les Canadiens d'origine sur le marché du travail. Si l'on considère que les personnes ayant immigré pendant les années 1980 obtiennent des résultats très semblables à ceux des natifs du Canada sur le marché du travail, et que les immigrants antérieurs obtiennent généralement des résultats supérieurs, on peut en déduire que la grande majorité des nouveaux immigrants finiront avec le temps par s'adapter et participer pleinement à la vie économique.

- La tendance à présenter au départ un faible taux d'activité et un taux de chômage élevé, puis à rejoindre les taux enregistrés par les personnes nées au Canada et les immigrants arrivés avant 1981, s'observe chez tous les groupes d'âge, les deux sexes et tous les niveaux de scolarité sauf le plus faible. Les disparités entre les nouveaux immigrants et les natifs du Canada sont en général moindres chez les hommes que chez les femmes, surtout en matière de chômage.

- L'ignorance de l'anglais entrave sérieusement la participation à la vie active. Cependant, ce facteur n'explique que dans une faible mesure la disparité présentée par le taux d'activité des tout nouveaux immigrants, et son importance décroît avec le temps, à mesure que les immigrants apprennent l'anglais.

- Les nouveaux immigrants sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les natifs du Canada à travailler dans les industries de transformation, les ventes et services, ainsi que dans le secteur manufacturier, l'accueil et les autres services. Ils sont par contre moins nombreux dans l'administration, la gestion et les sciences sociales, la construction et le transport, les services aux entreprises et le secteur public

- Par rapport aux emplois occupés par les Canadiens d'origine, ceux des nouveaux immigrants exigent en grande partie un niveau de compétence faible ou modéré.

Revenu (partie E)

- Si l'on considère les personnes ayant déclaré un revenu pour 1995, les immigrants les plus récents ont gagné en moyenne à peu près la moitié de ce qu'ont gagné les natifs du Canada; ceux arrivés pendant la années 1980, presque les trois quarts. Les nouveaux immigrants ont un revenu d'emploi dans des proportions élevées, mais ils disposent moins souvent que les Canadiens d'origine d'un autre revenu privé, comme un revenu de placement et de pension.

- Chez les 25 à 64 ans, les transferts gouvernementaux forment une proportion un peu plus importante du revenu des ménages de nouveaux immigrants que de celui des ménages d'origine canadienne. Parmi les personnes âgées, cependant, les ménages de nouveaux immigrants bénéficient beaucoup moins des transferts gouvernementaux que les ménages formés de personnes nées au Canada.

- Le revenu moyen des immigrants augmente avec le temps. Alors que la moitié des immigrants les plus récents ne disposent d'aucun revenu ou d'un revenu inférieur à 10 000 $, c'est le cas de seulement deux immigrants antérieurs sur dix. Le revenu moyen des immigrants admis avant 1981 dépasse quelque peu celui des Canadiens d'origine.

- Près du tiers des immigrants arrivés très récemment accusent un faible revenu, c.-à-d. qu'ils disposent d'un revenu inférieur à la moitié du revenu familial médian, s'ils vivent dans une famille, ou d'un revenu inférieur à la moitié du revenu médian des personnes hors famille, s'ils ne vivent pas dans une famille. Cette proportion baisse chez les immigrants admis durant les années 1980 pour s'établir à deux personnes sur dix.

Logement (partie F)

- Les nouveaux immigrants logent beaucoup plus souvent à l'étroit que les autres Canadiens. Presque le tiers des ménages de nouveaux immigrants vivent dans un logement abritant une personne ou plus par pièce, alors que cette proportion est de quatre pour cent chez les ménages d'origine canadienne. Plus de quatre sur dix des ménages composés uniquement d'immigrants très récents logent à l'étroit. Cette situation se rencontre surtout chez les ménages de nouveaux immigrants comprenant un grand nombre de personnes.

- Les ménages de nouveaux immigrants consacrent aussi souvent que les ménages d'origine canadienne une part importante de leurs revenus au logement. Un ménage sur quatre environ est dans cette situation. Presque 40 pour 100 des ménages composés exclusivement d'immigrants admis entre 1991 et 1994 affectent plus de 30 pour 100 de leur revenu au logement.

- Les ménages ne comptant que des immigrants arrivés dans les années 1990 sont moins nombreux que les autres à posséder leur propre maison. Sont toutefois aussi souvent propriétaires de leur logement que les natifs du Canada les ménages au sein desquels des immigrants admis pendant les années 1990 cohabitent avec d'autres personnes ainsi que les ménages formés d'immigrants arrivés dans les années 1980.

PARTIE A : IMMIGRANTS ET NOUVEAUX IMMIGRANTS

112 000 immigrants résident dans la région métropolitaine de Winnipeg

Tableau A.1 : Immigrants et population totale – région métropolitaine de Winnipeg, Manitoba et Canada, 1981-1996

				Écart 1981-1991		Écart 1991-1996		Écart 1981-1996	
	1981	1991	1996	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
RMR Winnipeg									
Immigrants	110 700	113 800	111 700	3 100	3	-2 100	-2	1 000	1
Pers. nées au Canada	468 000	528 600	545 300	60 700	13	16 700	3	77 300	17
Population totale	578 600	642 400	657 000	63 800	11	14 600	2	78 400	14
Manitoba									
Immigrants	143 800	138 600	135 900	-5 200	-4	-2 700	-2	-7 900	-5
Pers. nées au Canada	869 900	936 800	960 700	66 900	8	23 900	3	90 800	10
Population totale	1 013 700	1 075 400	1 096 600	61 700	6	21 300	2	82 900	8
Canada									
Immigrants	3 827 500	4 342 900	4 971 100	515 400	13	628 200	14	1 143 600	30
Pers. nées au Canada	20 256 000	22 427 800	23 390 300	2 171 800	11	962 600	4	3 134 300	15
Population totale	24 083 500	26 770 600	28 361 400	2 687 100	11	1 590 800	6	4 277 900	18

Selon le recensement, 111 700 immigrants vivaient en 1996 dans la région métropolitaine de recensement (RMR – voir définition dans l'avant-propos) de Winnipeg (c.-à-d. la région de Winnipeg ou, en abrégé, Winnipeg). La population d'immigrants de Winnipeg a très peu varié au cours des 15 années ayant précédé 1996, alors que la population de la RMR née au Canada a connu une hausse substantielle pendant la même période. L'effectif des immigrants a grossi de 3 100 (soit trois pour cent de la population totale d'immigrants) dans les années 1980, mais a diminué de 2 100 (deux pour cent de la population totale d'immigrants) dans les années 1990. Par comparaison, Winnipeg a vu sa population d'origine canadienne augmenter de 77 300, ou 17 pour 100, entre 1981 et 1996. L'accroissement de la population totale de Winnipeg est presque entièrement attribuable à l'augmentation de la population d'origine canadienne durant les années 1980.

Pendant que la population d'immigrants de Winnipeg stagnait, celle du Manitoba diminuait et celle de l'ensemble du Canada progressait. En effet, entre 1981 et 1996, période pendant laquelle Winnipeg n'a enregistré aucune croissance, le Manitoba a vu sa population d'immigrants diminuer de 7 900, soit cinq pour cent. Par comparaison, l'effectif total des immigrants vivant au Canada a grimpé de 1,1 million (30 pour 100) pendant la même période.

En 1996, Winnipeg était le lieu de résidence de 2,3 pour 100 de la population canadienne et du même pourcentage de la population née au Canada. Ces proportions étaient à peu près les mêmes qu'en 1981. En 1996, la région métropolitaine comptait 2,2 pour 100 des cinq millions d'immigrants du Canada, soit moins qu'en 1981, où cette proportion était de 2,9 pour 100. Le pourcentage de la population du Manitoba, et de ses deux composantes, qui résidait à Winnipeg a légèrement augmenté entre 1981 et 1996. La région métropolitaine abritait 60 pour 100 de la population de la province en 1996, 82 pour 100 de ses immigrants et 57 pour 100 des personnes nées au Canada. En 1981, ces proportions étaient respectivement de 57, 77 et 54 pour 100.

Figure A.1 : Nombre d'immigrants exprimé en pourcentage de la population – région métropolitaine de Winnipeg, Manitoba et Canada, 1981-1996

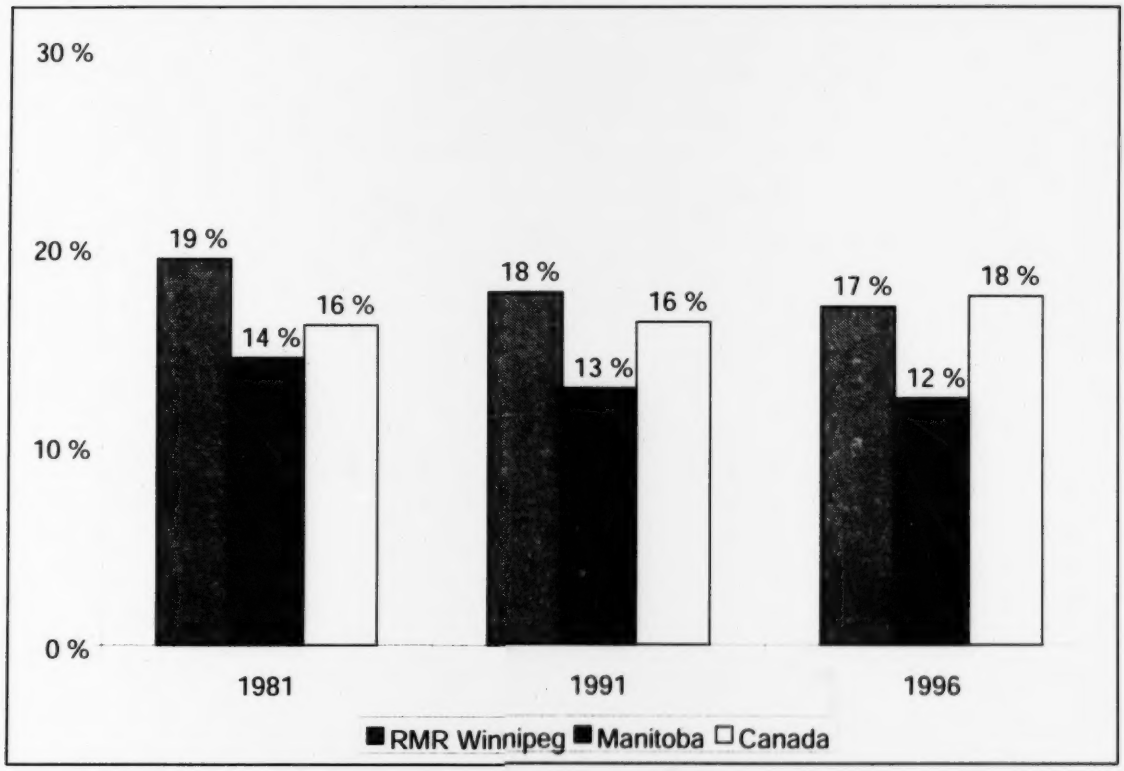

La proportion d'immigrants que présente la population de Winnipeg a connu une baisse graduelle entre 1981 et 1996 : les immigrants représentaient 19 pour 100 de la population en 1981, mais 17 pour 100 en 1996. La place occupée par les immigrants dans la population du Manitoba a elle aussi diminué au cours de la même période. Winnipeg compte proportionnellement à peu près autant d'immigrants dans sa population (17 pour cent) que l'ensemble du pays.

Le tiers des immigrants sont arrivés après 1980

Tableau A.2 : Population d'immigrants, selon la période d'immigration – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

Période d'immigration	Winnipeg		Manitoba		Canada	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Avant 1961	27 800	25 %	35 900	26 %	1 054 900	21 %
1961-1970	17 700	16 %	21 200	16 %	788 600	16 %
1971-1980	25 400	23 %	30 200	22 %	996 200	20 %
1981-1985	10 000	9 %	12 600	9 %	401 400	8 %
1986-1990	14 700	13 %	16 800	12 %	691 000	14 %
1991-1996	16 100	14 %	19 200	14 %	1 039 000	21 %
Total	111 700	100 %	135 900	100 %	4 971 100	100 %

Bon nombre des immigrants de Winnipeg vivent au Canada depuis longtemps. Soixante-quatre pour cent des 112 000 immigrants qui résidaient à Winnipeg en 1996 étaient arrivés au Canada plus de 15 ans auparavant. On trouve proportionnellement moins de nouveaux immigrants à Winnipeg et au Manitoba que dans l'ensemble du pays. Au Canada, 43 pour 100 des immigrants sont arrivés après 1980; dans le cas de Winnipeg et du Manitoba, ces proportions sont respectivement de 36 et 35 pour 100. De plus, 14 pour 100 des immigrants qui vivaient à Winnipeg et au Manitoba en 1996 étaient arrivés après 1990, contre 21 pour 100 pour l'ensemble du Canada.

Figure A.2 : Pourcentage des immigrants du Canada et du Manitoba résidant dans la région métropolitaine de Winnipeg, selon la période d'immigration, 1996

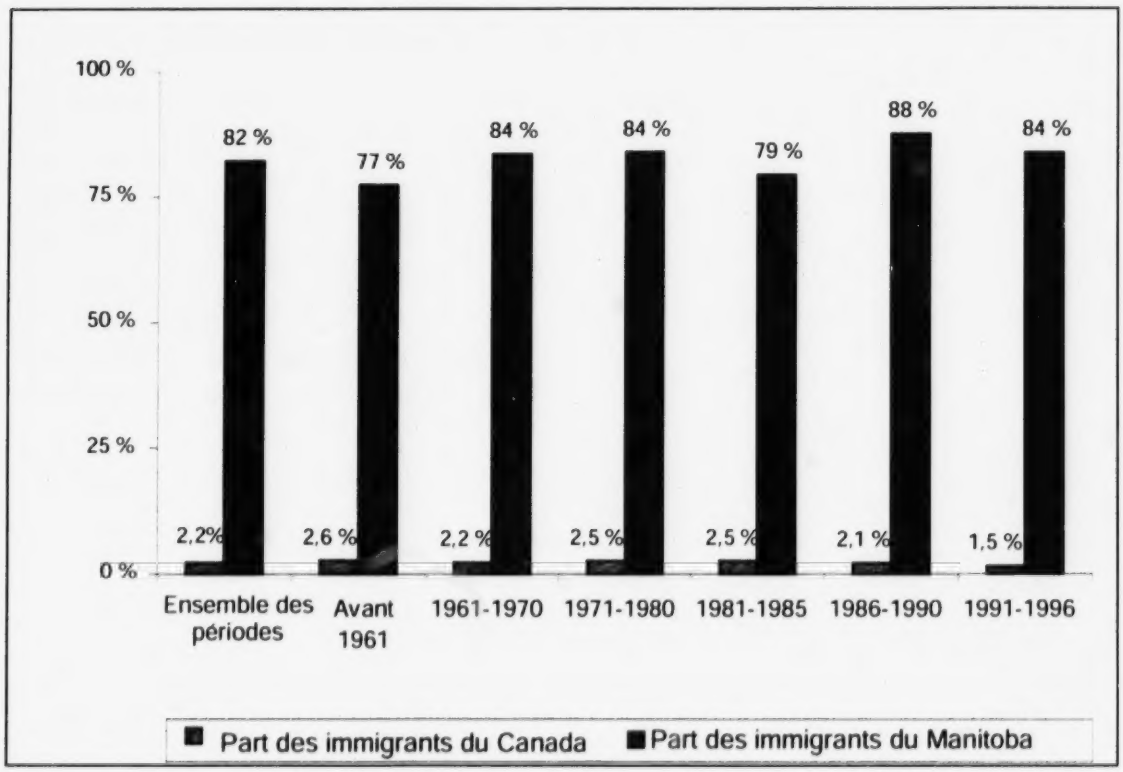

En 1996, 2,2 pour 100 des cinq millions d'immigrants du Canada vivaient à Winnipeg. Les tout nouveaux immigrants ont été moins nombreux à s'installer à Winnipeg que ceux qui sont arrivés pendant les périodes antérieures. Des 1 039 000 immigrants admis au pays entre 1991 et 1996, seulement 1,5 pour 100 résidaient dans la capitale manitobaine en 1996; cette proportion était de 2,6 pour 100 chez ceux qui sont venus avant 1961.

La plupart des immigrants du Manitoba choisissent Winnipeg comme lieu de résidence. En 1996, plus des quatre cinquièmes (82 pour 100) de l'ensemble des immigrants du Manitoba et 84 pour 100 des immigrants de la province arrivés entre 1991 et 1996 vivaient dans cette ville. Quant aux immigrants du Manitoba qui sont arrivés avant 1961, soixante-dix-sept pour cent d'entre eux avaient élu domicile à Winnipeg.

Tableau A.3 : Nouveaux immigrants : effectif et pourcentage de la population – région métropolitaine de Winnipeg, Manitoba et Canada, 1996

Période d'immigration	RMR Winnipeg		Manitoba		Canada	
	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population	Nombre	% de la population
1981-1985	10 000	1,5 %	12 600	1,1 %	401 400	1,4 %
1986-1990	14 700	2,2 %	16 800	1,5 %	691 000	2,4 %
1991-1996	16 100	2,4 %	19 200	1,7 %	1 039 000	3,6 %
Total – 1981-1996	40 800	6,2 %	48 600	4,4 %	2 131 400	7,5 %

En 1996, le nombre des nouveaux immigrants (c.-à-d. les immigrants arrivés au Canada après 1980) vivant à Winnipeg s'élevait à 40 800, soit 6,2 pour 100 de la population. Les nouveaux immigrants formaient une proportion plus faible, bien que comparable, de la population de Winnipeg que de celle de l'ensemble du pays. En 1996, les immigrants arrivés après 1980 représentaient en effet 7,5 pour 100 de la population totale du Canada.

À Winnipeg, les immigrants arrivés le plus récemment – c.-à-d. ceux venus au Canada entre 1991 et 1996 – totalisaient 16 100, soit à peine 2,4 pour 100 de la population totale. Dans l'ensemble du Canada, le nombre de ces immigrants s'élevait à un peu plus d'un million, soit près de quatre pour cent de la population.

Quatre-vingt-trois pour cent des nouveaux immigrants ont obtenu la citoyenneté canadienne

En 1996, la grande majorité (83 pour 100) des immigrants de Winnipeg arrivés au Canada pendant les années 1980 avaient acquis la citoyenneté canadienne. Les nouveaux immigrants issus de la plupart des pays acquièrent la citoyenneté canadienne dans des proportions élevées : de 70 pour 100 à près de 100 pour 100. Entre 90 et 100 pour 100 des immigrants admis pendant les années 1980 et qui venaient de quatre des dix principaux pays sources de Winnipeg – Hong Kong, République populaire de Chine, les Philippines et le Vietnam (voir tableau B.1) – avaient obtenu la citoyenneté canadienne en 1996. Cette proportion variait de 70 à 90 pour 100 chez les immigrants admis dans les années 1980 qui venaient de trois autres de ces dix pays : le Salvador, la Pologne et l'Inde.

Une part importante des immigrants du Royaume-Uni, des États-Unis et du Portugal (qui font aussi partie des dix principaux pays d'origine des immigrants de Winnipeg admis dans les années 1980), ainsi que de quelques autres pays, reportent leur demande de citoyenneté à plus tard, ou renoncent à l'acquérir. Les natifs de ces pays qui ont immigré pendant les années 1980 affichent des taux d'acquisition de la citoyenneté inférieurs à 70 pour 100, le plus bas se situant à 33 pour 100. Dans le cas des nouveaux immigrants venant des pays d'Europe occidentale surtout, les taux de naturalisation ont chuté considérablement par rapport à des niveaux dépassant 80 pour 100 chez les immigrants antérieurs.

Il se peut que les natifs de ces pays veuillent conserver la possibilité de retourner dans leur pays de naissance. Suivant les politiques appliquées dans ces pays, les personnes qui en sont originaires peuvent s'exposer à perdre leur nationalité d'origine si elles acquièrent la citoyenneté canadienne. De même, les enfants nés au Canada de parents immigrants ayant toujours la citoyenneté de leur pays de naissance peuvent avoir certains droits dans ces pays.

À l'heure de la mondialisation économique, les gens sont de plus en plus nombreux à résider dans plus d'un pays pendant leur vie professionnelle. Pour travailler au Canada, ils peuvent acquérir le statut d'immigrant admis (le " droit d'établissement "), mais ils ne souhaitent pas nécessairement obtenir la citoyenneté canadienne. Ils peuvent en fait ne jamais en faire la demande.

Cela dit, la grande majorité des immigrants continuent manifestement d'opter pour la citoyenneté canadienne. Quatre-vingt-trois pour cent des immigrants admis pendant les années 1980 l'avaient déjà acquise en juin 1996. Beaucoup d'autres leur emboîteront probablement le pas dans les années à venir.

Dans l'ensemble, près d'un immigrant sur sept (14 pour 100) arrivés dans les années 1980 avait acquis la citoyenneté canadienne tout en conservant celle d'un autre pays. La double citoyenneté est plus répandue chez les nouveaux immigrants que chez ceux qui les ont précédés. Parmi les immigrants de Winnipeg admis au Canada avant 1981, environ un sur dix (dix pour cent) a déclaré posséder une double citoyenneté en 1996.

Figure A.3 : Citoyenneté canadienne, selon le pays de naissance – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

Plus de 90 pour 100 des immigrants de Winnipeg natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Moins de 70 pour 100 des immigrants de Winnipeg natifs des pays suivants et arrivés au Canada pendant les années 1980 ont acquis la citoyenneté canadienne :	Plus du tiers des immigrants de Winnipeg natifs des pays suivants et qui sont arrivés au Canada pendant les années 1980 possèdent une **double citoyenneté** :
Afghanistan	Israël	Ghana
Italie	Corée du Sud	Israël
Hong Kong	Trinité-et-Tobago	Pologne
Hongrie	Royaume-Uni	Italie
Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque	Allemagne	
Éthiopie	Chili	
Chine, République populaire de	États-Unis	
Laos	Malaisie	
Pakistan	Portugal	
Guyana	Pays-Bas	
Ghana		
Pays de l'ancienne URSS		
Roumanie		
Philippines		
Afrique du Sud, République d'		
Sri Lanka		
Vietnam		

Pourcentage des immigrants ayant acquis la citoyenneté canadienne (y compris ceux possédant une double citoyenneté)		**Pourcentage des immigrants possédant une double citoyenneté**	
Admission avant 1981 :	89 %	Admission avant 1981 :	10 %
Admission entre 1981 et 1990 :	83 %	Admission entre 1981 et 1990 :	14 %

Par *citoyenneté*, on entend le statut juridique déclaré dans le recensement de 1996. Pour acquérir la citoyenneté canadienne, il faut au préalable avoir résidé trois ans au pays. Aussi, nombre d'immigrants arrivés au Canada entre 1991 et 1996 n'étaient pas encore admissibles à la citoyenneté au moment du recensement de 1996. On ne s'attarde donc pas sur ce groupe ici, mais plutôt sur les personnes ayant immigré entre 1981 et 1990.

Pour les besoins de la figure A.3, nous n'avons pas tenu compte de tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Winnipeg en 1996. Pour entrer en ligne de compte, un pays devait :

- être le lieu de naissance d'au moins 10 000 immigrants vivant au Canada; et
- être le lieu de naissance d'au moins 50 immigrants arrivés dans les années 1980 et dont Winnipeg était le lieu de résidence.

Pour accroître la comparabilité des données avec celles des recensements précédents, nous avons regroupé, sous les appellations " pays de l'ancienne URSS ", " pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque " et " pays de l'ancienne Yougoslavie ", les anciens pays membres de ces blocs, qui peuvent apparaître dans la figure A.3 et les tableaux B.1 et B.2 de la prochaine section. Ces pays sont les suivants :

Pays de l'ancienne URSS : *Ukraine, Fédération russe, Estonie, Lettonie, Lituanie, Bélarus, Moldavie, Arménie, Azerbaïdjan, Géorgie, Kazakhstan, Kirghizistan, Tadjikistan, Turkménistan, Ouzbékistan.*

Pays de l'ancienne République fédérale tchèque et slovaque : *République tchèque et Slovaquie.*

Pays de l'ancienne Yougoslavie : *Yougoslavie, Croatie, Bosnie-Herzégovine, Slovénie et Macédoine.*

PARTIE B : QUI SONT LES NOUVEAUX IMMIGRANTS?

Origine, destination et catégorie d'immigrants

Les origines asiatiques dominent chez les nouveaux immigrants

Tableau B.1 : Dix principaux lieux de naissance des immigrants – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

Lieu de naissance	Nombre	Pourcentage		Nombre	Pourcentage
Admission : 1991-1996					
1 Philippines	4 220	26 %	Total – dix principaux pays	11 165	69 %
2 Chine	1 210	7 %			
3 Pays de l'ancienne Yougoslavie	1 155	7 %	Ensemble des autres pays	4 915	31 %
4 Inde	1 150	7 %			
5 Pologne	860	5 %	Total	16 080	100 %
6 Vietnam	650	4 %			
7 États-Unis	510	3 %			
8 Royaume-Uni	490	3 %			
9 El Salvador	460	3 %			
10 Hong Kong	460	3 %			
Admission : 1981-1990					
1 Philippines	6 550	26 %	Total – dix principaux pays	17 080	69 %
2 Pologne	2 700	11 %			
3 Vietnam	1 370	6 %	Ensemble des autres pays	7 650	31 %
4 Inde	1 300	5 %			
5 États-Unis	1 120	5 %	Total	24 730	100 %
6 El Salvador	1 050	4 %			
7 Royaume-Uni	830	3 %			
8 Chine	810	3 %			
9 Portugal	800	3 %			
10 Hong Kong	570	2 %			
Admission : avant 1981					
1 Royaume-Uni	11 880	17 %	Total – dix principaux pays	51 215	72 %
2 Philippines	7 070	10 %			
3 Allemagne	5 860	8 %	Ensemble des autres pays	19 675	28 %
4 Pologne	5 570	8 %			
5 Pays de l'ancienne URSS	5 505	8 %	Total	70 890	100 %
6 Portugal	4 380	6 %			
7 Italie	3 560	5 %			
8 États-Unis	3 430	5 %			
9 Inde	2 000	3 %			
10 Pays-Bas	1 960	3 %			

Les immigrants de Winnipeg viennent de toutes les régions du globe et sont issus de divers milieux culturels et linguistiques. Bien qu'au cours des dernières décennies, la liste des pays sources des immigrants ait considérablement changé, certains pays ont fourni une part appréciable d'immigrants pendant les périodes récentes et antérieures. En 1996, par exemple, on comptait à Winnipeg 16 100 immigrants dont l'arrivée au Canada était très récente (entre 1991 et 1996). Le pays de naissance le plus fréquent de ces immigrants était les Philippines : en étaient originaires 26 pour 100 de ces tout nouveaux venus, 26 pour 100 des immigrants admis dans les années 1980 et dix pour cent des personnes arrivées avant 1981. Quatre autres pays (la Pologne, l'Inde, les États-Unis et le

Royaume-Uni) ont fourni trois pour cent ou plus des immigrants de Winnipeg dans les années 1990, 1980 et les années précédentes. Ces quatre pays en plus des Philippines étaient la source de 43 pour 100 des immigrants de Winnipeg arrivés pendant les périodes antérieures (avant 1981).

En général, le lieu de naissance des immigrants de Winnipeg varie dans une large mesure selon la période d'immigration. Les personnes ayant immigré dans les années 1950, 1960 et, dans une moindre mesure, dans les années 1970, semblent venir plus souvent d'Europe. Celles qui ont été admises dans les années 1980 et 1990 sont plus souvent originaires de pays asiatiques.

Une destination privilégiée pour les immigrants originaires de quelques pays

Le tableau B.2 n'énumère pas tous les pays de naissance des nouveaux immigrants qui vivaient à Winnipeg en 1996. Un pays figure dans la liste :

- s'il est le lieu de naissance d'au moins 10 000 nouveaux immigrants qui vivaient au Canada en 1996; et
- si le nombre des nouveaux immigrants nés dans ce pays et résidant à Winnipeg équivaut à au moins 0,5 pour cent (arrondi à un pour cent dans le tableau) du nombre de ceux vivant dans l'ensemble du Canada.

Winnipeg est la destination de prédilection de certains groupes d'immigrants. Par exemple, sur les 127 800 Philippins qui ont immigré après 1981 et qui vivaient au Canada en 1996, 10 800, soit 8,4 pour 100, résidaient à Winnipeg en 1996. La capitale manitobaine abrite également une forte proportion des Éthiopiens, Salvadoriens et Polonais ayant récemment immigré au Canada. En moyenne, 1,9 pour 100 des nouveaux immigrants ont choisi de s'établir à Winnipeg.

De nombreux pays ont fourni les nouveaux immigrants installés à Winnipeg, mais ceux-ci sont très peu nombreux : ils représentent moins de 1,9 pour cent des nouveaux immigrants du Canada.

Tableau B.2 : Les nouveaux immigrants du Canada, selon le pays de naissance et la proportion résidant dans la région métropolitaine de Winnipeg, 1996

Pays de naissance	Total des nouveaux immigrants vivant au Canada	Proportion résidant à Winnipeg
Philippines	127 765	8 %
Éthiopie	13 340	4 %
El Salvador	37 745	4 %
Pologne	110 350	3 %
Pays de l'ancienne Yougoslavie	45 435	3 %
Portugal	42 550	2 %
Allemagne	25 500	2 %
Total – Natifs du Canada	23 390 300	2 %
Trinidad-et-Tobago	27 655	2 %
Guatemala	12 160	2 %
États-Unis	75 435	2 %
Vietnam	97 550	2 %
Pays de l'ancienne URSS	34 925	2 %
Total – Nouveaux immigrants	2 131 400	2 %
Cambodge	14 810	2 %
Pays de l'anc. Rép. féd. tchèque et slovaque	12 125	2 %
Inde	139 425	2 %
Ensemble des autres lieux de naissance	154 900	2 %
Roumanie	29 860	2 %
Royaume-Uni	88 870	1 %
Chili	12 150	1 %
Corée du Sud	30 270	1 %
Mexique	18 325	1 %
Chine, République populaire de	153 295	1 %
Afghanistan	10 720	1 %
Guyana	43 220	1 %
Malaisie	12 895	1 %
Ghana	11 295	1 %
Iran	43 470	1 %
Jamaïque	50 975	1 %
France	21 455	1 %
Iraq	14 335	1 %
Somalie	16 475	1 %
Italie	11 905	1 %
Pakistan	26 360	1 %
Hong Kong	185 895	1 %
Sri Lanka	63 780	1 %

La catégorie de la famille est la mieux représentée; les réfugiés et la composante économique occupent une place analogue

Le nombre des immigrants qui ont fait de Winnipeg leur destination a grimpé de 37 pour 100 de 1981-1985 à 1986-1990, mais a fléchi de 12 pour 100 de 1991 à 1996. La composante économique a pris de l'importance, regroupant 32 pour 100 de tous les immigrants et dépassant de 11 pour 100 la catégorie des réfugiés. Entre 1986 et 1990, l'effectif des immigrants admis à titre de réfugiés a presque doublé, mais est redescendu par la suite pour revenir aux niveaux d'avant 1986. Vingt-sept pour cent des immigrants ayant envisagé de s'établir à Winnipeg entre 1981 et 1996 étaient des réfugiés, pourcentage beaucoup plus élevé que les 14 pour 100 enregistrés pour l'ensemble du Canada. De 1981-1985 à 1991-1995, on a admis dans la catégorie de la famille six pour cent d'immigrants de plus; 44 pour 100 de tous les immigrants arrivés entre 1991 et 1995 appartenaient à cette catégorie. La catégorie " autres " regroupe principalement des retraités.

Selon le recensement, Winnipeg comptait moins de nouveaux immigrants en 1996 qu'elle n'en avait accueilli entre 1981 et 1995 (voir le tableau A.3). Cette situation signifie que le nombre des nouveaux immigrants qui sont décédés ou qui ont quitté la région après s'y être initialement installés est supérieur au nombre de ceux qui y sont venus après s'être établis ailleurs au pays.

Tableau B.3 : Nouveaux immigrants, selon la catégorie d'immigrants – région métropolitaine de Winnipeg, 1981-1995

	1981-1985	1986-1990	1991-1995
Catégorie de la famille	8 700	8 700	9 200
Composante économique	4 300	6 800	6 800
Réfugiés	4 200	8 200	4 500
Autres	300	200	500
Total	17 500	23 900	21 000

Dans le recensement de 1996, on n'interrogeait pas les immigrants au sujet des catégories administratives dans lesquelles ils avaient été admis au pays. Cette information, que l'on ne peut obtenir qu'en consultant les dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada, concerne le moment de l'admission.

La politique d'immigration du Canada répartit les immigrants entre trois grandes catégories, qui correspondent de façon générale aux objectifs de la Loi sur l'immigration dans le domaine économique, humanitaire ou de la protection, et de la réunion des familles. Aussi, les personnes qui viennent au pays à titre d'immigrants ou de réfugiés obéissent-elles à diverses motivations et sont-elles susceptibles de rencontrer des difficultés et des possibilités différentes après leur arrivée.

Sont admises dans la composante *économique* les personnes ayant activement cherché à s'établir au Canada et qui se sont vraisemblablement préparées en vue de la transition. Sélectionnées sur une base individuelle, elles peuvent être accompagnées d'un conjoint et de personnes à charge. Seuls les immigrants sélectionnés sont évalués en fonction de critères visant à vérifier s'ils possèdent des chances optimales de réussir sur le marché du travail ou dans les affaires. Même s'ils ne sont pas assujettis aux critères de sélection, les conjoints et les personnes à charge admis dans cette catégorie font partie de la cellule familiale; ils prennent ainsi part à la décision d'immigrer et à la préparation de la transition. Les critères de sélection s'appliquent à moins de la moitié des immigrants de la composante économique.

Appartiennent à la catégorie de la *famille* les personnes venant rejoindre des membres de leur famille déjà établis au Canada. Ces immigrants ne sont pas évalués en fonction des critères relatifs au marché du travail. Ils sont toutefois parrainés par une personne apparentée qui, se trouvant au Canada, possède la citoyenneté canadienne ou le titre de résident permanent et s'est engagée à soutenir leur établissement. Par conséquent, les immigrants de la catégorie de la famille sont moins nombreux que les immigrants de la composante économique à s'être déplacés pour des raisons économiques directement liées au marché du travail ou aux affaires.

La catégorie des *réfugiés* se compose de réfugiés au sens de la Convention et de quasi-réfugiés considérés comme ayant besoin de protection ou de secours. Ces personnes peuvent avoir quitté leur pays contre leur gré et ne pas avoir eu la possibilité de préparer leur venue au Canada. On s'attend à ce que les réfugiés mettent plus de temps à s'adapter à leur nouveau milieu et à ce qu'ils obtiennent, dans le domaine économique, des résultats modestes comparés à ceux des immigrants de la composante économique.

Pendant la période 1981-1995, on a aussi admis un nombre restreint d'immigrants dans des catégories spéciales ou dans le cadre de programmes établis pour des raisons humanitaires ou conformément à la politique générale. Ces immigrants *autres* comprennent par exemple : les aides familiaux résidants au Canada, les immigrants de l'ancienne catégorie des retraités, les demandeurs non reconnus du statut de réfugié au Canada, ainsi que les immigrants visés par une mesure de renvoi à exécution différée et les personnes admises dans le cadre du programme d'élimination de l'arriéré.

On a constaté que le nombre des immigrants admis dans les différentes catégories ainsi que les caractéristiques qu'ils présentent ont une incidence sur leur processus d'adaptation; les statistiques présentées dans ce rapport en témoignent. D'autres facteurs ayant des conséquences pour la population canadienne, en particulier dans les régions métropolitaines, ont aussi une incidence sur les immigrants, nouveaux ou antérieurs, qui vivent dans ces régions.

Dans cette section, on présente, par catégorie d'immigrants, le nombre des immigrants admis entre 1981 et 1995 qui ont indiqué, au moment de leur arrivée, envisager de s'établir dans la région métropolitaine de Winnipeg. Ces chiffres ne sont fournis qu'à titre indicatif. Ils ne rendent pas exactement compte de la population de nouveaux immigrants vivant dans la région, car certains immigrants ont par exemple quitté Winnipeg, sont décédés, ou y sont venus en provenance d'autres régions du pays.

Âge et sexe

Les nouveaux immigrants comptent moins d'enfants et de personnes âgées, mais plus de personnes de 25 à 44 ans

Figure B.1 : Structure par âge des nouveaux immigrants et des personnes nées au Canada – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

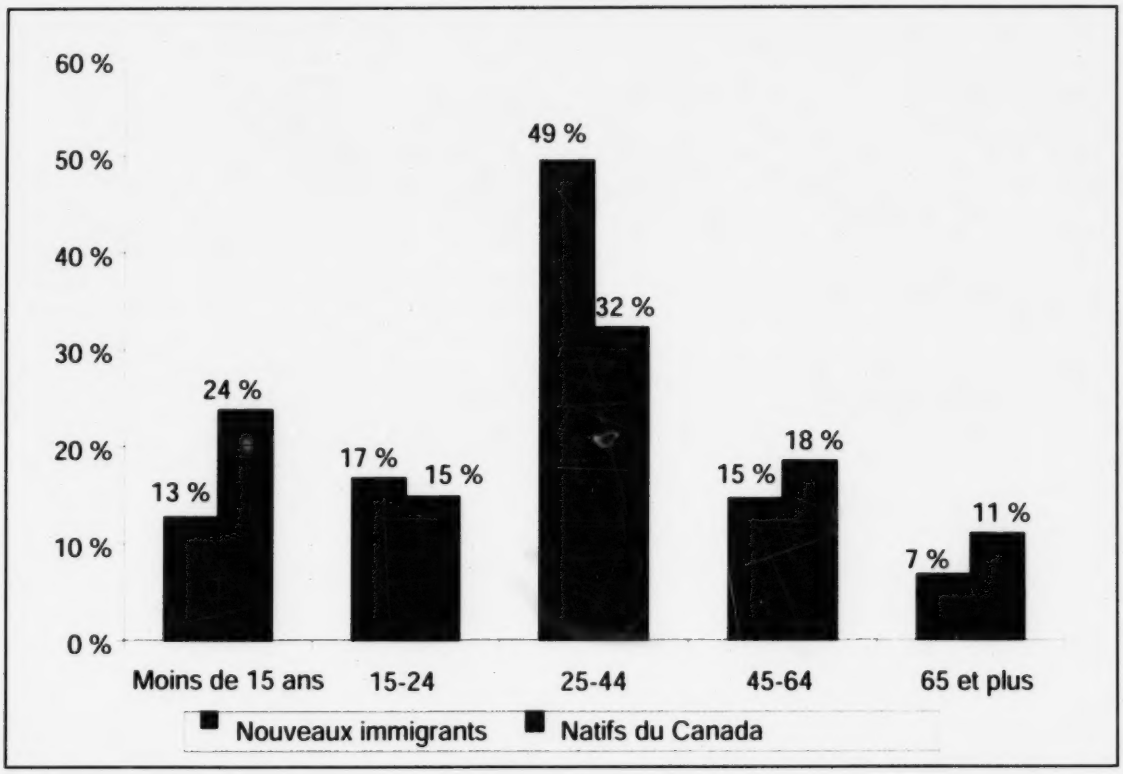

La répartition par âge de la population de nouveaux immigrants (ceux qui sont arrivés entre 1981 et 1996) diffère nettement de celle des personnes nées au Canada puisqu'ils comptent proportionnellement plus de personnes de 25 à 44 ans et moins de personnes de 45 ans et plus et d'enfants de moins de 15 ans. En 1996, près de la moitié (49 pour 100) des nouveaux immigrants résidant à Winnipeg avaient de 25 à 44 ans, par rapport au tiers (32 pour 100) des natifs du Canada. Les enfants de moins de 15 ans ne représentaient que 13 pour 100 de l'effectif des nouveaux immigrants, contre 24 pour 100 de la population d'origine canadienne. En outre, les nouveaux venus ne comptaient dans leurs rangs que 22 pour 100 de personnes de 45 ans et plus, alors que ce groupe constituait 29 pour 100 de la population d'origine canadienne.

Ces écarts sont dus à deux facteurs. Le premier est l'âge lors de l'arrivée au Canada. Les immigrants ont tendance à venir au pays pendant la période de leur vie où ils sont pleinement actifs sur le marché

du travail. C'était le cas des immigrants arrivés il y a plus de 30 ans, et ce l'est toujours aujourd'hui. Il n'est donc pas étonnant qu'une forte proportion de nouveaux immigrants faisaient partie des 25 à 44 ans lors du recensement de 1996.

Le vieillissement est le deuxième facteur. Seul un faible pourcentage de nouveaux immigrants sont des enfants. En moyenne, environ 20 pour 100 des nouveaux immigrants de l'ensemble du pays avaient moins de 15 ans lors de leur venue au Canada. En 1996, cependant, bon nombre de ces enfants, au pays depuis plusieurs années, étaient devenus des adolescents ou de jeunes adultes. Les enfants nés au Canada de parents immigrants ne sont pas eux-mêmes considérés comme des immigrants; ils font partie de la population d'origine canadienne. Par conséquent, il ne faudrait pas interpréter le fait que les nouveaux arrivants comptent moins d'enfants comme un signe que les immigrants ont un taux de fécondité plus faible.

En raison de ces deux mêmes facteurs, les immigrants arrivés antérieurement sont en général plus âgés que les nouveaux immigrants et les natifs du Canada. Dans la région de Winnipeg, presque les trois quarts (72 pour 100) des immigrants arrivés avant 1981 ont plus de 45 ans comparativement à 29 pour 100 des personnes nées au Canada (donnée non illustrée dans la figure B.1). Il convient que le lecteur garde cette particularité en mémoire, car bon nombre des caractéristiques et des situations présentées dans ce profil varient en fonction de l'âge. De même, les écarts entre les divers groupes d'immigrants et les personnes nées au Canada peuvent aussi tenir à des différences d'âge. Ainsi que nous le montrerons, il arrive souvent que d'autres facteurs interviennent également.

Tableau B.4 : Femmes : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

Âge en 1996	Nouveaux Immigrants	Natifs du Canada
0 à 15	47 %	49 %
15 à 24	50 %	50 %
25 à 44	49 %	50 %
45 à 64	54 %	51 %
65 et plus	61 %	60 %
Tous les âges	50 %	51 %
Total des femmes	20 500	279 700
Total des hommes	20 300	265 600

La proportion des femmes chez les nouveaux immigrants de Winnipeg est semblable mais, à 50 pour 100, légèrement inférieure à ce qu'elle est au sein de la population d'origine canadienne. Même si, globalement, on retrouve à peu près autant d'hommes que de femmes chez les nouveaux immigrants, on constate des différences marquées pour certains pays d'origine. Parmi les nouveaux venus des Philippines, par exemple, on compte 520 femmes de plus que d'hommes, les femmes formant 52 pour 100 de l'effectif. Parmi les autres pays fournissant beaucoup plus de femmes que d'hommes, citons la République populaire de Chine (56 pour 100 des immigrants sont des femmes : 235 femmes de plus que d'hommes) et l'Allemagne (62 pour 100 de femmes : 150 femmes de plus que d'hommes).

À l'autre extrémité figurent le Salvador (dont 47 pour 100 des nouveaux immigrants sont des femmes), l'Iran (35 pour 100 sont des femmes) et le Portugal (43 pour 100 de femmes). Parmi les nouveaux immigrants de Winnipeg provenant de chacun de ces pays, les hommes représentent au moins 53 pour 100 du total, et on en trouve au moins 100 de plus. Pour tous les autres pays, l'écart entre le nombre des hommes et celui des femmes est inférieur à 100, et les hommes constituent dans presque tous les cas entre 47 et 53 pour 100 de l'effectif.

Huit immigrants très récents sur neuf parlent anglais ou français

Figure B.2 : Proportion des femmes et des hommes de 15 ans et plus qui ont immigré entre 1991 et 1996 et qui connaissent le français ou l'anglais – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

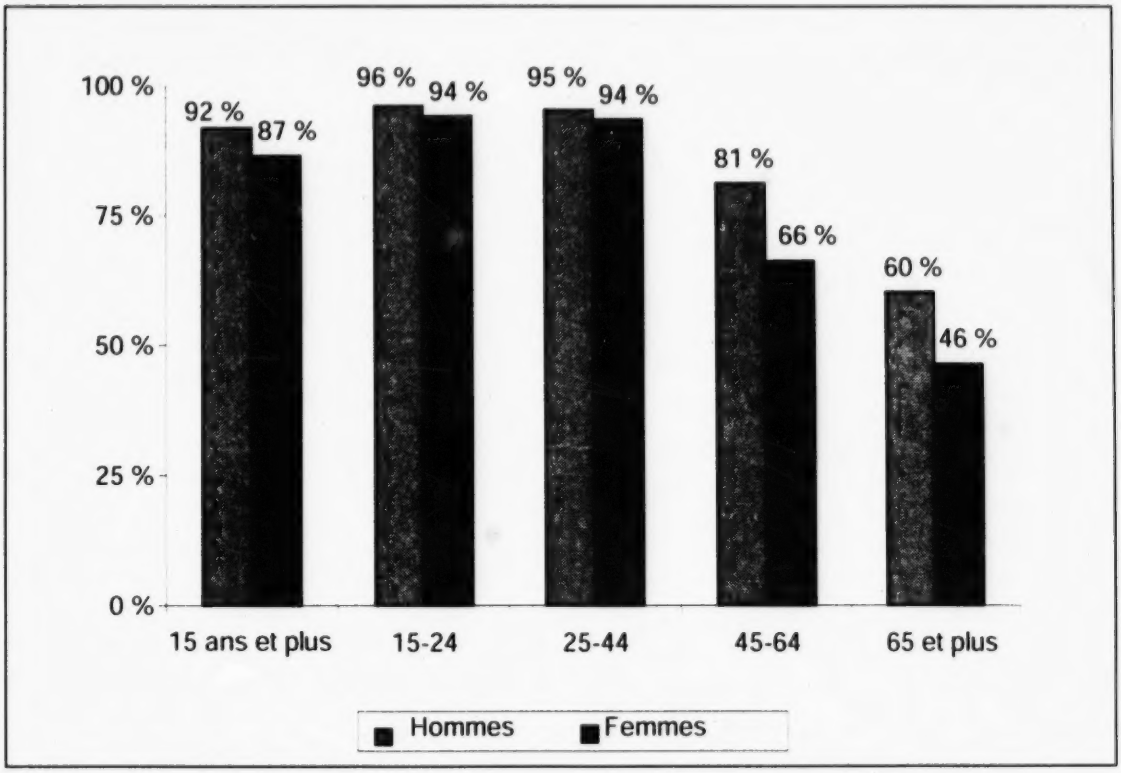

La grande majorité des immigrants de Winnipeg ont indiqué pouvoir soutenir une conversation dans au moins l'une des deux langues officielles du Canada. Même chez les immigrants arrivés depuis très peu de temps, c.-à-d. entre 1991 et 1996, 89 pour 100 ont déclaré pouvoir s'exprimer dans une des langues officielles. Onze pour cent de ces tout nouveaux immigrants – environ un sur neuf – ne parlaient ni l'une ni l'autre des langues officielles. La connaissance des langues officielles est plus répandue chez les personnes ayant immigré antérieurement : 93 pour 100 des personnes admises entre 1981 et 1990, et 96 pour 100 de celles qui sont arrivées avant 1981 ont indiqué pouvoir s'exprimer dans l'une ou l'autre des langues officielles (données non illustrées dans la figure B.2).

Parmi les personnes ayant immigré très récemment, les femmes sont quelque peu moins nombreuses que les hommes à pouvoir soutenir une conversation en français ou en anglais. Par exemple,

13 pour 100 des femmes de Winnipeg admises entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler ni français ni anglais. Chez les hommes arrivés pendant la même période, cette proportion était de huit pour cent.

La proportion des immigrants de Winnipeg capables de converser en français ou en anglais décroît avec l'âge. Parmi les immigrants admis au Canada entre 1991 et 1996, la grande majorité des moins de 45 ans parlent l'une des langues officielles. Chez les personnes dont l'âge se situe entre 45 et 64 ans, toutefois, la proportion de celles qui maîtrisent l'anglais ou le français baisse nettement, et encore plus chez les femmes (66 pour 100) que chez les hommes (81 pour 100). Les personnes âgées – hommes et femmes – de 65 ans et plus sont proportionnellement les moins nombreuses à pouvoir tenir une conversation en français ou en anglais (60 pour 100 des hommes et 46 pour 100 des femmes).

Les immigrants qui ne peuvent parler anglais ni français sont en majeure partie des femmes. À Winnipeg, par exemple, un total de 1400 immigrants de 15 ans et plus ayant été admis entre 1991 et 1996 ne pouvaient parler aucune des deux langues officielles lors du recensement de 1996. Les femmes constituaient près des deux tiers (65 pour 100) de ce groupe. Les femmes de 45 à 64 ans forment une grande partie des immigrants qui n'ont aucune connaissance des langues officielles. Elles représentaient neuf pour cent de tous les immigrants de 15 ans et plus arrivés entre 1991 et 1996, mais 28 pour 100 de ceux qui ne pouvaient parler ni anglais ni français.

Les deux tiers des tout nouveaux immigrants parlent une langue étrangère à la maison

Figure B.3 : Pourcentage des 15 ans et plus parlant une langue étrangère à la maison – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

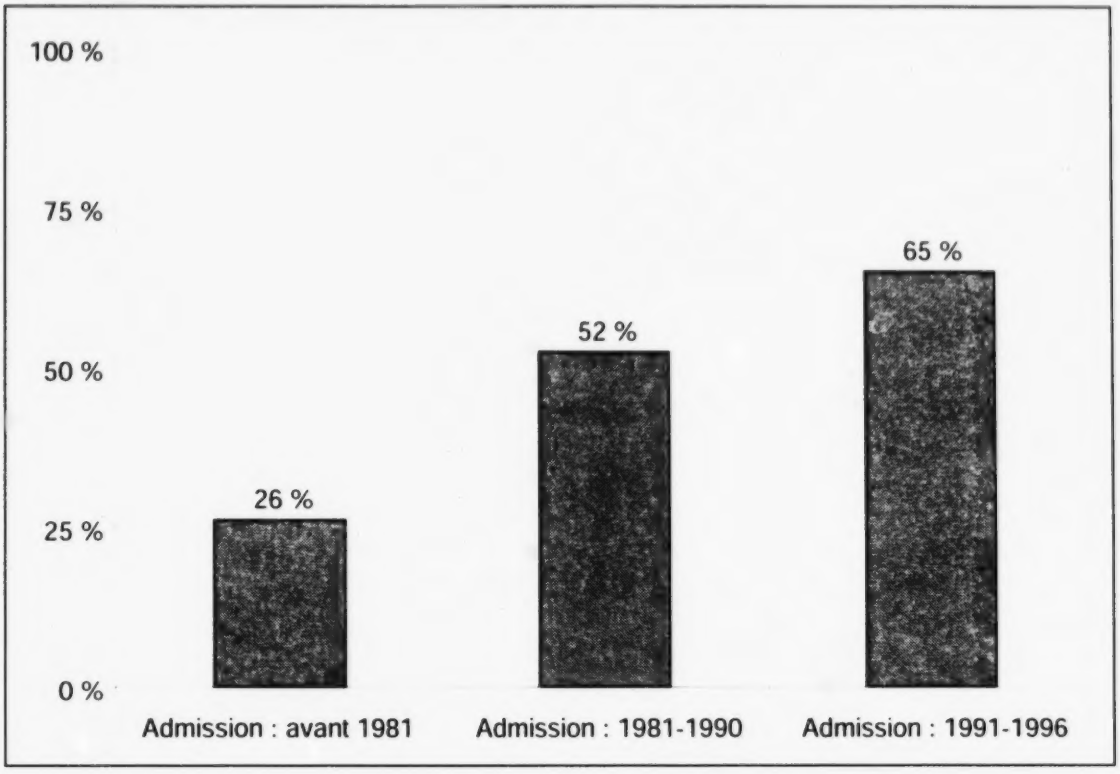

La majorité des nouveaux immigrants de Winnipeg parlent le plus souvent à la maison une langue autre que l'anglais et le français. C'est le cas de presque les deux tiers des immigrants admis entre 1991 et 1996.

Les immigrants arrivés avant 1981 utilisent beaucoup plus l'anglais à la maison. Presque la moitié (47 pour 100) des personnes ayant immigré entre 1981 et 1990 et les trois quarts (73 pour 100) de celles qui sont arrivées avant 1981 ont indiqué que l'anglais était la langue le plus souvent utilisée à la maison. Moins de un pour cent de ces groupes parlent le plus souvent le français à la maison.

Niveau de scolarité analogue

Le niveau de scolarité le plus élevé est celui qui avait été atteint lors du recensement de mai 1996. Il ne s'agit pas du niveau de scolarité déclaré au moment de l'arrivée au Canada. Les immigrants peuvent avoir fait des études supplémentaires après leur arrivée.

Les nouveaux immigrants vivant à Winnipeg ont un niveau de scolarité analogue à celui de la population de la ville née au Canada, mais on les retrouve en proportions plus fortes aux niveaux les plus élevés et les plus bas. Chez les hommes, par exemple, un tout nouvel immigrant sur quatre (25 pour 100) est titulaire d'un grade universitaire, comparativement à moins d'un homme natif du Canada sur six (15 pour 100). Vingt-trois pour cent des femmes admises très récemment sont titulaires d'un diplôme, contre à peine une Canadienne d'origine sur sept (14 pour 100). Par contre, les nouveaux immigrants sont proportionnellement un peu moins nombreux que les natifs du Canada à posséder un diplôme décerné par un collège ou une école de métiers.

Les nouveaux immigrants n'ont pas atteint la neuvième année dans des proportions plus fortes que les natifs du Canada. Peu d'hommes et de femmes nés au Canada (sept pour cent) ont un niveau de scolarité inférieur à la neuvième année, alors que c'est le cas de dix à onze pour cent des hommes et de 15 à 18 pour 100 des femmes ayant immigré après 1980.

Tableau B.5 : Niveau de scolarité le plus élevé des 15 ans et plus – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaire	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Diplôme universitaire	Nbre total
Femmes						
Nées au Canada	7 %	30 %	23 %	26 %	14 %	216 200
Admises avant 1981	23 %	23 %	18 %	25 %	12 %	37 300
Admises entre 1981 et 1990	18 %	21 %	25 %	23 %	14 %	11 100
Admises entre 1991 et 1996	15 %	20 %	24 %	19 %	23 %	7 000
Hommes						
Nés au Canada	7 %	31 %	22 %	25 %	15 %	199 700
Admis avant 1981	17 %	21 %	15 %	32 %	16 %	33 600
Admis entre 1981 et 1990	11 %	23 %	25 %	24 %	18 %	11 200
Admis entre 1991 et 1996	10 %	20 %	23 %	21 %	25 %	6 300

Tableau B.6 : Personnes n'ayant pas atteint le niveau secondaire et personnes l'ayant dépassé : proportion de la population, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	Sans diplôme d'études secondaires			Diplôme ou grade postsecondaire		
	25-44	45-64	65 et plus	25-44	45-64	65 et plus
Femmes						
Nées au Canada	22 %	40 %	65 %	54 %	42 %	22 %
Admises avant 1981	26 %	40 %	71 %	49 %	43 %	17 %
Admises entre 1981 et 1990	27 %	39 %	82 %	49 %	44 %	8 %
Admises entre 1991 et 1996	20 %	55 %	80 %	58 %	27 %	7 %
Hommes						
Nés au Canada	27 %	37 %	61 %	51 %	48 %	28 %
Admis avant 1981	27 %	31 %	59 %	50 %	57 %	33 %
Admis entre 1981 et 1990	27 %	24 %	71 %	49 %	58 %	13 %
Admis entre 1991 et 1996	18 %	43 %	65 %	61 %	43 %	28 %

Une comparaison des niveaux de scolarité selon l'âge montre que la jeune génération est beaucoup plus scolarisée, qu'elle soit née au Canada ou à l'étranger. Par exemple, chez les natifs du Canada, seulement une personne sur quatre de moins de 45 ans n'a pas achevé le secondaire, contre au-delà de six personnes de 65 ans et plus sur dix. Plus de la moitié des natifs du Canada de moins de 45 ans (51 pour 100 des hommes et 54 pour 100 des femmes) possèdent un diplôme ou un grade sanctionnant des études postsecondaires, contre 28 pour 100 des hommes et 22 pour 100 des femmes de plus de 65 ans. Le niveau d'études des immigrants accuse des variations analogues, mais plus marquées. C'est donc dire que leur niveau d'instruction diffère beaucoup plus selon l'âge que selon la période d'immigration.

Les jeunes arrivés très récemment sont aussi sinon plus instruits que les Canadiens d'origine, alors que les nouveaux immigrants plus âgés ont en général un niveau de scolarité plus faible. Parmi les hommes de 25 à 44 ans ayant immigré entre 1991 et 1996, moins de un sur cinq (18 pour 100) est dépourvu d'un diplôme d'études secondaires, contre 27 pour 100 des hommes nés au Canada appartenant au même groupe d'âge. Chez les femmes, l'écart est très faible (20 pour 100 contre 22 pour 100). Toujours dans le même groupe d'âge, les tout nouveaux immigrants possèdent plus souvent (58 pour 100 des femmes et 61 pour 100 des hommes) des diplômes et des grades d'études postsecondaires que les Canadiens d'origine (54 pour 100 des femmes et 51 pour 100 des hommes). Quant aux immigrants de 45 ans et plus, les femmes admises après 1991 semblent présenter un niveau de scolarité plutôt faible par rapport aux natives du Canada.

Les nouveaux immigrants viennent grossir les rangs des scientifiques et des spécialistes du génie de Winnipeg

Par domaine d'études principal, on entend le secteur prédominant dans lequel l'intéressé a obtenu son grade ou diplôme d'études postsecondaires le plus élevé. Le tableau B.7 regroupe dix principaux domaines d'études :

1) Sciences physiques, génie et métiers :
   - Techniques et métiers du génie et des sciences appliquées
   - Génie et sciences appliquées
   - Mathématiques et sciences physiques
   - Sciences et techniques agricoles et biologiques

2) Sciences sociales, enseignement et arts :
   - Sciences sociales et disciplines connexes
   - Enseignement, loisirs et orientation
   - Lettres, sciences humaines et disciplines connexes
   - Beaux-arts et arts appliqués

(3) Commerce, gestion et administration des affaires

(4) Professions, sciences et technologies de la santé

Les données concernent uniquement les titulaires d'un certificat ou d'un diplôme postsecondaire – décerné par un collège ou une école de métiers – ou les titulaires d'un grade universitaire.

Plus de trois sur cinq (62 pour 100) des hommes qui ont immigré après 1980 et qui possèdent un grade ou un diplôme d'études postsecondaires se sont spécialisés dans les sciences physiques, le génie ou les métiers. Chez les hommes nés au Canada, cette proportion est de un sur deux. Parmi les femmes titulaires d'un grade ou d'un diplôme d'études postsecondaires, plus d'une sur cinq ayant immigré récemment a fait des études dans les techniques ou les sciences physiques, par rapport à une sur dix nées au Canada.

Par contre, les nouveaux immigrants sont proportionnellement beaucoup moins nombreux que les natifs du Canada dans les sciences sociales, l'enseignement et les arts. Les deux cinquièmes des femmes d'origine canadienne sont titulaires de diplômes ou de grades dans ces domaines, contre moins d'une nouvelle immigrante sur trois. Du côté masculin, plus du quart des natifs du Canada sont pourvus de diplômes ou de grades en sciences sociales, contre moins du cinquième des nouveaux immigrants.

Trois nouvelles immigrantes sur dix ont obtenu un grade ou un diplôme d'études postsecondaires dans le domaine général du commerce, de la gestion et de l'administration des affaires; à peu près la même proportion des Canadiennes d'origine ont opté pour ce champ d'études. On trouve aussi chez les nouveaux immigrants et les natifs du Canada un pourcentage semblable de femmes ayant obtenu un diplôme dans le domaine des professions et des sciences de la santé.

Tableau B.7 : Nombre et pourcentage de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires, selon le domaine d'études principal – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	Natifs du Canada	Immigrants 1981-1996
Femmes		
Sciences physiques, génie et métiers	10 %	22 %
Sciences sociales, enseignement et arts	40 %	29 %
Commerce, gestion et administration des affaires	29 %	28 %
Professions, sciences et technologies de la santé	21 %	21 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	85 800	7 000
Hommes		
Sciences physiques, génie et métiers	50 %	62 %
Sciences sociales, enseignement et arts	27 %	18 %
Commerce, gestion et administration des affaires	18 %	12 %
Professions, sciences et technologies de la santé	5 %	8 %
Nbre de titulaires de grades ou de diplômes d'études postsecondaires	79 800	7 600

Les tout nouveaux immigrants fréquentent plus souvent un établissement scolaire

Par fréquentation scolaire, on entend la fréquentation, soit à temps partiel soit à temps plein, d'une école, d'un collège ou d'une université pendant la période de huit mois écoulée entre septembre 1995 et le 14 mai 1996. Ne sont visés que les cours pouvant être crédités en vue de l'obtention d'un certificat, d'un diplôme ou d'un grade.

Les immigrants de 25 à 64 ans qui ont été admis dans les cinq années ayant précédé le recensement de 1996 étaient en général plus nombreux que les immigrants arrivés antérieurement et que les natifs du Canada à fréquenter un établissement scolaire. Par exemple, la proportion des femmes de 25 à 44 ans qui fréquentaient une maison d'enseignement était de 24 pour 100 chez celles dont l'arrivée était très récente, mais de 14 pour 100 chez les natives du Canada.

En ce qui touche les jeunes adultes, les nouveaux immigrants fréquentent un peu plus souvent l'école (65 pour 100 environ) que les natifs du Canada (à peu près 60 pour 100). Les 15-19 ans, qui fréquentent plus souvent un établissement scolaire que les 20-24 ans, sont moins nombreux chez les nouveaux immigrants que chez la population native du Canada (données non illustrées dans le tableau B.8). Le taux de fréquentation scolaire plus élevé enregistré par les jeunes ayant immigré récemment n'est donc pas attribuable à des écarts dans la structure par âge, mais à des différences de comportement.

Chez les adultes, la proportion des nouveaux immigrants qui fréquentent un établissement scolaire est la plus élevée chez ceux qui possèdent déjà un grade ou un diplôme d'études postsecondaires (données non illustrées). Les nouveaux immigrants ayant obtenu un grade ou un diplôme à l'étranger peuvent étudier à temps plein ou à temps partiel afin d'acquérir un grade ou un diplôme équivalent au Canada, ou de se préparer à subir les examens qu'ils doivent réussir pour faire reconnaître leurs titres au Canada.

Tableau B.8 : Pourcentage des personnes des différents groupes d'âge fréquentant un établissement scolaire – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	15-24	25-44	45-64
Femmes			
Nées au Canada	61 %	14 %	4 %
Admises avant 1981	56 %	13 %	3 %
Admises entre 1981 et 1990	65 %	13 %	8 %
Admises entre 1991 et 1996	67 %	24 %	7 %
Hommes			
Nés au Canada	59 %	12 %	3 %
Admis avant 1981	57 %	11 %	3 %
Admis entre 1981 et 1990	67 %	13 %	5 %
Admis entre 1991 et 1996	64 %	26 %	15 %

PARTIE C : FAMILLES ET MÉNAGES

Familles et ménages – liens entre les personnes

Neuf nouveaux immigrants sur dix vivent avec des personnes apparentées

Tableau C.1 : Situation des particuliers dans le ménage, selon l'âge – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges (0-15 compris)				
Personnes seules	11 %	16 %	6 %	4 %
Avec pers. non apparentées seulement	4 %	2 %	3 %	3 %
Avec personnes apparentées	85 %	82 %	91 %	92 %
15-24 ans				
Personnes seules	4 %	5 %	4 %	3 %
Avec pers. non apparentées seulement	8 %	5 %	6 %	7 %
Avec personnes apparentées	87 %	90 %	90 %	90 %
25-44 ans				
Personnes seules	12 %	8 %	6 %	6 %
Avec pers. non apparentées seulement	6 %	4 %	4 %	4 %
Avec personnes apparentées	82 %	88 %	90 %	90 %
45-64 ans				
Personnes seules	15 %	9 %	7 %	2 %
Avec pers. non apparentées seulement	2 %	1 %	2 %	2 %
Avec personnes apparentées	83 %	90 %	91 %	97 %
65 ans et plus				
Personnes seules	37 %	33 %	10 %	7 %
Avec pers. non apparentées seulement	1 %	1 %	1 %	0 %
Avec personnes apparentées	62 %	66 %	89 %	93 %

Très peu de nouveaux immigrants vivent seuls. À l'instar des personnes nées au Canada, la grande majorité d'entre eux font partie de ménages composés d'au moins deux personnes. Celles-ci sont pour la plupart apparentées par le sang, par alliance ou par adoption. En réalité, les nouveaux immigrants ont plus tendance que les natifs du Canada à vivre avec des personnes apparentées. Il en est ainsi pour tous les groupes d'âge, mais surtout pour les 65 ans et plus. Les cinq huitièmes (62 pour 100) des personnes âgées d'origine canadienne vivant à Winnipeg résident avec des personnes apparentées, tandis que plus du tiers (37 pour 100) vivent seules. En comparaison, environ neuf immigrants très récents sur dix (93 pour 100) âgés de 65 ans et plus résident avec des personnes apparentées; moins de un sur dix (sept pour cent) vit seul.

Les nouveaux immigrants vivent plus souvent dans des familles élargies

Par « situation des particuliers dans le ménage », on entend la composition du ménage dont une personne fait partie. Celle-ci peut être simple, comme dans le cas du ménage formé par la « famille nucléaire » (parent seul vivant avec des enfants jamais mariés, ou famille composée des deux conjoints avec ou sans enfants jamais mariés à la maison). Elle peut aussi être plus complexe : le ménage peut comprendre d'autres personnes apparentées, p. ex. des tantes, des oncles, les grands-parents. Pour évoquer cette dernière situation, on utilisera ci-après l'expression « famille élargie ». Par exemple, un couple avec deux enfants jamais mariés serait considéré comme une famille nucléaire. Si les grands-parents des enfants faisaient partie du ménage, tous ses membres se trouveraient à vivre dans une famille élargie.

Le tableau C.1 porte sur l'ensemble des personnes; la figure C.1 et le tableau C.2 couvrent uniquement les personnes vivant avec des personnes apparentées. Un faible pourcentage des individus résidant avec des personnes apparentées font partie de ménages « non familiaux », c.-à-d. de ménages dans lesquels p. ex. deux frères adultes vivraient ensemble. Le tableau et la figure ne font pas état du pourcentage des personnes auxquelles s'applique ce genre de situation. Par conséquent, les différents pourcentages indiqués dans le tableau C.2 ne totalisent pas 100 pour 100.

Figure C.1 : Personnes vivant dans une famille élargie en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

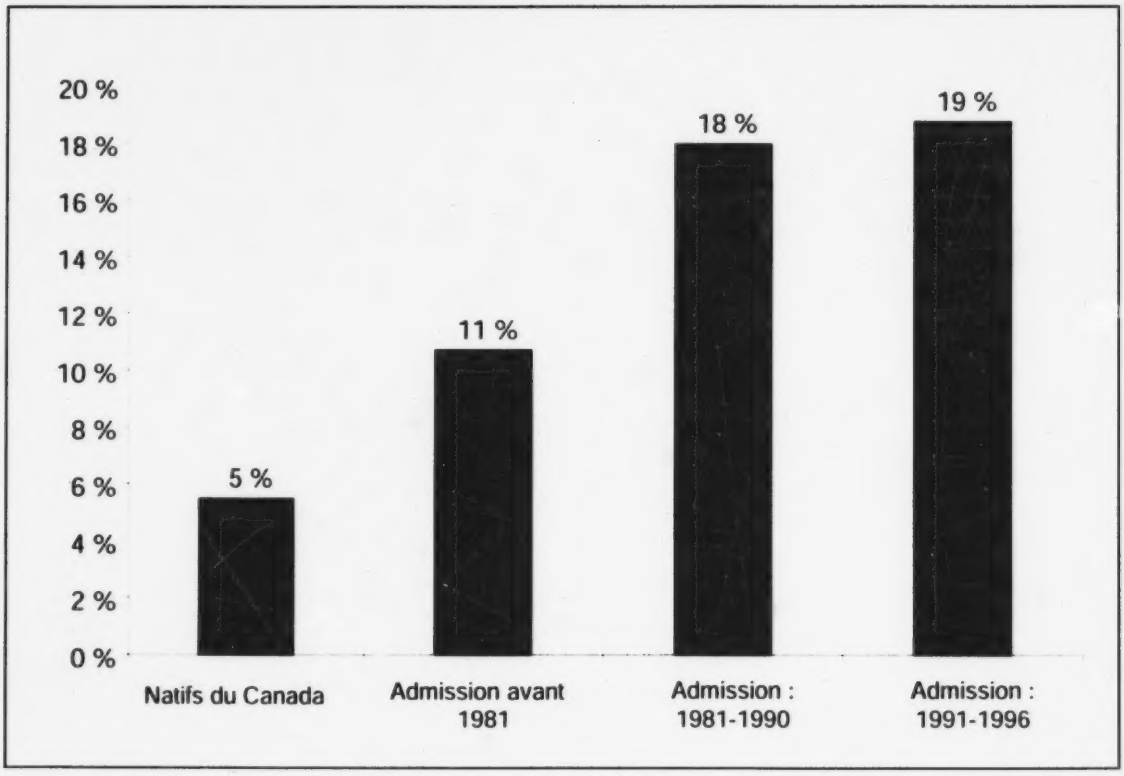

Les nouveaux immigrants ont ceci en commun avec les personnes nées au Canada qu'ils vivent pour la plupart dans des familles nucléaires, ne comportant pas de parents autres que les membres immédiats de la famille nucléaire. Mais, contrairement aux natifs du Canada, les nouveaux immigrants sont aussi assez nombreux à vivre dans des familles élargies. Chez les personnes nées au Canada qui vivent avec un parent ou plus, seulement une sur vingt fait partie d'une famille élargie. Cette proportion est presque quatre fois plus élevée chez les nouveaux immigrants : un sur cinq.

La famille élargie se rencontre le plus souvent chez les nouveaux immigrants âgés. Quarante-huit pour cent des immigrants de 65 ans et plus parmi ceux qui sont arrivés le plus récemment vivent dans des familles élargies, contre six pour cent des personnes âgées nées au Canada. Les nouveaux immigrants âgés qui vivent dans des familles élargies sont le plus souvent apparentés à un membre de la famille nucléaire, mais n'en font pas partie. On peut en déduire qu'un bon nombre de ces personnes âgées sont des parents récemment arrivés vivant avec la famille de leur enfant qui les a précédés au Canada.

Tableau C.2 : Personnes faisant partie de familles nucléaires et élargies en pourcentage de la population vivant avec des personnes apparentées, selon le groupe d'âge – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	Natifs du Canada	Admission avant 1981	Admission 1981-1990	Admission 1991-1996
Tous les âges				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93%	88 %	80 %	79 %
% dans familles élargies	5 %	11 %	18 %	19 %
Moins de 15 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	S. O.	89 %	88 %
% dans familles élargies	6 %	S. O.	11 %	11 %
15-24 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	91 %	84 %	81 %	74 %
% dans familles élargies	7 %	14 %	16 %	19 %
25-44 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	94 %	86 %	81 %	81 %
% dans familles élargies	4 %	13 %	17 %	16 %
45-64 ans				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	93 %	90 %	83 %	71 %
% dans familles élargies	5 %	9 %	15 %	28 %
65 ans et plus				
% dans fam. nucl. (aucune autre pers. apparentée)	89 %	86 %	59 %	49 %
% dans familles élargies	6 %	11 %	39 %	48 %

Familles

15 000 familles de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Winnipeg

« Famille de nouveaux immigrants »

Le statut d'immigrant est une caractéristique propre aux individus. Dans la présente section, on se concentre sur les familles dans lesquelles vivent les nouveaux immigrants. L'expression « famille de nouveaux immigrants » désigne soit une famille monoparentale, formée d'un parent ayant récemment immigré, soit une famille composée de deux conjoints, dont l'un ou l'autre (ou les deux) ont récemment immigré.

La grande majorité des immigrants nouvellement arrivés font partie de familles de nouveaux immigrants; il arrive aussi que certains vivent seuls ou dans des ménages non familiaux. La plupart des enfants jamais mariés dont l'immigration est récente font aussi partie de familles de ce type (lorsque l'enfant a immigré avec son ou ses parents), mais certains font partie de familles d'immigrants antérieurs (lorsque les parents ont immigré avant 1981 et que les enfants ont suivi par la suite) ou de familles d'origine canadienne (dans le cas où les enfants ont été adoptés, par exemple).

Certaines familles de nouveaux immigrants formaient des couples déjà mariés lorsqu'elles sont arrivées au Canada. D'autres couples se sont mariés après leur arrivée. Comme les recensés indiquent uniquement l'état matrimonial qui était le leur au moment du recensement, on ne sait pas si les personnes se sont mariées avant ou après leur arrivée au Canada. De même, il est impossible de savoir si les nouveaux immigrants sont devenus des parents seuls avant ou après leur venue au Canada.

« Famille d'origine canadienne »

Par « famille d'origine canadienne », on entend une famille formée d'un parent seul ou de deux conjoints nés au Canada.

« Âge de la famille »

L'âge de la famille est l'âge de son membre le plus âgé, c.-à-d. l'âge du parent seul ou du conjoint le plus âgé.

En 1996, Winnipeg comptait 40 800 nouveaux immigrants arrivés au Canada entre 1981 et 1996. La grande majorité de ces immigrants – 34 200, ou 84 pour 100 – faisaient partie d'une famille nucléaire. Il s'agissait, en d'autres termes, de conjoints, mariés ou vivant en union libre, de parents seuls ou d'enfants jamais mariés. Presque tous ces immigrants arrivés entre 1981 et 1996 vivaient dans 15 000 familles de nouveaux immigrants, soit des familles au sein desquelles le parent seul ou bien l'un ou l'autre conjoint, ou les deux, étaient de nouveaux immigrants. À Winnipeg, une famille sur douze (huit pour cent) est composée de nouveaux immigrants (donnée non illustrée dans le tableau C.3).

La plupart des familles de nouveaux immigrants (88 pour 100) sont formées de couples mariés ou vivant en union libre; 12 pour 100 sont des familles monoparentales. Cette proportion est légèrement plus forte que chez les familles d'origine canadienne : 18 pour 100 d'entre elles sont des familles monoparentales, et 82 pour 100 sont constituées de couples mariés ou vivant en union libre.

Le regroupement des familles selon l'âge du membre le plus âgé fait ressortir de légères différences entre les familles d'origine canadienne et celles qui sont constituées de nouveaux immigrants. La proportion des familles monoparentales baisse avec l'âge chez les familles natives du Canada, tandis qu'elle grimpe fortement chez les familles de nouveaux immigrants.

Tableau C.3 : Structure familiale, selon l'âge du conjoint le plus âgé ou du parent seul – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24 ans)		
Couples avec ou sans enfants	82 %	88 %
Parents seuls	18 %	12 %
Total	126 800	15 000
25-44 ans		
Couples avec ou sans enfants	80 %	91 %
Parents seuls	20 %	9 %
Total	61 600	9 500
45-64 ans		
Couples avec ou sans enfants	86 %	86 %
Parents seuls	14 %	14 %
Total	41 900	3 800
65 ans et plus		
Couples avec ou sans enfants	88 %	76 %
Parents seuls	12 %	24 %
Total	18 800	1 300

Les familles de nouveaux immigrants ont plus souvent des enfants à la maison

Les familles de nouveaux immigrants et celles d'origine canadienne diffèrent de façon saisissante sur un point : la proportion des familles avec des enfants jamais mariés à la maison. Quatre familles de nouveaux immigrants sur cinq (78 pour 100) ont à la maison au moins un enfant de tout âge jamais marié. Par comparaison, deux familles d'origine canadienne sur trois (65 pour 100) ont des enfants à la maison.

Lorsque l'on regroupe les familles selon l'âge du membre le plus âgé, on constate cette différence dans tous les groupes d'âge, mais surtout chez les familles plus âgées. Parmi les jeunes, 82 pour 100 des familles de nouveaux immigrants ont des enfants à la maison, contre 79 pour 100 des familles d'origine canadienne. Chez les personnes âgées, toutefois, la moitié des familles de nouveaux immigrants (52 pour 100) ont des enfants à la maison, par rapport à une famille sur cinq d'origine canadienne (22 pour 100).

La proportion élevée des familles de nouveaux immigrants âgés ayant des enfants à la maison pourrait tenir à un certain nombre de facteurs : la plus grande probabilité que des enfants âgés vivront plus longtemps avec leurs parents, les différences possibles quant au taux de fécondité et au moment où ont lieu les naissances. Certains des enfants vivant dans des familles d'immigrants âgés peuvent être des adultes qui éventuellement soutiennent l'un des parents âgés ou les deux.

Figure C.2 : Familles avec des enfants jamais mariés à la maison, en pourcentage de l'ensemble des familles, selon l'âge de la famille – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

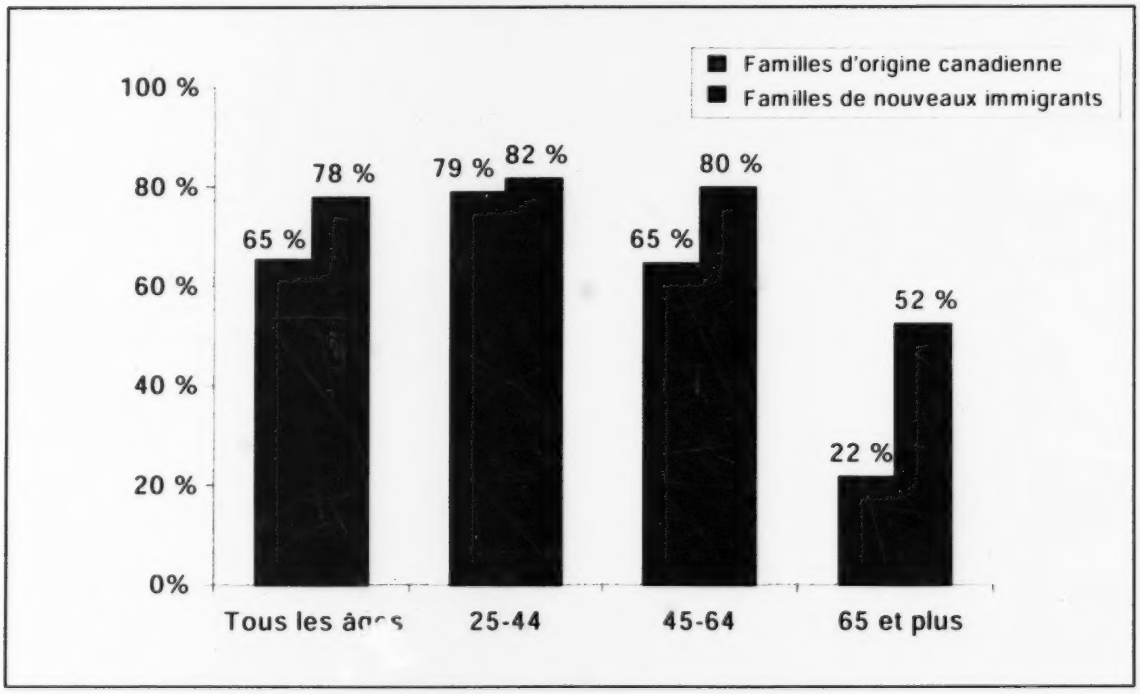

Il arrive plus souvent que trois enfants ou plus vivent à la maison

Le tableau C.3 et la figure C.2 concernent l'ensemble des familles; le tableau C.4 porte uniquement sur les familles avec enfants. La figure C.2 indique le nombre des familles ayant des enfants à la maison exprimé en pourcentage de l'ensemble des familles. Dans le tableau C.4, les familles avec enfants sont réparties selon le nombre d'enfants. Par conséquent, les pourcentages indiqués dans le tableau C.4 totalisent 100, sauf dans quelques cas où l'arrondissement a causé des écarts mineurs.

Les familles de nouveaux immigrants avec enfants ont un peu plus souvent au-delà de deux enfants à la maison que les familles d'origine canadienne avec enfants. Plus d'une famille sur cinq de nouveaux immigrants avec enfants en compte trois ou plus (23 pour 100), contre une famille sur six d'origine canadienne (17 pour 100).

Peu importe leur groupe d'âge, les familles de nouveaux immigrants ont plus souvent au-delà de deux enfants. Parmi les jeunes familles, les nouveaux immigrants sont proportionnellement plus nombreux à avoir trois enfants ou plus (24 pour 100) que les natifs du Canada (21 pour 100). Cette situation est plus fréquente parmi les familles dont le conjoint le plus âgé ou le parent seul a entre 45 et 64 ans. Presque le quart de ces familles de nouveaux immigrants ont plus de deux enfants, contre 13 pour 100 des familles d'origine canadienne. En outre, parmi les familles de nouveaux venus les plus âgés, 12 pour 100 comptent trois enfants ou plus vivant à la maison; seulement un pour cent des familles composées de natifs du Canada sont dans la même situation.

Tableau C.4 : Familles avec enfants jamais mariés vivant à la maison, selon le nombre des enfants et l'âge de la famille – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges (y compris 15-24)		
Un enfant	43 %	40 %
Deux enfants	40 %	38 %
Trois enfants ou plus	17 %	23 %
25-44 ans		
Un enfant	33 %	38 %
Deux enfants	45 %	38 %
Trois enfants ou plus	21 %	24 %
45-64 ans		
Un enfant	48 %	36 %
Deux enfants	39 %	41 %
Trois enfants ou plus	13 %	23 %
65 ans et plus		
Un enfant	90 %	63 %
Deux enfants	9 %	25 %
Trois enfants ou plus	1 %	12 %

La majorité des nouveaux immigrants ont pour conjoint un autre nouvel immigrant

Plus de la moitié des 15 000 familles de nouveaux immigrants (54 pour 100) sont composées d'un conjoint récemment immigré marié ou vivant en union libre avec une personne ayant aussi récemment immigré, avec ou sans enfants. Une autre tranche de 16 pour 100 des familles comportent un conjoint récemment immigré et une personne arrivée antérieurement, soit avant 1981. Il est aussi fréquent au sein des familles de nouveaux immigrants (18 pour 100 des cas) qu'un nouveau venu ait pour conjoint une personne née au Canada.

Figure C.3 : Types de familles de nouveaux immigrants, avec indication du statut des conjoints – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

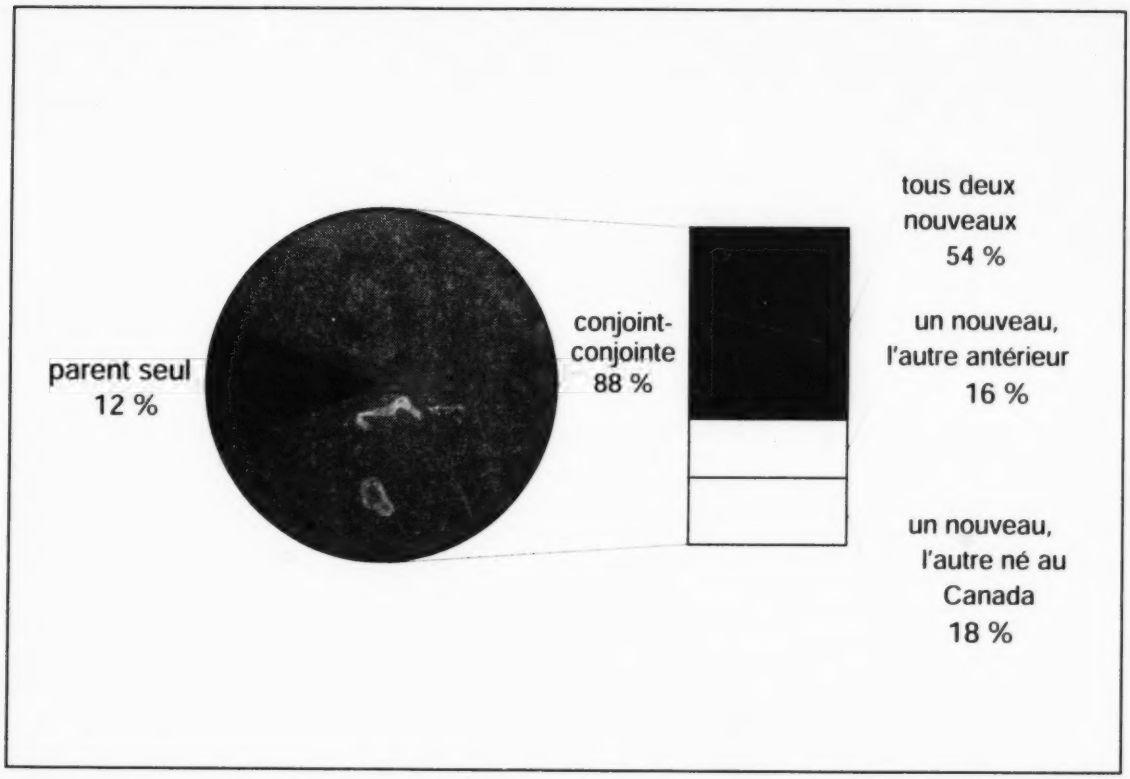

Parmi les familles d'immigrants admis avant 1981, plus de deux sur cinq comptent un immigrant dont le conjoint est né au Canada (42 pour 100, donnée non illustrée dans la figure C.3). Cette situation est presque deux fois et demie plus fréquente que chez les nouveaux immigrants.

Les unions matrimoniales contractées par les nouveaux immigrants prennent le plus souvent la forme de mariages. Six pour cent des couples de nouveaux immigrants vivent en union libre, soit la moitié moins que chez les couples d'origine canadienne. L'union libre, formule qui l'emporte nettement chez

les jeunes couples d'origine canadienne, est aussi celle que privilégient une proportion non négligeable de nouveaux immigrants (41 pour 100).

La faible fréquence des unions libres découle en partie de la législation de l'immigration qui ne reconnaît pas ce type de relations. Les conjoints de fait doivent être admis séparément, alors que deux époux peuvent l'être ensemble. Les différences d'attitude envers l'union libre peuvent également jouer un rôle.

Tableau C.5 : Couples vivant en union libre en pourcentage de tous les couples formés d'un conjoint et d'une conjointe, selon l'âge du partenaire le plus âgé – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	Familles d'origine canadienne	Familles de nouveaux immigrants
Tous les âges	12 %	6 %
15-24 ans	63 %	41 %
25-44 ans	16 %	6 %
45-64 ans	7 %	3 %
65 ans et plus	2 %	1 %

Ménages

18 000 ménages de nouveaux immigrants dans la région métropolitaine de Winnipeg

« Ménage de nouveaux immigrants »

Un ménage est un groupe de personnes occupant un même logement. Dans un ménage de nouveaux immigrants, on compte une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus ayant récemment immigré au Canada, soit entre 1981 et 1996. Tous les nouveaux immigrants de 15 ans ou plus font partie de ménages de nouveaux immigrants.

On subdivise les ménages de nouveaux immigrants selon la période où ils ont été admis, de la même façon que les individus. Un ménage comptant une ou plusieurs personnes de 15 ans ou plus arrivées entre 1991 et 1996 est un ménage des années 1990. Si tous les membres du ménage de 15 ans ou plus ont immigré entre 1991 et 1996, on dit de ce ménage qu'il est composé d'« immigrants des années 1990 uniquement ». S'il compte des personnes de 15 ans ou plus qui appartiennent à d'autres groupes, on dit qu'il est formé d'« immigrants des années 1990 et d'autres personnes ». Par « autres personnes », on entend les immigrants arrivés avant 1991, les natifs du Canada, ou les deux. Un ménage d'immigrants des années 1980 comprend au moins une personne ayant immigré pendant les années 1980, mais aucune admise entre 1991 et 1996.

« Ménage d'origine canadienne »

Un ménage d'origine canadienne est un ménage dont tous les membres de 15 ans ou plus sont nés au Canada.

« Ménage d'immigrants antérieurs »

Un ménage formé d'immigrants antérieurs comprend une ou plusieurs personnes ayant immigré en 1980 ou avant, mais aucune personne admise après 1980.

Ensemble, ces trois groupes forment la totalité des ménages, puisqu'on ne tient pas compte ici des ménages constitués exclusivement de résidents non permanents. La notion de ménages de nouveaux immigrants est la plus englobante des trois tandis que celle de ménages d'origine canadienne est la plus restrictive. Un bon nombre de ménages formés d'immigrants antérieurs (plus de la moitié d'entre eux à Winnipeg) comprennent des natifs du Canada, notamment des enfants nés au Canada de plus de 14 ans.

En 1996, on comptait à Winnipeg 18 000 ménages de nouveaux immigrants (c'est-à-dire dont au moins un membre de 15 ans ou plus était un nouvel immigrant). Ces ménages représentaient sept pour cent de l'ensemble des ménages de la capitale manitobaine.

Les deux cinquièmes des ménages de nouveaux immigrants (7300) comptent au moins une personne arrivée durant les années 1990. Presque la moitié de ces ménages (3400) sont exclusivement formés d'immigrants arrivés tout récemment. Il est aussi assez fréquent que des immigrants très récents vivent avec des immigrants admis avant 1991, avec des natifs du Canada, ou avec les deux (3900 ménages).

Les trois quarts des ménages de Winnipeg comptent seulement des personnes nées au Canada. Les ménages restants (18 pour 100) regroupent des immigrants arrivés pendant les périodes antérieures. Plus de la moitié de ces derniers ménages comprennent également des natifs du Canada, souvent des enfants nés après l'arrivée des parents.

Tableau C.6 : Ménages, selon le statut d'immigrant des personnes de 15 ans et plus – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	Nombre de ménages	Proportion de tous les ménages
Ménages d'origine canadienne	196 700	75 %
Ménages d'immigrants antérieurs	46 200	18 %
Ménages de nouveaux immigrants	18 300	7 %
Immigrants des années 1980	10 900	4,2 %
Immigrants des années 1990 avec d'autres	3 900	1,5 %
Avec natifs du Canada	*900*	*0,3 %*
Avec autres immigrants	*2 600*	*1,0 %*
Avec natifs du Canada et autres immigrants	*340*	*0,1 %*
Immigrants des années 1990 seulement	3 400	1,3 %
Total	261 100	100 %

Les ménages de nouveaux immigrants sont plus nombreux à ne pas se limiter à la famille nucléaire

La majorité des ménages sont constitués de familles. Les familles peuvent vivre seules (les ménages forment alors des familles nucléaires), avec d'autres familles (ménages multifamiliaux), ou avec des personnes hors famille pouvant être apparentées ou non (ménages à famille élargie). Tous les autres ménages sont des ménages non familiaux composés d'une ou de plusieurs personnes pouvant être apparentées par le sang ou non.

Un ménage formé de nouveaux immigrants est beaucoup plus susceptible qu'un ménage d'origine canadienne d'être constitué d'une famille ou plus. C'est le cas de plus de quatre ménages sur cinq constitués de nouveaux immigrants (83 pour 100), contre 64 pour 100 des ménages d'origine canadienne.

Plus du tiers des ménages d'origine canadienne sont des ménages non familiaux, et la plupart des ménages dans cette situation ne comptent qu'une personne vivant seule (31 pour 100 de l'ensemble des ménages). Au sein des ménages de nouveaux immigrants, les personnes seules sont relativement rares (11 pour 100).

La plupart des ménages sont formés d'une famille nucléaire, c'est-à-dire un couple avec ou sans enfants ou un parent seul avec un enfant ou plus. Les ménages formés d'une famille nucléaire seulement sont aussi fréquents chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada.

Une proportion appréciable des ménages de nouveaux immigrants regroupent une famille nucléaire et d'autres personnes (14 pour 100). Dans la plupart de ces ménages à famille élargie, la ou les personnes ne faisant pas partie de la famille nucléaire y sont apparentées. Les personnes nées au Canada forment elles aussi des ménages à famille élargie, mais beaucoup plus rarement (quatre pour cent).

De même, les nouveaux immigrants forment beaucoup plus souvent que les natifs du Canada des ménages regroupant deux familles ou plus. Ces familles peuvent être apparentées, par exemple lorsqu'un couple marié vit avec la famille d'un de ses enfants. Les ménages multifamiliaux sont le plus souvent composés de tout nouveaux immigrants vivant avec d'autres Canadiens. Par contre, les ménages réunissant des immigrants antérieurs et des personnes nées au Canada comptent rarement deux familles ou plus. De toute évidence, nombre de nouveaux immigrants vivent dans des ménages différents de la famille nucléaire traditionnelle.

Tableau C.7 : Structure des ménages – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Ménages familiaux				Ménages non familiaux		Nombre de ménages
	Ménages familiaux - total	Familles nucléaires	Familles élargies	Familles multiples	Personnes seules	Plusieurs personnes	
D'origine canadienne	64 %	60 %	4 %	0 %	31 %	6 %	196 700
Immigrants antérieurs	73 %	67 %	5 %	1 %	24 %	3 %	46 200
Nouveaux immigrants	83 %	62 %	14 %	7 %	11 %	6 %	18 300
Années 1980	*82 %*	*66 %*	*11 %*	*4 %*	*13 %*	*5 %*	*10 900*
Années 1990 avec d'autres	*93 %*	*49 %*	*26 %*	*18 %*	*0 %*	*7 %*	*3 900*
Années 1990 uniquement	*74 %*	*63 %*	*8 %*	*4 %*	*19 %*	*7 %*	*3 400*
Tous les ménages	67 %	61 %	5 %	1 %	28 %	5 %	261 100

La taille des ménages des nouveaux immigrants tend à être importante

Tableau C.8 : Taille des ménages – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Nombre de personnes dans le ménage			Taille estimative
	1 à 3	4 ou 5	6 ou plus	
D'origine canadienne	78 %	20 %	2 %	2,5
Immigrants antérieurs	74 %	23 %	3 %	2,6
Nouveaux immigrants	52 %	36 %	11 %	3,6
Années 1980	*52 %*	*38 %*	*10 %*	*3,5*
Années 1990 avec d'autres	*46 %*	*34 %*	*20 %*	*4,1*
Années 1990 uniquement	*60 %*	*33 %*	*7 %*	*3,2*
Total des ménages	75 %	22 %	3 %	2,6

Pour estimer la taille des ménages, on a considéré que les ménages comprenant quatre ou cinq individus comptent en moyenne 4,5 personnes, et que les ménages composés de six individus ou davantage comptent en moyenne sept personnes. En ce qui concerne les effectifs de une à trois personnes, on a tenu compte dans le calcul du nombre réel de ménages présentant chacun de ces effectifs.

À Winnipeg, les ménages de nouveaux immigrants tendent à compter un plus grand nombre de personnes que les ménages d'origine canadienne et que les ménages formés d'immigrants arrivés antérieurement. Environ une fois sur deux (52 pour 100 des cas), les ménages de nouveaux immigrants comprennent une à trois personnes; c'est le cas d'au-delà des trois quarts des ménages d'origine canadienne (78 pour 100). On compte donc au-delà de deux fois plus souvent chez les nouveaux immigrants (48 pour 100) que chez les natifs du Canada (22 pour 100) des ménages formés de quatre individus ou plus.

Chez les nouveaux immigrants, la plupart des ménages de taille importante comptent quatre ou cinq individus. Les ménages regroupant des immigrants très récents et d'autres Canadiens sont plus susceptibles que les autres ménages d'être de très grande taille. Un de ces ménages sur cinq (20 pour 100) est composé de six personnes ou plus. La proportion des ménages de très grande taille chez les natifs du Canada est de seulement deux pour cent.

Tableau C.9 : Proportion des personnes consacrant des heures, sans rémunération, aux soins des enfants et des personnes âgées – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	Soins consacrés aux enfants	Soins consacrés aux personnes âgées
Femmes		
Nées au Canada	41 %	22 %
Admises avant 1981	36 %	19 %
Admises entre 1981 et 1990	54 %	13 %
Admises entre 1991 et 1996	52 %	13 %
Hommes		
Nés au Canada	34 %	16 %
Admis avant 1981	33 %	15 %
Admis entre 1981 et 1990	47 %	12 %
Admis entre 1991 et 1996	44 %	10 %

La proportion des 15 ans et plus qui déclarent consacrer sans rémunération du temps aux soins des enfants est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les natifs du Canada. Par contre, le pourcentage des nouveaux immigrants qui s'occupent régulièrement de personnes âgées est beaucoup plus faible.

Ces chiffres traduisent les différences que présentent la structure familiale et celle des ménages. Les nouveaux immigrants comptent en effet davantage de familles avec des enfants. On constate par ailleurs que des soins sont moins fréquemment dispensés aux personnes âgées parmi les nouveaux immigrants, même si la famille élargie est plus répandue chez ces derniers. Il semble donc que si les nouveaux immigrants forment des ménages dépassant le cadre de la famille nucléaire, ce ne soit pas uniquement pour s'occuper des personnes âgées.

PARTIE D : PARTICIPATION À LA VIE ÉCONOMIQUE

Vie active

Le taux d'activité est plus faible au début, mais l'adaptation est rapide

Une personne fait partie de la population active si elle a un emploi ou si elle cherche activement du travail. Les non-actifs peuvent fréquenter un établissement scolaire, élever des enfants ou être à la retraite; il arrive aussi qu'ils ne souhaitent pas ou ne peuvent pas chercher du travail, pour d'autres raisons.

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe. Aussi, les écarts observés relativement au taux d'activité entre les immigrants et les natifs du Canada peuvent tenir au fait qu'ils se répartissent différemment selon l'âge et le sexe. De même, les immigrants et les personnes nées au Canada peuvent avoir un comportement similaire si on les répartit en fonction de l'âge et du sexe selon des groupes particuliers, et des comportements différents lorsqu'on les subdivise en d'autres groupes. C'est pourquoi il est intéressant de considérer le taux d'activité sous l'angle de l'âge et du sexe.

Tableau D.1 : Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Population active
Femmes					
Nées au Canada	68 %	82 %	65 %	74 %	133 700
Admises avant 1981	84 %	85 %	66 %	74 %	18 700
Admises entre 1981 et 1990	59 %	80 %	69 %	73 %	7 200
Admises entre 1991 et 1996	54 %	73 %	53 %	65 %	4 300
Hommes					
Nés au Canada	71 %	92 %	79 %	84 %	147 600
Admis avant 1981	74 %	92 %	83 %	86 %	21 200
Admis entre 1981 et 1990	59 %	91 %	84 %	84 %	8 700
Admis entre 1991 et 1996	52 %	85 %	73 %	76 %	4 600

Pendant les premières années suivant leur admission, les immigrants accusent un taux d'activité inférieur à celui des personnes nées au Canada, mais s'en avoisinant avec le temps. Les immigrants arrivés antérieurement ont un taux d'activité légèrement supérieur à celui des Canadiens d'origine. Ces tendances s'observent chez les trois groupes d'âge, aussi bien chez les hommes que chez les femmes.

Les écarts observés entre le taux d'activité des trois groupes d'immigrants (répartis selon la période d'immigration) et celui des personnes nées au Canada sont similaires chez les hommes et les femmes. L'adaptation ne se fait toutefois pas de la même manière au sein des trois groupes d'âge. Par exemple, les jeunes et les jeunes adultes admis dans les années 1980 ont un taux d'activité sensiblement plus bas (59 pour 100) que les Canadiens d'origine (68 pour 100 chez les femmes et 71 pour 100 chez les hommes). Les 25-44 ans présentent des taux presque identiques. Les immigrants plus âgés admis dans les années 1980 affichent un taux d'activité supérieur à celui des Canadiens d'origine du même âge.

Les jeunes ayant immigré récemment sont moins actifs sur le marché du travail que ceux nés au Canada; toutefois, les jeunes admis avant 1981 ont un taux d'activité supérieur à celui des Canadiens d'origine du même âge. Il convient de noter qu'il s'agit là d'un très petit groupe, qui ne représente qu'un pourcentage minime des immigrants antérieurs.

Figure D.1 : Taux d'activité, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

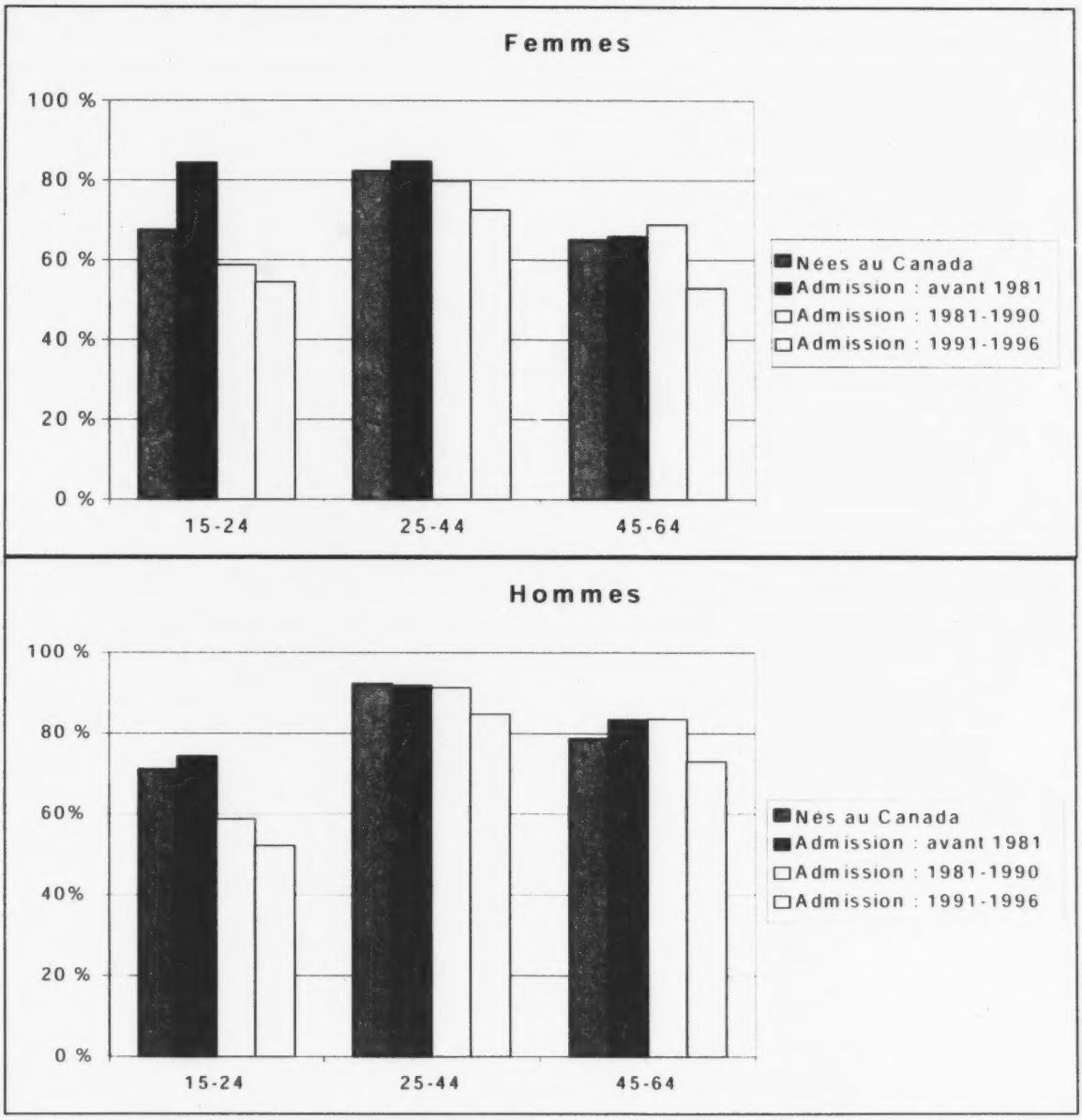

Processus d'adaptation analogue pour la plupart des niveaux de scolarité

Le taux d'activité varie selon l'âge et le sexe, mais aussi en fonction du niveau de scolarité. Pour aider à mieux comprendre le pourquoi des écarts existant entre les immigrants et les personnes nées au Canada, on indique ci-après les taux d'activité correspondant aux différents niveaux de scolarité. Le niveau de scolarité est celui que les répondants ont déclaré posséder lors du recensement.

Tableau D.2 : Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	Moins que 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou école de métiers	Diplôme universitaire	Total
Femmes						
Nées au Canada	36 %	57 %	80 %	83 %	88 %	74 %
Admises avant 1981	46 %	66 %	80 %	81 %	85 %	74 %
Admises entre 1981 et 1990	56 %	61 %	74 %	85 %	85 %	73 %
Admises entre 1991 et 1996	51 %	54 %	69 %	70 %	72 %	65 %
Hommes						
Nés au Canada	61 %	72 %	89 %	91 %	93 %	84 %
Admis avant 1981	75 %	81 %	88 %	88 %	91 %	86 %
Admis entre 1981 et 1990	82 %	69 %	87 %	87 %	93 %	84 %
Admis entre 1991 et 1996	70 %	57 %	75 %	84 %	85 %	76 %

En règle générale, lorsque l'on répartit les personnes selon leur niveau de scolarité, la proportion des actifs croît à raison du niveau d'instruction. Cette observation s'applique aux natifs du Canada ainsi qu'aux trois groupes d'immigrants, à une exception près : les hommes admis après 1980 et qui n'avaient fait que des études primaires, au moment du recensement de 1996, étaient plus actifs que ceux qui avaient étudié au secondaire.

Parmi les titulaires d'un diplôme d'études secondaires ou d'un diplôme ou grade d'études postsecondaires, les tout nouveaux immigrants affichent un taux d'activité beaucoup plus faible que les natifs du Canada présentant les mêmes acquis scolaires. Par exemple, les femmes qui ont immigré dans les années 1990 et qui possèdent un diplôme d'études secondaires ont un taux d'activité de 69 pour 100, alors que ce taux est de 80 pour 100 chez les femmes nées au Canada.

Au fil des ans, le comportement des immigrants se rapproche de celui des personnes nées au Canada. Les immigrants qui se trouvent au pays depuis plus de cinq ans sont en effet plus nombreux sur le marché du travail que ceux qui sont arrivés depuis moins longtemps.

Cependant, l'analyse des immigrants ayant fait des études primaires fait ressortir une tendance différente : indépendamment de la durée de leur séjour au Canada, leur taux d'activité est nettement supérieur à celui des natifs du Canada présentant le même niveau de scolarité.

Figure D.2 : Taux d'activité des personnes de 15 à 64 ans, selon le niveau de scolarité et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

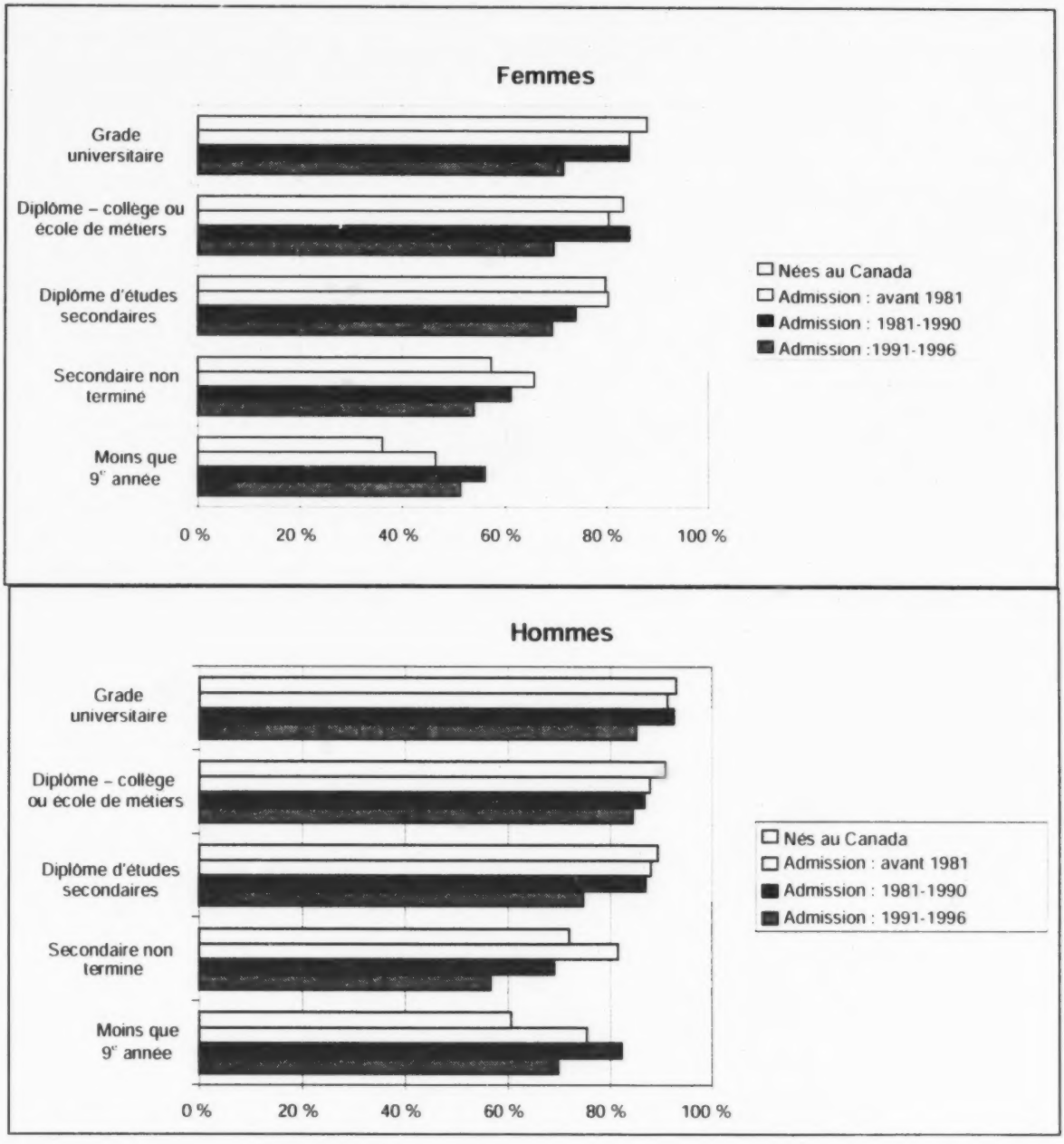

Tableau D.3 : Taux d'activité et connaissance de l'anglais des personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	Proportion de la population sans connaissance de l'anglais	Taux d'activité		
		Sans anglais	Anglais	Total
Femmes				
Nées au Canada	S. O.	S. O.	74 %	74 %
Admises avant 1981	3 %	49 %	74 %	74 %
Admises entre 1981 et 1990	7 %	53 %	75 %	73 %
Admises entre 1991 et 1996	11 %	50 %	67 %	65 %
Hommes				
Nés au Canada	S. O.	S. O.	84 %	84 %
Admis avant 1981	1 %	61 %	86 %	86 %
Admis entre 1981 et 1990	3 %	81 %	84 %	84 %
Admis entre 1991 et 1996	7 %	58 %	77 %	76 %

La plupart des immigrants peuvent parler anglais ou français lorsqu'ils immigrent au Canada. Lors du recensement de 1996, la grande majorité des hommes et des femmes qui ont été admis dans les années 1990 et qui se sont établis à Winnipeg parlaient anglais. Ceux qui ne connaissaient pas cette langue n'ont pas été aussi actifs, tant s'en faut, sur le marché du travail. L'étroite corrélation existant entre la connaissance de l'anglais et le comportement sur le marché du travail n'est guère étonnante.

Les immigrants présenteraient un taux d'activité un peu moins faible s'ils maîtrisaient tous l'anglais, comme le montre l'écart entre la troisième et la quatrième colonne dans le tableau. En ce qui concerne les immigrants les plus récents, l'ignorance de l'anglais réduit le taux d'activité de deux pour cent chez les femmes (65 pour 100 contre 67 pour 100) et de un pour cent chez les hommes (76 pour 100 par rapport à 77 pour 100). C'est donc dire que la connaissance de l'anglais explique une part, certes minime mais bien déterminée, de l'écart observé entre les immigrants les plus récents et les personnes nées au Canada.

La plupart des immigrants qui ne parlent pas l'anglais lors de leur arrivée l'apprennent par la suite, de sorte qu'après cinq années passées au Canada, ils affichent un taux d'activité analogue à celui des Canadiens d'origine. Ainsi, l'ignorance de cette langue entrave-t-elle d'autant moins l'entrée sur le marché du travail que se prolonge la durée du séjour au Canada. Il s'agit donc toujours d'un obstacle très important, mais qu'ont à surmonter un nombre décroissant de personnes.

De nombreux facteurs peuvent expliquer les écarts présentés par le taux d'activité. Il faut donc se garder d'attribuer ces écarts au seul facteur traité dans l'un ou l'autre des tableaux ou des graphiques. Par exemple, si de nombreux immigrants ne parlant pas l'anglais ont aussi un niveau de scolarité inférieur à la moyenne, leur faible taux d'activité peut être attribuable à un niveau d'instruction peu élevé plutôt qu'à l'ignorance de cette langue. Autre exemple, si l'ignorance de l'anglais est en étroite corrélation avec un âge relativement avancé (comme ce peut être le cas des personnes ayant immigré après 50 ans et venant de pays où l'on ne parle pas l'anglais), ce facteur peut n'avoir qu'une faible incidence sur le taux d'activité, étant donné qu'un certain nombre d'entre elles n'entreraient pas sur le marché du travail même si elles connaissaient l'anglais. Cela dit, on n'en retire pas moins du tableau une impression que vient étayer une analyse plus approfondie. En effet, lorsque l'on examine conjointement le niveau de scolarité, l'âge et le sexe ainsi que la connaissance de l'anglais, on constate que l'ignorance de cette langue a sur les taux d'activité une incidence évidente et bien définie, se rapprochant de celle illustrée dans le tableau.

Le chômage : un phénomène fréquent pendant les premières années

Comme le taux d'activité, le taux de chômage varie selon l'âge et le sexe ainsi que le niveau de scolarité; la connaissance de l'anglais a également une incidence. On compare ci-après le phénomène du chômage chez les immigrants et les personnes nées au Canada en étudiant chacun de ces facteurs. Rappelons que les écarts observés entre les groupes sur le chapitre du chômage peuvent être liés à plusieurs facteurs, pas seulement à celui traité dans un tableau particulier.

Le tableau D.4 montre bien que les moyennes globales peuvent ne pas toujours rendre compte des détails sous-jacents. C'est ainsi que le taux de chômage global indiqué pour les hommes ayant immigré avant 1981 est inférieur au taux signalé pour les hommes nés au Canada, alors que c'est l'inverse que l'on constate au sein de chaque groupe. Cette particularité est attribuable aux différences existant entre les deux groupes sur le chapitre de la structure par âge.

Tableau D.4 : Taux de chômage des personnes de 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Chômeurs
Femmes					
Nées au Canada	13 %	6 %	5 %	7 %	9 900
Admises avant 1981	8 %	4 %	5 %	5 %	900
Admises entre 1981 et 1990	13 %	9 %	8 %	9 %	700
Admises entre 1991 et 1996	18 %	12 %	17 %	14 %	600
Hommes					
Nés au Canada	15 %	7 %	6 %	9 %	12 700
Admis avant 1981	18 %	7 %	7 %	7 %	1 600
Admis entre 1981 et 1990	15 %	8 %	6 %	9 %	800
Admis entre 1991 et 1996	16 %	11 %	16 %	12 %	600

Les immigrants qui sont au pays depuis quelques années sont plus nombreux à connaître le chômage que ceux qui s'y trouvent depuis plus longtemps. À Winnipeg, par exemple, les hommes admis dans les années 1990 ont enregistré des taux de chômage de 11 à 16 pour 100, suivant leur groupe d'âge, tandis que les femmes ont connu des taux de 12 à 18 pour 100. Les personnes ayant immigré avant 1981 sont beaucoup moins souvent au chômage, leur taux étant inférieur à celui des natifs du Canada.

Il semble donc assez fréquent pour les immigrants de vivre une ou plusieurs périodes de chômage pendant leurs premières années au Canada, surtout les cinq premières, où ils peuvent ne pas encore avoir trouvé un emploi stable.

Tableau D.5 : Taux de chômage, selon le niveau de scolarité, des personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	Moins que la 9e année	Secondaire non terminé	Diplôme d'études secondaires	Diplôme d'un collège ou d'une école de métiers	Grade universitaire	Total
Femmes						
Nées au Canada	18 %	11 %	7 %	6 %	4 %	7 %
Admises avant 1981	5 %	6 %	5 %	4 %	4 %	5 %
Admises entre 1981 et 1990	11 %	10 %	9 %	11 %	7 %	9 %
Admises entre 1991 et 1996	21 %	16 %	15 %	10 %	12 %	14 %
Hommes						
Nés au Canada	18 %	13 %	8 %	6 %	4 %	9 %
Admis avant 1981	12 %	11 %	8 %	6 %	3 %	7 %
Admis entre 1981 et 1990	14 %	10 %	9 %	7 %	5 %	9 %
Admis entre 1991 et 1996	19 %	20 %	9 %	12 %	10 %	12 %

Les tendances que l'on vient de présenter, quant à la façon dont les immigrants s'adaptent à la vie économique, valent pour tous les niveaux de scolarité. Par exemple, les hommes ayant immigré dans les années 1990 et qui possèdent un diplôme décerné par un collège ou une école de métiers accusent un taux de chômage de 12 pour 100. Ce taux baisse à sept pour cent chez les immigrants admis pendant les années 1980. Les immigrants arrivés antérieurement, hommes et femmes, connaissent en général un taux de chômage inférieur à celui qu'affichent les natifs du Canada.

Les immigrants n'ayant pas achevé leurs études secondaires semblent s'adapter plus rapidement que les plus instruits. On peut en conclure que les immigrants plus scolarisés ont besoin d'un certain temps pour se trouver un emploi stable correspondant à leur niveau de scolarité. Après la période d'adaptation, cependant, les immigrants plus scolarisés sont beaucoup moins frappés par le chômage que les moins instruits.

Tableau D.6 : Chômage et connaissance de l'anglais, personnes de 15 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	Proportion de la population sans connaissance de l'anglais	Taux de chomage		
		Sans anglais	Anglais	Total
Femmes				
Nées au Canada	S. O.	S. O.	7 %	7 %
Admises avant 1981	3 %	6 %	5 %	5 %
Admises entre 1981 et 1990	7 %	13 %	9 %	9 %
Admises entre 1991 et 1996	11 %	22 %	13 %	14 %
Hommes				
Nés au Canada	S. O.	S. O.	9 %	9 %
Admis avant 1981	1 %	25 %	7 %	7 %
Admis entre 1981 et 1990	3 %	12 %	9 %	9 %
Admis entre 1991 et 1996	7 %	17 %	12 %	12 %

Les nouveaux immigrants qui ne parlent pas l'anglais sont plus nombreux à être au chômage que ceux qui le parlent. L'écart observé entre le taux de chômage des immigrants qui connaissent l'anglais et ceux qui ne le connaissent pas peut même atteindre 18 pour 100, suivant le sexe et la période d'immigration. On constate cet écart chez les immigrants antérieurs aussi bien que chez les nouveaux. Bien que cette différence semble considérable, elle a un effet secondaire par rapport à l'incidence de la maîtrise de la langue sur les taux d'activité examinés ci-dessus. La connaissance de l'anglais détermine beaucoup plus la décision de chercher un emploi que le risque de le perdre.

Comme la proportion des immigrants qui ne parlent pas l'anglais est minime et que leur taux de chômage n'est que légèrement supérieur, on ne peut considérer l'ignorance de l'anglais comme la principale cause du taux de chômage plus élevé des nouveaux immigrants.

La proportion des hommes et des femmes occupés augmente en proportion de la durée du séjour

Tableau D.7 : Rapport emploi-population des 15 à 64 ans, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

	15-24	25-44	45-64	15-64	Personnes occupées
Femmes					
Nées au Canada	59 %	77 %	62 %	69 %	123 800
Admises avant 1981	78 %	81 %	63 %	70 %	17 800
Admises entre 1981 et 1990	51 %	73 %	64 %	67 %	6 600
Admises entre 1991 et 1996	45 %	64 %	43 %	56 %	3 700
Hommes					
Nés au Canada	60 %	85 %	74 %	77 %	134 900
Admis avant 1981	61 %	85 %	78 %	80 %	19 600
Admis entre 1981 et 1990	50 %	84 %	78 %	76 %	8 000
Admis entre 1991 et 1996	44 %	75 %	62 %	67 %	4 000

Plus de la moitié des femmes et les deux tiers des hommes d'âge actif ayant immigré entre 1991 et 1996 sont occupés. Chez les immigrants admis pendant les années 1980, ces proportions sont de 67 pour 100 dans le cas des femmes et de 76 pour 100 dans celui des hommes, soit des pourcentages presque identiques à ceux qu'ont enregistrés les natifs du Canada. Comme on l'a montré dans les pages précédentes, ces écarts tiennent essentiellement aux différences entre les taux d'activité.

Chez les immigrants antérieurs, ces rapports sont même supérieurs à ceux des nouveaux immigrants et des Canadiens d'origine. Les hommes affichent un rapport global plus élevé du fait que les immigrants antérieurs comptent une forte proportion d'hommes de 45 à 64 ans.

Les emplois des nouveaux immigrants

Les hommes de 25 à 64 ans dont l'arrivée est très récente travaillent plus souvent à temps partiel

Sont considérées comme ayant occupé un emploi à temps partiel les personnes ayant travaillé moins de 30 heures par semaine pendant la plupart des semaines où elles ont travaillé en 1995. Comme les données recueillies portent sur l'ensemble de l'année 1995, seules les personnes admises avant 1995 sont comptées parmi les immigrants dont l'arrivée est très récente.

La proportion des 15 à 64 ans qui travaillent à temps partiel correspond à la moyenne des proportions calculées pour les trois groupes d'âge, pondérée par l'effectif relatif de chaque groupe d'âge. Comme les taux par âge varient beaucoup, les différences présentées par la structure par âge peuvent avoir une incidence considérable sur le taux global. Ainsi, la concentration, dans les groupes d'âge supérieur, des immigrants arrivés avant les années 1980 fait que l'on retrouve peu de travailleurs à temps partiel dans ce dernier groupe par rapport aux autres groupes. Lorsque l'on fait cette comparaison pour chaque groupe d'âge, il apparaît clairement que les immigrants arrivés pendant les périodes antérieures ne diffèrent pas beaucoup des autres groupes en ce qui concerne le taux du travail à temps partiel.

Tableau D.8 : Les travailleurs à temps partiel en pourcentage des personnes occupées, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1995

	15-24	25-44	45-64	15-64
Femmes				
Nées au Canada	61 %	28 %	29 %	35 %
Admises avant 1981	56 %	22 %	25 %	25 %
Admises entre 1981 et 1990	64 %	22 %	23 %	29 %
Admises entre 1991 et 1994	56 %	26 %	31 %	32 %
Hommes				
Nés au Canada	51 %	7 %	7 %	16 %
Admis avant 1981	41 %	7 %	7 %	8 %
Admis entre 1981 et 1990	49 %	8 %	4 %	13 %
Admis entre 1991 et 1994	44 %	15 %	11 %	19 %

La proportion des personnes occupées qui travaillent à temps partiel varie considérablement selon l'âge et le sexe. Quarante pour cent ou plus des jeunes adultes occupés travaillent à temps partiel, cela surtout parce qu'un bon nombre d'entre eux fréquentent également un établissement scolaire. Le quart environ des femmes occupées de 25 à 64 ans, exception faite de celles qui ont immigré très récemment, travaillent à temps partiel; chez les hommes, cette proportion tourne autour de sept pour cent.

Le travail à temps partiel est un peu moins répandu chez les immigrants admis dans les années 1980 ou avant que chez les natifs du Canada. Cependant, les hommes de 25 à 64 ans arrivés pendant les années 1990 sont plus susceptibles de travailler à temps partiel que ceux qui sont établis au pays depuis plus longtemps. Il semble donc que le travail à temps partiel serve à certains nouveaux immigrants de tremplin pour entrer sur le marché du travail.

La plupart des nouveaux immigrants se retrouvent dans les ventes et services, et les industries de transformation

La Classification type des professions de 1991 répartit les professions entre six grands groupes :

1) Ventes et services	Ventes et services
2) Industries de transformation	Transformation, fabrication et services d'utilité publique
	Secteur primaire
3) Administration	Affaires, finance et administration
4) Gestion et sciences sociales	Sciences sociales, enseignement, administration publique et religion
	Arts, culture, sports et loisirs
	Gestion
5) Métiers, transport	Métiers, transport et machinerie
6) Santé, sciences	Santé
	Sciences naturelles et appliquées

On s'attarde ici sur les emplois qu'occupent les immigrants de 25 à 64 ans. On fait abstraction des jeunes, car bon nombre d'entre eux fréquentent toujours un établissement scolaire; ils ont tendance à occuper des emplois à court terme et à temps partiel, qui sont moins susceptibles de correspondre à des choix scolaires et professionnels que ceux des adultes plus âgés.

Tableau D.9 : Professions des femmes et des hommes occupés de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

	Ventes et services	Industries de transformation	Administration	Gestion et sciences sociales	Métiers, transport	Santé, sciences	Total occupés
Femmes							
Nées au Canada	25 %	3 %	38 %	21 %	2 %	13 %	100 100
Admises avant 1981	29 %	14 %	24 %	16 %	3 %	15 %	17 000
Admises entre 1981 et 1990	33 %	23 %	18 %	9 %	2 %	16 %	5 600
Admises entre 1991 et 1996	43 %	26 %	11 %	8 %	2 %	11 %	3 000
Hommes							
Nés au Canada	20 %	8 %	13 %	23 %	25 %	11 %	110 500
Admis avant 1981	17 %	15 %	9 %	21 %	27 %	11 %	19 000
Admis entre 1981 et 1990	20 %	24 %	7 %	11 %	25 %	13 %	6 900
Admis entre 1991 et 1996	27 %	27 %	5 %	14 %	16 %	11 %	3 400

Les immigrants occupés travaillent plus souvent que les natifs du Canada dans les ventes et services ainsi que dans les industries de transformation, surtout s'ils sont arrivés au pays pendant les années 1990. Plus de la moitié des hommes occupés et les deux tiers des femmes occupées qui résident au pays depuis cinq ans ou moins occupent des emplois dans les ventes et services ainsi que dans les industries de transformation, comparativement à 28 pour 100 des natifs du Canada.

Par contre, les immigrants dont l'arrivée est la plus récente se rencontrent en plus petit nombre dans l'administration, la gestion et les sciences sociales, secteurs populaires auprès des Canadiens. Les hommes arrivés il y a plus de cinq ans et les Canadiens d'origine sont représentés plus ou moins également dans les métiers et le transport, ainsi que dans les domaines de la santé et des sciences.

Ces tendances sont probablement attribuables à de nombreux facteurs, dont le mode de sélection des immigrants ainsi que leur niveau de scolarité et leur domaine d'études. Cela dit, le choix professionnel des immigrants est aussi déterminé par la nécessité dans laquelle ils se trouvent de s'adapter à la vie économique et par les obstacles qu'ils ont à surmonter pour exercer les divers métiers et professions. Il est probable en effet que les nouveaux immigrants soient nombreux à trouver plus facile d'obtenir un emploi dans les ventes et services ainsi que les industries de transformation que dans les autres secteurs.

Figure D.3 : Professions des femmes et des hommes de 25 à 64 ans ayant un emploi – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

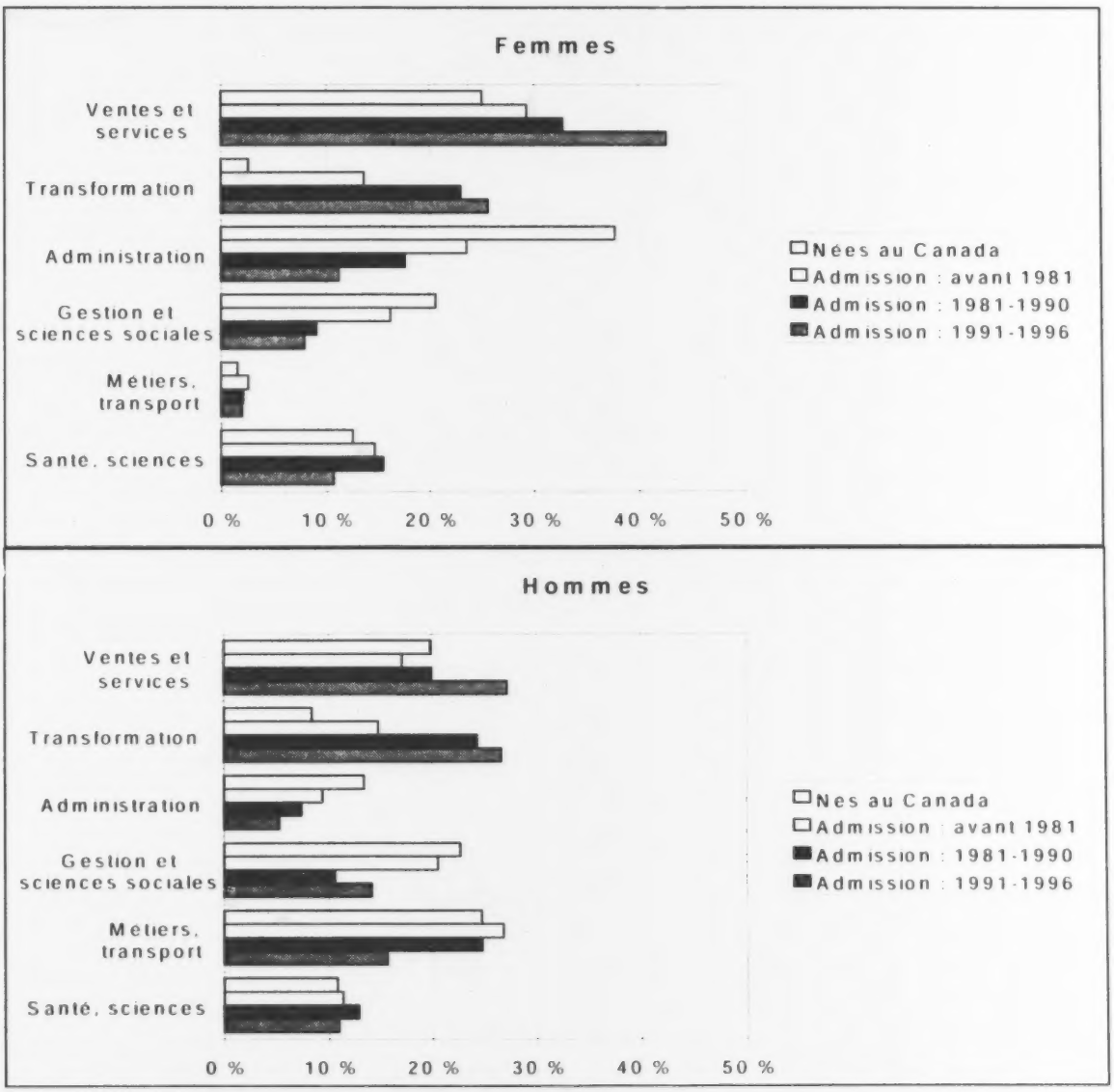

De nombreux nouveaux immigrants dans le secteur manufacturier et l'accueil

La Classification type des industries de 1980 répartit les industries entre six grands groupes :

Secteur manufacturier	Industries de première transformation et secteur manufacturier
Construction et transport	Construction, transport et entreposage, et communications
Commerce	Commerce de gros et de détail
Services aux entreprises	Intermédiaires financiers, assurances, services immobiliers, et services aux entreprises
Secteur public	Services gouvernementaux, enseignement et services de soins de santé
Accueil et autres services	Hébergement, restauration, et autres services

Dans la région métropolitaine de Winnipeg, une forte proportion des nouveaux immigrants de 25 à 64 ans occupent des emplois dans le secteur manufacturier, l'accueil et les autres services. Par contre, par rapport aux natifs du Canada, ils sont moins nombreux à travailler dans le secteur public, les services aux entreprises, la construction, le transport et les communications. La répartition, selon l'industrie, des emplois occupés par les immigrants antérieurs se rapproche davantage de ce qu'elle est chez les personnes nées au Canada, sauf en ce qui concerne le secteur manufacturier.

Tableau D.10 : Emploi, selon l'industrie, des 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

	Secteur manufacturier	Construction et transport	Commerce	Services aux entreprises	Secteur public	Accueil et autres services
Femmes						
Nées au Canada	7 %	8 %	15 %	15 %	43 %	12 %
Admises avant 1981	18 %	5 %	12 %	9 %	41 %	15 %
Admises entre 1981 et 1990	27 %	2 %	12 %	7 %	34 %	17 %
Admises entre 1991 et 1996	29 %	2 %	13 %	7 %	23 %	25 %
Hommes						
Nés au Canada	17 %	25 %	18 %	12 %	20 %	8 %
Admis avant 1981	26 %	22 %	13 %	8 %	19 %	11 %
Admis entre 1981 et 1990	38 %	15 %	13 %	7 %	15 %	12 %
Admis entre 1991 et 1996	35 %	8 %	17 %	7 %	13 %	19 %

Les jeunes nés au Canada vivant dans la région de Winnipeg – qui, à l'instar des nouveaux immigrants, sont de nouveaux venus sur le marché du travail – se concentrent davantage dans le commerce, l'accueil et les autres services que les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans. Entre le quart et plus du tiers des natifs du Canada âgés de 15 à 24 ans travaillent dans chacun de ces deux secteurs (données non illustrées dans le tableau D.10). En revanche, le secteur manufacturier emploie une proportion beaucoup plus forte de nouveaux immigrants que de jeunes nés au Canada. Par conséquent, en ce qui concerne la répartition des emplois selon les industries, les nouveaux immigrants de 25 à 64 ans ne profitent pas des mêmes débouchés que les jeunes d'origine canadienne.

Figure D.4 : Emploi selon l'industrie, personnes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

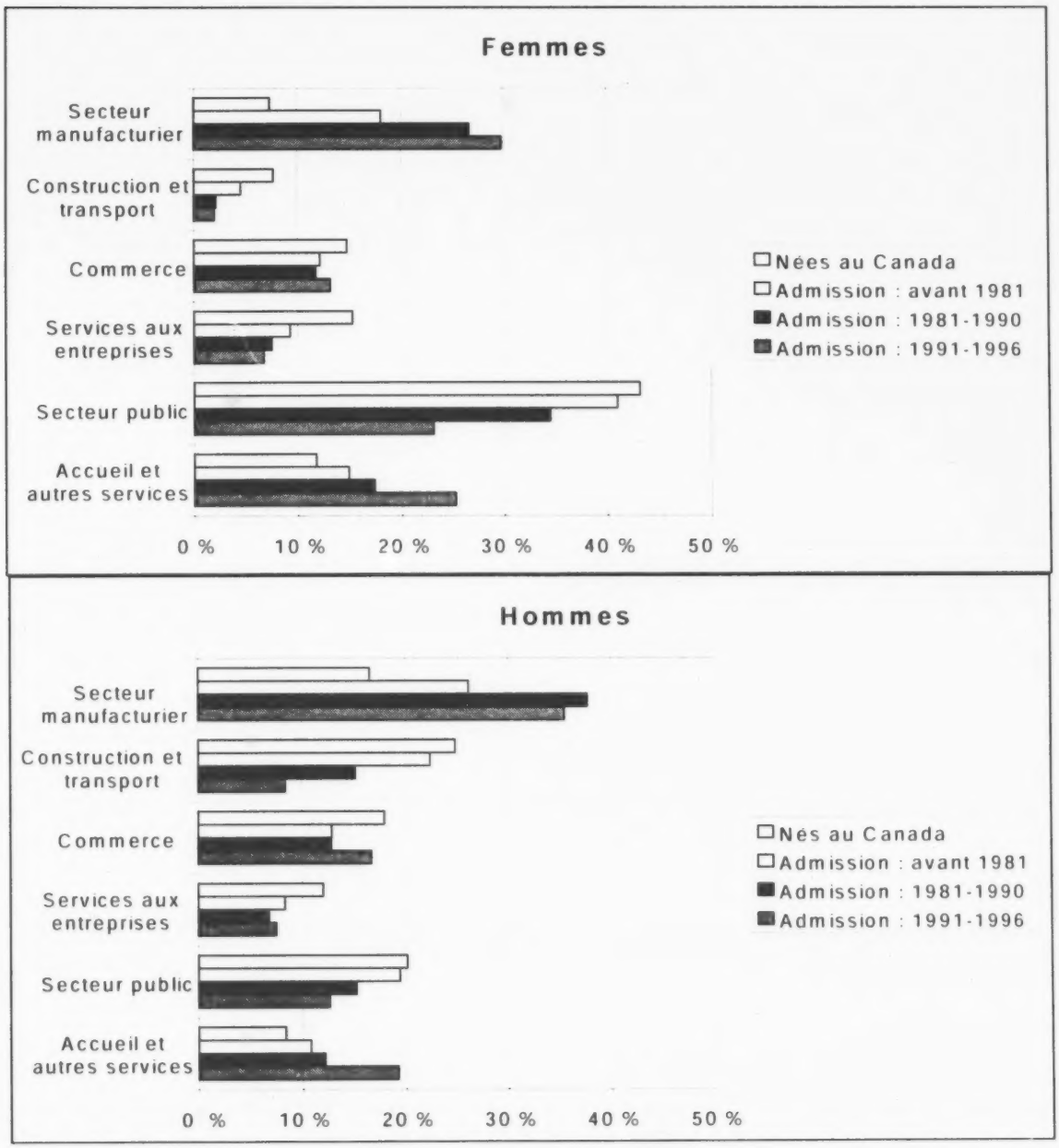

Les nouveaux immigrants occupent des emplois moins exigeants sur le plan professionnel

Dans les tableaux et graphiques présentés dans cette section et la suivante, les emplois sont répartis entre quatre niveaux de compétence, le niveau 4 étant le plus élevé et le niveau 1 le plus faible :

Niveau 1 : Brève expérience de travail; aucun niveau de scolarité exigé.
Niveau 2 : Études secondaires en plus d'une formation professionnelle particulière.
Niveau 3 : Formation collégiale ou formation d'apprenti.
Niveau 4 : Études universitaires.

Tableau D.11 : Emploi selon le niveau de compétence, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	8 %	42 %	23 %	27 %
Admises avant 1981	12 %	45 %	21 %	22 %
Admises entre 1981 et 1990	18 %	53 %	15 %	14 %
Admises entre 1991 et 1996	26 %	49 %	13 %	13 %
Hommes				
Nés au Canada	9 %	30 %	31 %	30 %
Admis avant 1981	9 %	29 %	36 %	27 %
Admis entre 1981 et 1990	16 %	38 %	28 %	18 %
Admis entre 1991 et 1996	20 %	35 %	24 %	20 %

Les emplois des nouveaux immigrants exigent un niveau de compétence plus faible que ceux des natifs du Canada. Trois sur dix des emplois occupés par des hommes nés au Canada (30 pour 100) exigent le niveau de compétence le plus élevé, soit des études universitaires. Il en va de même pour seulement le cinquième (20 pour 100) des emplois détenus par des hommes admis après 1990. En ce qui touche le niveau de compétence exigé pour les emplois, l'écart entre les nouveaux immigrants et les natifs du Canada est plus prononcé chez les femmes que chez les hommes.

Par rapport aux emplois des natifs du Canada, ceux des immigrants antérieurs, hommes et femmes, exigent un niveau de compétence analogue, bien qu'un peu moins élevé. Comme bien d'autres aspects de l'emploi et de l'activité sur le marché du travail, cet état de choses semble montrer que la situation des immigrants se rapproche de celle des personnes d'origine canadienne à mesure que se prolonge leur séjour au pays.

Figure D.5 : Emploi, selon le niveau de compétence, des femmes et des hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

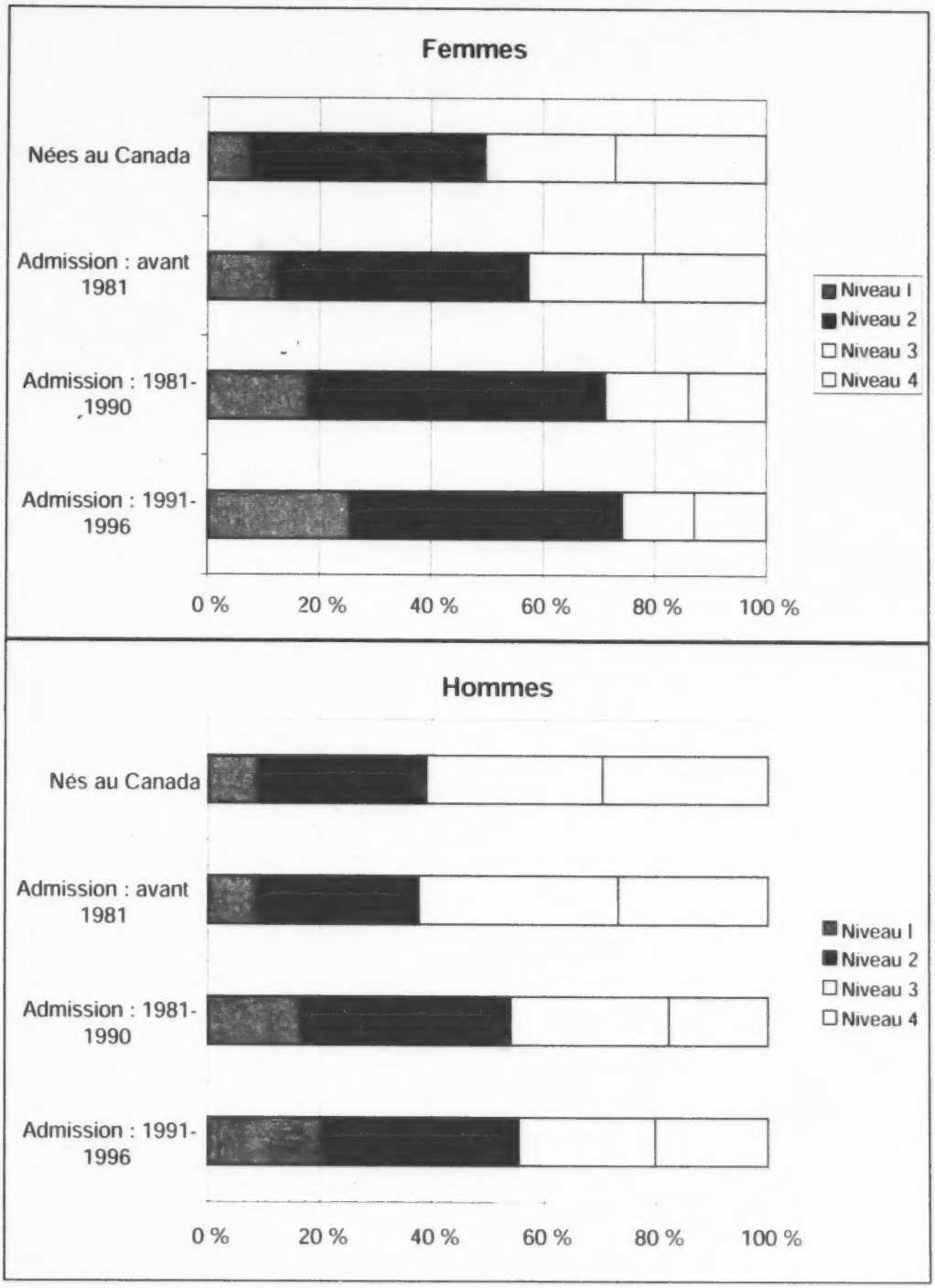

L'instruction des nouveaux immigrants n'est pas pleinement exploitée

Compte tenu des écarts existant entre le niveau de scolarité des nouveaux immigrants et celui des personnes nées au Canada, les données présentées ci-dessus au sujet du niveau de compétence exigé par les emplois n'indiquent pas directement si les compétences des nouveaux immigrants sont pleinement exploitées, ou sous-utilisées. Pour le savoir, il faut comparer, relativement à un niveau de scolarité donné, le niveau de compétence des emplois des nouveaux immigrants à celui des emplois occupés par les personnes nées au Canada. Dans le tableau D.12, on fait cette comparaison à propos des diplômés universitaires; on pourrait faire la même comparaison à propos d'autres niveaux d'instruction. Les quatre niveaux de compétence sont définis dans l'encadré précédant le tableau D.11.

Tableau D.12 : Niveaux de compétence des emplois occupés par les diplômés universitaires, femmes et hommes de 25 à 64 ans – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Femmes				
Nées au Canada	2 %	17 %	16 %	66 %
Admises avant 1981	3 %	20 %	15 %	62 %
Admises entre 1981 et 1990	5 %	38 %	16 %	40 %
Admises entre 1991 et 1996	18 %	40 %	11 %	31 %
Hommes				
Nés au Canada	2 %	11 %	16 %	70 %
Admis avant 1981	3 %	12 %	17 %	68 %
Admis entre 1981 et 1990	6 %	22 %	21 %	51 %
Admis entre 1991 et 1996	12 %	21 %	19 %	48 %

Les emplois des nouveaux immigrants titulaires d'un grade universitaire n'exigent pas le même niveau de compétence que les emplois des personnes nées au Canada. Chez les femmes nées au Canada, les deux tiers des diplômées universitaires occupées (66 pour 100) ont un emploi exigeant un grade universitaire. Toutefois, moins du tiers (31 pour 100) des femmes occupées ayant immigré dans les années 1990 ont un emploi correspondant à ce niveau. Sept sur dix (70 pour 100) des hommes nés au Canada titulaires d'un grade universitaire occupent un emploi exigeant des études universitaires. Mais c'est le cas de moins de la moitié (48 pour 100) des emplois occupés par les immigrants de sexe masculin titulaires d'un grade universitaire et dont l'arrivée est la plus récente.

Figure D.6 : Proportion des travailleurs pourvus d'un grade universitaire occupant un emploi exigeant des études universitaires – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

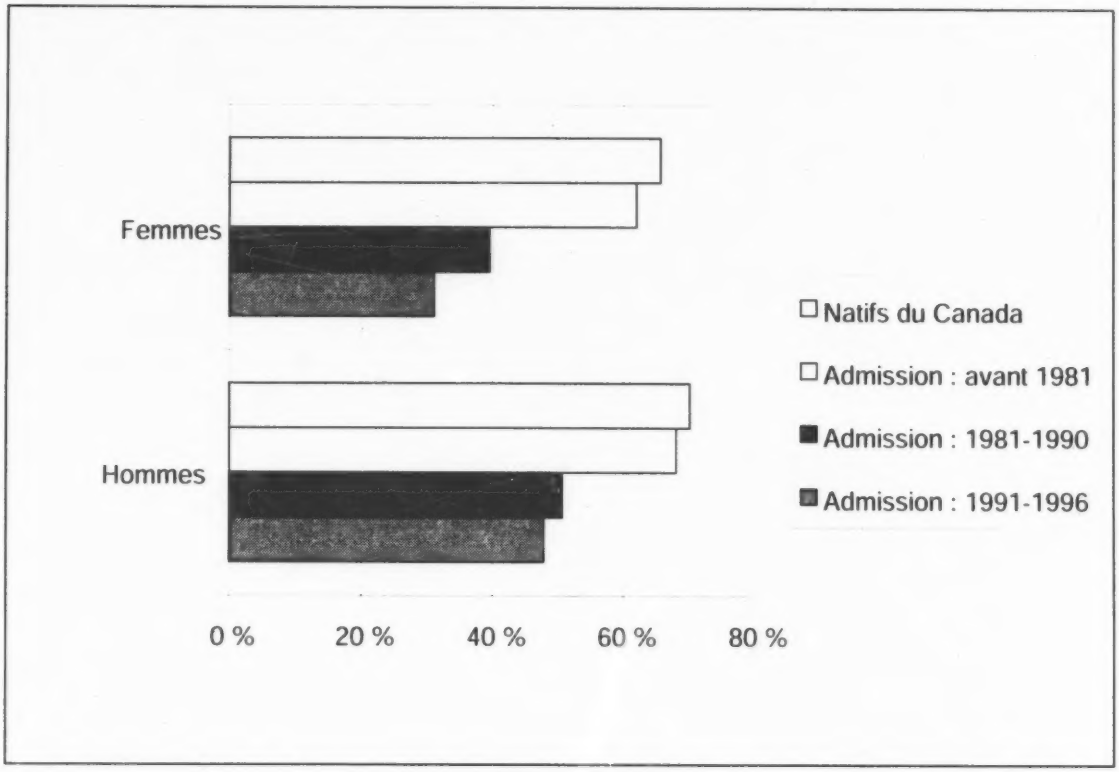

PARTIE E : REVENU

Sources et niveau de revenu

Les sources de revenu sont à mettre en relation avec l'emploi et le fait d'avoir immigré

On distingue ici trois grandes sources de revenu :

1) Revenu d'emploi, à savoir les salaires et les traitements, ou le revenu d'un travail autonome;
2) Autre revenu privé, à savoir le revenu de placements (principalement les intérêts et les dividendes), le revenu de retraite et de toute autre source privée;
3) Transferts gouvernementaux, dont les prestations d'assurance-chômage, les prestations du Régime de rentes du Québec ou du Régime de pensions du Canada, la pension de la Sécurité de la vieillesse et le Supplément de revenu garanti, et les autres prestations, comme les indemnisations versées aux accidentés du travail et les prestations d'aide sociale. Sont aussi compris la prestation fiscale pour enfants, les remboursements de la taxe sur les produits et services, et les crédits d'impôt provinciaux

Une personne peut tirer un revenu de l'une ou l'autre de ces sources, ou des trois. Le revenu déclaré dans le recensement de 1996 est le revenu qu'ont gagné en 1995 les personnes de 15 ans et plus. Comme la plupart des immigrants arrivés en 1995 ou après n'ont pu disposer de toute l'année 1995 pour gagner un revenu, ils ne sont pas compris ici.

Tableau E.1 : Personnes ayant un revenu, selon la source, et personnes sans revenu – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 (en pourcentage de la population des 15 ans et plus)

	Sans revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux	Nombre de personnes
Femmes					
Nées au Canada	7 %	64 %	37 %	61 %	216 200
Admises avant 1981	4 %	54 %	42 %	67 %	37 300
Admises entre 1981 et 1990	8 %	70 %	18 %	62 %	11 200
Admises entre 1991 et 1994	13 %	69 %	14 %	61 %	5 600
Hommes					
Nés au Canada	4 %	76 %	32 %	75 %	199 700
Admis avant 1981	0 %	68 %	42 %	84 %	33 600
Admis entre 1981 et 1990	5 %	82 %	14 %	82 %	11 200
Admis entre 1991 et 1994	6 %	77 %	14 %	83 %	5 000

L'emploi est la principale source de revenu des hommes et des femmes nés au Canada. Soixante-quatre pour cent des femmes et 76 pour 100 des hommes natifs du Canada ont enregistré des revenus d'emploi en 1995. On constate qu'une plus forte proportion de nouveaux immigrants, surtout parmi ceux qui sont arrivés dans les années 1980, que de personnes nées au Canada ont de tels revenus. Par ailleurs, un faible pourcentage des immigrants arrivés avant 1981 ont des revenus de cette nature, car ils ont tendance à être plus âgés, et bon nombre d'entre eux sont à la retraite.

Par rapport aux personnes nées au Canada et aux immigrants antérieurs, une proportion appréciable de nouveaux immigrants sont sans revenu. Cependant, la fraction des immigrants des deux sexes qui se trouvent dans cette situation décroît considérablement à mesure que s'allonge la durée de leur séjour au Canada, et elle finit par être inférieure à celle des Canadiens d'origine.

Le pourcentage des nouveaux immigrants ayant d'autres revenus de source privée – revenu de placements, prestations versées dans le cadre de régimes de retraite, etc. – est bien inférieur à la proportion des personnes nées au Canada et des immigrants antérieurs qui bénéficient de pareils revenus. Cet état de choses tient probablement au jeune âge relatif des immigrants dont l'arrivée est la plus récente et aux sommes plus faibles qu'ils ont pu épargner en raison de la perte de revenus et des dépenses entraînées par leur émigration.

Les nouveaux immigrants de sexe masculin sont proportionnellement plus nombreux que les hommes nés au Canada à recevoir une forme quelconque de transfert de la part du gouvernement. La forte proportion d'immigrants antérieurs bénéficiant de ces transferts s'explique par le fait que ce groupe comporte une part élevée de personnes âgées, lesquelles touchent généralement des prestations de la Sécurité de la vieillesse ainsi que les prestations versées dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec.

Le revenu moyen augmente avec la durée du séjour

Dans les tableaux E.2 et E.3 ci-après, sur le niveau et les sources de revenu, on a uniquement tenu compte pour calculer le « revenu moyen » des personnes ayant un revenu; les personnes qui n'en ont pas déclaré ne sont donc pas entrées dans les calculs. Le pourcentage des personnes qui n'ont pas déclaré de revenu est indiqué dans le tableau E.1. Dans la section suivante, sur la répartition des revenus, le revenu moyen indiqué, dans les tableaux E.5 et E.6, est le revenu de l'ensemble des personnes, familles ou ménages; pour calculer ce dernier revenu, on a tenu compte des personnes qui n'ont déclaré aucun revenu.

Tableau E.2 : Niveau et répartition du revenu, selon la source – région métropolitaine de Winnipeg, 1995

		Revenu, selon la source (pourcentage du total)		
	Revenu moyen des personnes avec revenu	Revenu d'emploi	Autre revenu privé	Transferts gouvernementaux
Femmes				
Nées au Canada	19 200 $	70 %	13 %	17 %
Admises avant 1981	19 100 $	62 %	15 %	23 %
Admises entre 1981 et 1990	14 600 $	79 %	5 %	16 %
Admises entre 1991 et 1994	10 600 $	80 %	5 %	15 %
Hommes				
Nés au Canada	30 500 $	79 %	11 %	10 %
Admis avant 1981	32 000 $	72 %	13 %	14 %
Admis entre 1981 et 1990	21 600 $	87 %	2 %	11 %
Admis entre 1991 et 1994	15 600 $	82 %	4 %	15 %

Le revenu moyen des personnes ayant déclaré un revenu pendant l'année 1995 est plus faible chez les nouveaux immigrants que chez les autres Canadiens. Si on le compare au revenu moyen des personnes nées au Canada, celui des immigrants arrivés très récemment équivaut à la moitié environ; celui des immigrants admis pendant les années 1980 atteint à peu près les trois quarts; et celui des immigrants arrivés antérieurement l'égale. Chez les nouveaux immigrants, le revenu moyen des hommes est supérieur de 50 pour 100 à celui des femmes; cet écart s'établit à 60 pour 100 chez les natifs du Canada et à 70 pour 100 chez les immigrants antérieurs. Parmi les facteurs qui expliquent l'écart observé entre le revenu des femmes et celui des hommes, mentionnons le taux d'activité plus faible des femmes et la proportion plus grande d'entre elles qui travaillent à temps partiel et qui occupent des emplois exigeant un niveau de compétence moindre, comme on l'a montré dans la partie D.

Les revenus tirés d'un emploi occupent une place plus importante dans le revenu des nouveaux immigrants que dans celui des personnes nées au Canada. Les transferts gouvernementaux forment une part un peu plus importante du revenu des nouveaux immigrants de sexe masculin. S'il en est ainsi, ce n'est pas parce que les transferts dont les nouveaux immigrants bénéficient sont considérables, mais parce que leur revenu total est relativement bas. Les autres revenus de source privée représentent une faible part des revenus de ces nouveaux arrivants; leur montant est aussi négligeable.

Revenu plus faible des nouveaux immigrants ayant surtout travaillé à temps plein

Tableau E.3 : Salaires et traitements des personnes ayant principalement travaillé à temps plein, en pourcentage de la moyenne globale – région métropolitaine de Winnipeg, 1995

	Montant	Pourcentage de la moyenne globale
Personnes nées au Canada	30 600 $	102 %
Personnes admises avant 1981	31 100 $	104 %
Personnes admises entre 1981 et 1990	21 400 $	72 %
Personnes admises entre 1991 et 1994	15 700 $	53 %
Ensemble des personnes ayant principalement travaillé à temps plein	29 900 $	100 %

Les salaires et les traitements des nouveaux immigrants ayant principalement travaillé à temps plein en 1995 sont bien inférieurs à la moyenne enregistrée pour Winnipeg. Comme on l'a indiqué dans la partie précédente, les nouveaux immigrants occupent généralement des emplois exigeant un niveau de compétence moins élevé que les emplois occupés par les personnes nées au Canada. Aussi leur taux de salaire est-il généralement inférieur. De même, le revenu annuel d'une personne donnée varie selon qu'elle a travaillé pendant toute l'année ou non. Il est probable que les nouveaux immigrants soient plus rares que les natifs du Canada à travailler toute l'année et à occuper des emplois stables. Par contre, les immigrants arrivés antérieurement ont enregistré des revenus supérieurs à ceux des Canadiens d'origine.

Les transferts gouvernementaux forment une part plus importante du revenu, sauf chez les jeunes et les personnes âgées

Pour examiner de plus près les transferts gouvernementaux, on se concentre dans la présente section sur les ménages. Comme dans la partie C, on y classe les ménages selon qu'ils comprennent des immigrants et des nouveaux immigrants. Cependant, on ne tient compte ici que des immigrants admis avant 1995. Tous les ménages comprenant des immigrants arrivés en 1995 et en 1996 sont exclus. Comme les transferts gouvernementaux varient considérablement selon l'âge du prestataire, les ménages sont classés par âge.

« Âge du ménage »
Il s'agit de l'âge du membre principal du ménage. L'âge du ménage familial correspond à celui du conjoint le plus âgé ou à celui du parent seul. L'âge du ménage non familial est l'âge de la personne la plus âgée.

Tableau E.4 : Transferts gouvernementaux versés aux ménages, selon l'âge du ménage – région métropolitaine de Winnipeg, 1995

	15-24	25-44	45-64	65 et plus	Total des ménages
Part des ménages bénéficiant de transferts					
Ménages d'origine canadienne	93 %	91 %	86 %	100 %	91 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	100 %	92 %	88 %	100 %	93 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	92 %	96 %	95 %	100 %	96 %
Immigrants des années 1980	*90 %*	*95 %*	*94 %*	*99 %*	*95 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*100 %*	*95 %*	*96 %*	*99 %*	*96 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*93 %*	*99 %*	*99 %*	*100 %*	*99 %*
Montant moyen du transfert par ménage bénéficiaire					
Ménages d'origine canadienne	3 600 $	3 800 $	4 200 $	14 700 $	6 400 $
Ménages formés d'immigrants antérieurs	2 000 $	3 900 $	4 200 $	15 200 $	8 300 $
Ménages formés de nouveaux immigrants	3 000 $	4 700 $	4 900 $	12 200 $	5 500 $
Immigrants des années 1980	*2 900 $*	*4 800 $*	*4 800 $*	*12 500 $*	*5 500 $*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*3 400 $*	*4 600 $*	*5 400 $*	*13 200 $*	*6 000 $*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*2 900 $*	*4 800 $*	*5 000 $*	*7 900 $*	*4 900 $*
Proportion des transferts gouvernementaux dans le revenu moyen des ménages					
Ménages d'origine canadienne	19 %	7 %	6 %	43 %	13 %
Ménages formés d'immigrants antérieurs	9 %	7 %	6 %	43 %	16 %
Ménages formés de nouveaux immigrants	19 %	11 %	9 %	27 %	12 %
Immigrants des années 1980	*17 %*	*11 %*	*9 %*	*29 %*	*12 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*16 %*	*10 %*	*8 %*	*24 %*	*11 %*
Immigrants admis entre 1991 et 1994 seulement	*31 %*	*18 %*	*17 %*	*25 %*	*18 %*

En 1995, la grande majorité des ménages ont bénéficié de transferts gouvernementaux. Presque tous les ménages comprenant des personnes de 65 ans et plus ont reçu des prestations : pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec. Toutefois, presque tous les ménages sans personnes âgées ont tiré un certain revenu d'un programme gouvernemental : assurance-chômage, indemnisations des accidentés du travail, aide sociale, aide aux étudiants ou autres programmes.

Chez les 25 à 64 ans, les ménages de nouveaux immigrants ont été proportionnellement plus nombreux que les autres à recevoir un transfert gouvernemental. C'est que ces ménages avaient probablement davantage besoin de l'aide du gouvernement pendant les premières années ayant suivi leur arrivée au Canada, période où bon nombre d'entre eux ne participaient pas encore pleinement à la vie économique. Par ailleurs, comme les ménages de nouveaux immigrants comptent un assez grand nombre de personnes, ils sont plus susceptibles de recevoir des paiements de transfert substantiels, soit parce qu'un plus grand nombre de leurs membres ont droit à des prestations, telles les prestations d'assurance-chômage, soit parce que leurs besoins sont plus grands. Par contre, les ménages de nouveaux immigrants n'auraient pas été au pays suffisamment longtemps pour avoir droit à des prestations considérables dans le cadre du Régime de pensions du Canada et du Régime des rentes du Québec.

Le montant moyen de la prestation varie dans une large mesure selon l'âge du ménage. Les ménages comprenant des personnes âgées nées au Canada et les ménages constitués de personnes âgées admises avant 1981 ont reçu en moyenne des sommes de 14 700 à 15 200 $. Les ménages composés de personnes âgées ayant récemment immigré ont reçu des prestations inférieures en moyenne à celles versées aux ménages comprenant des personnes âgées natives du Canada.

Les autres ménages ont obtenu des sommes allant de 2000 à 5400 $. Les ménages comptant des nouveaux immigrants dans le groupe d'âge des 25 à 64 ans étaient plus nombreux à bénéficier de transferts gouvernementaux, et ils ont aussi reçu en moyenne davantage que les ménages constitués de personnes nées au Canada et d'immigrants antérieurs.

Les transferts gouvernementaux occupent une place beaucoup moins importante dans le revenu des ménages de personnes âgées ayant immigré récemment (27 pour 100) que dans celui des ménages de personnes âgées nées au Canada (43 pour 100), alors que c'est l'inverse qui est vrai pour les groupes d'âge de 25 à 44 ans et de 45 à 64 ans.

Comme on l'a déjà fait observer à propos des hommes (tableau E.2), les transferts gouvernementaux constituent une part plus importante du revenu des ménages de nouveaux immigrants que de celui des autres ménages. C'est le cas des ménages dont le membre principal a moins de 65 ans. On constate l'inverse chez les ménages de personnes âgées.

Parité et répartition analogue du revenu personnel avec le temps

Tableau E.5 : Répartition du revenu personnel chez les 15 ans et plus – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 (répartition en pourcentage)

	Sans revenu	1 $ à 10 000 $	10 000 $ à 30 000 $	30 000 $ à 50 000 $	Plus de 50 000 $	Revenu moyen
Femmes						
Nées au Canada	7 %	30 %	44 %	15 %	4 %	17 900 $
Admises avant 1981	4 %	24 %	55 %	13 %	4 %	18 300 $
Admises entre 1981 et 1990	8 %	35 %	48 %	7 %	1 %	13 400 $
Admises entre 1991 et 1994	13 %	46 %	38 %	3 %	0 %	9 300 $
Hommes						
Nés au Canada	4 %	21 %	33 %	27 %	15 %	29 300 $
Admis avant 1981	0 %	13 %	42 %	30 %	15 %	31 800 $
Admis entre 1981 et 1990	5 %	26 %	45 %	19 %	5 %	20 500 $
Admis entre 1991 et 1994	6 %	36 %	47 %	8 %	2 %	14 700 $

Chez les immigrants dont l'arrivée est très récente, 59 pour 100 des femmes et 42 pour 100 des hommes ont déclaré n'avoir gagné aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $ en 1995. La proportion des personnes sans revenu est beaucoup plus faible chez les immigrants antérieurs, qui sont aussi en proportion beaucoup moins nombreux que les nouveaux immigrants et les natifs du Canada à déclarer un revenu inférieur à 10 000 $.

Les nouveaux immigrants sont sous-représentés à la limite supérieure de l'échelle du revenu. Très peu d'entre eux gagnent plus de 50 000 $.

Si les résultats obtenus par les immigrants antérieurs sont une indication quelconque de ceux qu'on peut escompter des nouveaux immigrants au fil des ans, on peut s'attendre à ce que le revenu des personnes ayant immigré pendant les années 1980 et 1990 connaisse une hausse générale dans les années à venir.

Le revenu des immigrants antérieurs se répartit plus ou moins comme celui des personnes nées au Canada. Ils déclarent cependant moins souvent aucun revenu ou un revenu inférieur à 10 000 $, mais se retrouvent en plus grand nombre dans la fourchette de revenu faible à intermédiaire de 10 000 $ à 30 000 $. Cette situation tient en partie au fait que beaucoup d'immigrants arrivés antérieurement sont des personnes âgées bénéficiant des prestations de la Sécurité de la vieillesse.

Le revenu des ménages se répartit sensiblement de la même façon avec le temps

Tableau E.6 : Répartition du revenu des ménages – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	0 $ à 20 000 $	20 000 $ à 40 000 $	40 000 $ à 60 000	60 000 $ à 80 000 $	Plus de 80 000 $	Revenu moyen
D'origine canadienne	25 %	27 %	22 %	13 %	13 %	45 500 $
Immigrants antérieurs	22 %	27 %	22 %	15 %	15 %	48 900 $
Nouveaux immigrants	22 %	32 %	25 %	12 %	9 %	42 500 $
Immigrants des années 1980	*21 %*	*28 %*	*27 %*	*14 %*	*10 %*	*44 200 $*
Imm. admis entre 1991 et 1994 avec d'autres	*8 %*	*37 %*	*27 %*	*15 %*	*13 %*	*50 900 $*
Imm. admis entre 1991 et 1994 seulement	*41 %*	*39 %*	*14 %*	*3 %*	*3 %*	*27 000 $*

En 1995, le revenu moyen des ménages de nouveaux immigrants s'élevait à 42 500 $, soit 93 pour 100 du revenu des ménages d'origine canadienne. Toutefois, le revenu des ménages comprenant uniquement des immigrants arrivés très récemment équivalait aux trois cinquièmes seulement (59 pour 100) de celui des ménages formés de natifs du Canada.

Proportionnellement, les ménages de nouveaux immigrants se retrouvent presque en aussi grand nombre que les ménages d'immigrants antérieurs et de natifs du Canada dans les tranches de revenus inférieures. La moitié des ménages de nouveaux immigrants, d'immigrants antérieurs et de Canadiens d'origine ont des revenus inférieurs à 40 000 $. Le même pourcentage de ménages de nouveaux immigrants disposent de revenus inférieurs à 20 000 $. Neuf pour cent des ménages de nouveaux arrivants gagnent plus de 80 000 $, comparativement à 13 pour 100 des ménages d'origine canadienne et à 15 pour 100 des ménages d'immigrants antérieurs.

Près d'un immigrant très récent sur trois vit dans une famille à faible revenu

Pour déterminer l'inégalité du revenu, on peut entre autres vérifier si certains groupes ont plus tendance que d'autres à gagner un revenu inférieur au revenu médian global. Le revenu médian est le revenu qui se situe au milieu lorsque l'on classe les revenus par ordre décroissant : la moitié des revenus est plus élevée que le revenu médian, l'autre plus faible. Pour mesurer toute inégalité plus prononcée des revenus, on se penche également sur le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

En 1995, à Winnipeg, le revenu médian de l'ensemble des familles (c'est-à-dire tout groupe de deux personnes ou plus qui vivent ensemble dans un même ménage et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption) s'élevait à 48 354 $. Le revenu médian des personnes ne faisant pas partie de familles s'élevait quant à lui à 17 425 $.

La figure E.1 et le tableau E.7 indiquent le pourcentage des personnes dont le revenu est inférieur au revenu médian. On a comparé, au revenu familial médian, le revenu familial des personnes vivant dans des familles. On a comparé celui des personnes hors famille – qui sont beaucoup moins nombreuses, surtout chez les nouveaux immigrants – au revenu médian de l'ensemble des personnes hors famille. On n'a pas tenu compte des personnes hors famille de moins de 15 ans, car on ne dispose d'aucune donnée au sujet de leur revenu. On a calculé de la même façon la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian (voir la figure E.1 et le tableau E.8).

Comme on n'a pas tenu compte de la taille de la famille dans ces calculs et que les familles nombreuses sont susceptibles d'avoir un revenu plus élevé (mais pas nécessairement plus élevé par membre de la famille), la proportion de la population totale faisant partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian se situe au-dessous de 50 pour 100. Quarante-huit pour cent des femmes et quarante-quatre pour cent des hommes font partie de familles dont le revenu est inférieur au revenu médian. Dix-sept pour cent des femmes et quinze pour cent des hommes vivent dans des familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian.

Les nouveaux immigrants ont plus tendance que les immigrants antérieurs et que les natifs du Canada à vivre dans des familles dont le revenu est inférieur au revenu médian global, ou, s'ils ne vivent pas dans des familles, à gagner un revenu inférieur au revenu médian des personnes hors famille. Ils sont également plus susceptibles de vivre dans des familles ayant un revenu inférieur à la moitié du revenu médian. Le pourcentage des immigrants vivant dans des familles dont le revenu se situe dans les tranches inférieures de revenu décroît avec la durée du séjour au Canada.

La proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane varie selon l'âge. Chez les natifs du Canada et les immigrants arrivés antérieurement, cette proportion est la plus élevée parmi les personnes âgées. Toutefois, chez les immigrants dont l'arrivée est la plus récente, ce sont les jeunes qui se retrouvent plus fréquemment dans cette situation. Les personnes arrivées pendant les années 1980 occupent une position intermédiaire.

Dans tous les groupes d'âge, la proportion des personnes dont le revenu est inférieur à la médiane globale est plus élevée chez les nouveaux immigrants que chez les personnes nées au Canada. Cependant, les écarts sont beaucoup plus prononcés parmi ceux qui sont en âge de travailler que parmi les personnes âgées. Ces dernières constituent une exception notable; on retrouve parmi celles qui ont immigré récemment moins de personnes gagnant moins que le revenu médian que parmi les Canadiens d'origine et les immigrants antérieurs. Cette situation est probablement attribuable aux programmes de soutien du revenu qui sont offerts aux personnes âgées ainsi qu'au fait que les personnes âgées nouvellement arrivées vivent assez souvent dans une famille élargie.

Figure E.1 : Personnes faisant partie de familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian et à la moitié du revenu médian, en pourcentage de la population – région métropolitaine de Winnipeg, 1995

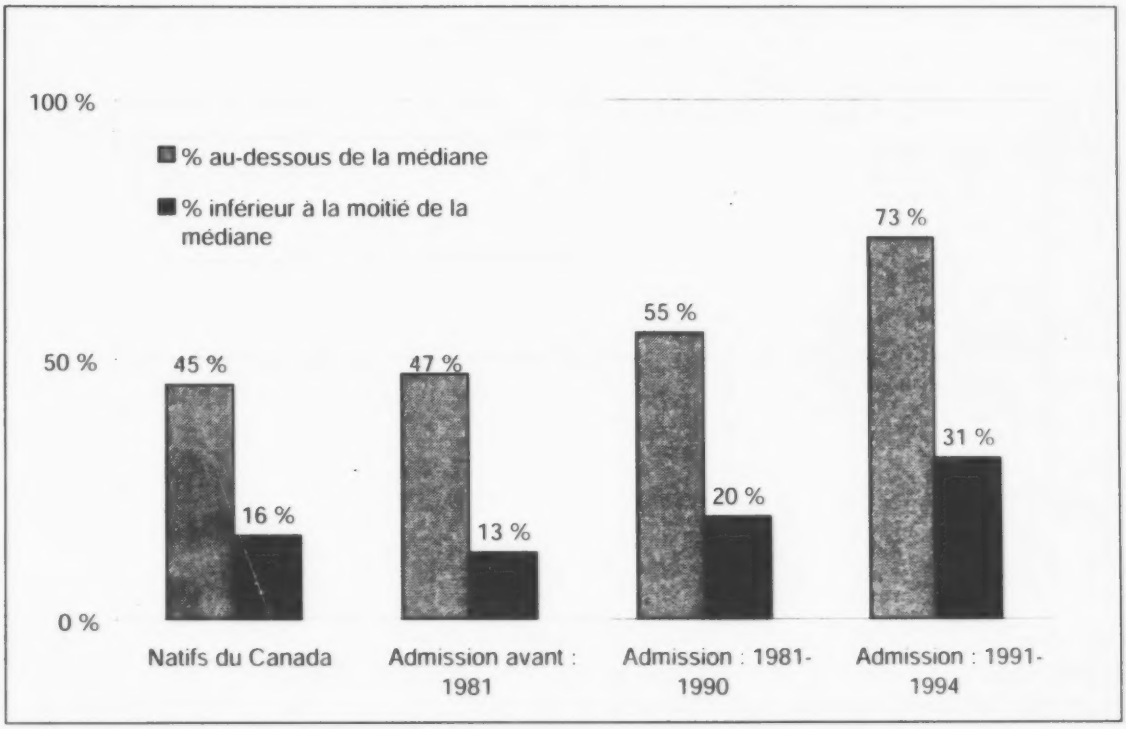

Tableau E.7 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur au revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nées au Canada	50 %	50 %	41 %	62 %	47 %
Admises avant 1981	S. O.	44 %	42 %	67 %	50 %
Admises entre 1981 et 1990	58 %	60 %	55 %	48 %	56 %
Admises entre 1991 et 1994	82 %	81 %	72 %	49 %	74 %
Hommes					
Nés au Canada	50 %	41 %	37 %	62 %	43 %
Admis avant 1981	S. O.	43 %	36 %	65 %	44 %
Admis entre 1981 et 1990	62 %	52 %	54 %	48 %	54 %
Admis entre 1991 et 1994	78 %	72 %	72 %	43 %	72 %

Tableau E.8 : Personnes vivant dans des familles et personnes hors famille dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu médian, en pourcentage de l'ensemble de la population, selon l'âge et le sexe – région métropolitaine de Winnipeg, 1995

	Moins de 15 ans	15-24 ans	25-64 ans	65 ans et plus	Total
Femmes					
Nees au Canada	21 %	25 %	15 %	10 %	17 %
Admises avant 1981	S.O.	13 %	13 %	12 %	13 %
Admises entre 1981 et 1990	21 %	29 %	19 %	15 %	21 %
Admises entre 1991 et 1994	38 %	43 %	27 %	21 %	32 %
Hommes					
Nés au Canada	21 %	17 %	12 %	15 %	15 %
Admis avant 1981	S. O.	17 %	11 %	19 %	13 %
Admis entre 1981 et 1990	23 %	21 %	17 %	20 %	19 %
Admis entre 1991 et 1994	33 %	33 %	29 %	20 %	30 %

Trois immigrants très récents sur dix disposent d'un faible revenu. En d'autres termes, ils vivent dans des familles dont le revenu est inférieur à la moitié du revenu familial médian, ou, s'ils ne vivent pas dans des familles, ils gagnent moins que la moitié du revenu médian des personnes hors famille. À peu près le cinquième des personnes âgées sont dans cette situation, soit de cinq à onze pour cent de plus que parmi les Canadiens d'origine. Dans les autres groupes d'âge, la proportion des personnes disposant d'un revenu inférieur à la moitié de la médiane globale est plus forte chez les tout nouveaux immigrants, surtout par rapport aux natifs du Canada.

La part des immigrants disposant d'un faible revenu diminue à mesure que s'allonge leur séjour au Canada. Parmi les immigrants arrivés dans les années 1980, exception faite des personnes âgées, 17 à 23 pour 100 des hommes et 19 à 29 pour 100 des femmes gagnent un revenu inférieur à la moitié de la médiane, ce qui se rapproche davantage des pourcentages affichés par les natifs du Canada.

PARTIE F : LOGEMENT

Les nouveaux immigrants logent plus souvent à l'étroit

Pour les besoins des tableaux F.1 et F.2, une pièce est, à l'intérieur d'un logement, un espace fermé habitable toute l'année : salon, chambre à coucher, cuisine, ou pièce finie au grenier ou au sous-sol. Sont exclus les salles de bains, entrées, vestibules et locaux utilisés uniquement à des fins professionnelles. On considère qu'une personne loge à l'étroit lorsque son logement abrite plus de personnes qu'il ne renferme de pièces, c.-à-d. lorsqu'on y trouve plus d'une personne par pièce.

Tableau F.1 : Nombre de personnes par pièce – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

	Moins de 0,5 personne	Entre 0,5 et 0,74 pers.	Entre 0,75 et 0,99 pers.	1 personne ou plus	Nombre de menages
Ménages					
D'origine canadienne	61 %	30 %	5 %	4 %	196 700
Immigrants antérieurs	59 %	30 %	6 %	5 %	46 200
Nouveaux immigrants	23 %	33 %	15 %	29 %	18 300
Immigrants des annees 1980	*29 %*	*35 %*	*14 %*	*22 %*	*10 900*
Immigrants des annees 1990 avec d'autres	*17 %*	*31 %*	*18 %*	*35 %*	*3 900*
Immigrants des annees 1990 seulement	*13 %*	*28 %*	*16 %*	*43 %*	*3 400*

Les ménages de nouveaux immigrants disposent par personne d'une surface habitable bien inférieure à la moyenne pour la région de Winnipeg. Trois ménages de nouveaux immigrants sur dix logent à l'étroit (c.-à-d. que le nombre des pièces est inférieur au nombre des personnes vivant dans le logement). Ce phénomène est particulièrement fréquent dans les ménages constitués uniquement d'immigrants dont l'arrivée est très récente (43 pour 100). Il est cependant très rare dans les ménages formés de natifs du Canada (quatre pour cent) et d'immigrants arrivés antérieurement (cinq pour cent).

Tableau F.2 : Nombre de personnes par pièce et taille du ménage – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

Taille du ménage	Type de ménages	Moins de 0,5 personne	0,5 à 0,74 personne	0,75 à 0,99 personne	1 personne ou plus	Nombre de ménages
1 à 3 personnes	D'origine canadienne	73 %	22 %	2 %	3 %	152 700
	Immigrants antérieurs	74 %	21 %	2 %	3 %	34 100
	Nouveaux immigrants	40 %	34 %	9 %	17 %	9 600
	Immigrants des années 80	*50 %*	*33 %*	*7 %*	*11 %*	*5 700*
	Immigrants des années 90 avec d'autres	*31 %*	*37 %*	*14 %*	*18 %*	*1 800*
	Immigrants des années 90 seulement	*21 %*	*34 %*	*13 %*	*32 %*	*2 100*
4 ou 5 personnes	D'origine canadienne	19 %	60 %	14 %	7 %	40 300
	Immigrants antérieurs	18 %	57 %	15 %	9 %	10 800
	Nouveaux immigrants	7 %	38 %	20 %	35 %	6 600
	Immigrants des années 80	*8 %*	*44 %*	*21 %*	*28 %*	*4 200*
	Immigrants des années 90 avec d'autres	*7 %*	*32 %*	*19 %*	*41 %*	*1 300*
	Immigrants des années 90 seulement	*2 %*	*24 %*	*20 %*	*55 %*	*1 100*
6 personnes ou plus	D'origine canadienne	1 %	28 %	36 %	34 %	3 700
	Immigrants antérieurs	1 %	26 %	37 %	36 %	1 200
	Nouveaux immigrants	0 %	9 %	26 %	65 %	2 100
	Immigrants des années 80	*0 %*	*11 %*	*28 %*	*62 %*	*1 100*
	Immigrants des années 90 avec d'autres	*0 %*	*9 %*	*25 %*	*64 %*	*800*
	Immigrants des années 90 seulement	*0 %*	*4 %*	*17 %*	*79 %*	*200*

Le risque que le logement comprenne plus de personnes que de pièces croît à raison de la taille du ménage. Cette tendance vaut aussi bien pour les ménages d'origine canadienne que pour les ménages d'immigrants, mais elle est beaucoup moins forte chez les premiers, quelle que soit la taille du ménage.

Comme on l'a signalé plus haut, les immigrants arrivés avant les années 1980 et les natifs du Canada forment des ménages de taille analogue (voir tableau C.8). Leurs logements sont aussi sensiblement de la même dimension. Il semble donc que, si les immigrants forment des ménages nombreux et logent relativement à l'étroit pendant un certain temps après leur arrivée, ce soit pour réduire leurs coûts d'hébergement. Toutefois, dès que la situation économique le permet, ces ménages se subdivisent en ménages plus petits ou s'installent dans des logements plus spacieux. Par ailleurs, la taille des ménages diminue également lorsque les enfants des immigrants, devenus adultes, constituent leurs propres ménages.

Part analogue des ménages assumant des coûts de logement élevés par rapport au revenu

Tableau F.3 : Coûts de logement, par rapport au revenu du ménage – région métropolitaine de Winnipeg, 1995 (répartition en pourcentage)

Ménages	Moins de 30 %	30 % à 50 %	50 % ou plus
D'origine canadienne	76 %	13 %	10 %
Immigrants antérieurs	81 %	12 %	7 %
Nouveaux immigrants	75 %	13 %	11 %
Immigrants des années 1980	*76 %*	*13 %*	*11 %*
Immigrants des années 1991-1994 avec d'autres	*85 %*	*10 %*	*6 %*
Immigrants des années 1991-1994 seulement	*62 %*	*17 %*	*20 %*
Total des ménages	77 %	13 %	9 %

Plus du tiers (37 pour 100) des ménages constitués exclusivement d'immigrants qui se trouvaient au Canada depuis cinq ans ou moins ont consacré au-delà de 30 pour 100 de leur revenu à leur logement. Le cinquième de ces ménages (20 pour 100) ont même affecté à leur logement plus de la moitié de leur revenu. Par contre, seulement le quart (24 pour 100) environ de l'ensemble des ménages de nouveaux immigrants ont consacré à leur logement plus de 30 pour 100 de leur revenu, la même proportion que les ménages d'origine canadienne (23 pour 100).

On considère que des coûts de logement représentant plus de 30 pour 100 du revenu constituent un fardeau; les ménages qui doivent assumer de pareils coûts ont généralement un faible revenu. Comme beaucoup des ménages constitués d'immigrants récemment arrivés ont un revenu peu élevé, ils tentent de réduire leurs coûts d'hébergement en logeant à l'étroit et en formant des ménages de taille considérable. Toutefois, ces mesures ne suffisent souvent pas à faire descendre les coûts de logement au-dessous de 30 pour 100 du revenu.

Tableau F.4 : Période de construction – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Avant 1961	1961-1980	Après 1980
D'origine canadienne	41 %	39 %	20 %
Immigrants antérieurs	38 %	41 %	21 %
Nouveaux immigrants	36 %	39 %	25 %
Immigrants des années 1980	*37 %*	*38 %*	*25 %*
Immigrants des années 1990 avec d'autres	*39 %*	*36 %*	*26 %*
Immigrants des années 1990 seulement	*32 %*	*47 %*	*22 %*
Total des ménages	40 %	39 %	20 %

Les logements dans lesquels vivent les ménages d'immigrants arrivés après 1980 sont de construction plus récente que les maisons des personnes nées au Canada, et la proportion de ces logements qui nécessitent des réparations majeures est relativement faible. Il semble donc que les immigrants n'optent généralement pas pour des logements de qualité inférieure même si leurs coûts posent manifestement un problème à bon nombre d'entre eux.

Tableau F.5 : Qualité du logement – région métropolitaine de Winnipeg, 1996 (répartition en pourcentage)

Ménages	Entretien régulier	Réparations mineures	Réparations majeures
D'origine canadienne	63 %	28 %	9 %
Immigrants antérieurs	67 %	25 %	8 %
Nouveaux immigrants	66 %	25 %	8 %
Immigrants des années 1980	*64 %*	*27 %*	*9 %*
Immigrants des années 1990 avec d'autres	*68 %*	*24 %*	*8 %*
Immigrants des années 1990 seulement	*73 %*	*21 %*	*6 %*
Total des ménages	64 %	27 %	9 %

Seuls les ménages de tout nouveaux immigrants sont souvent locataires

Figure F.1 : Pourcentage de l'ensemble des ménages possédant leur propre maison – région métropolitaine de Winnipeg, 1996

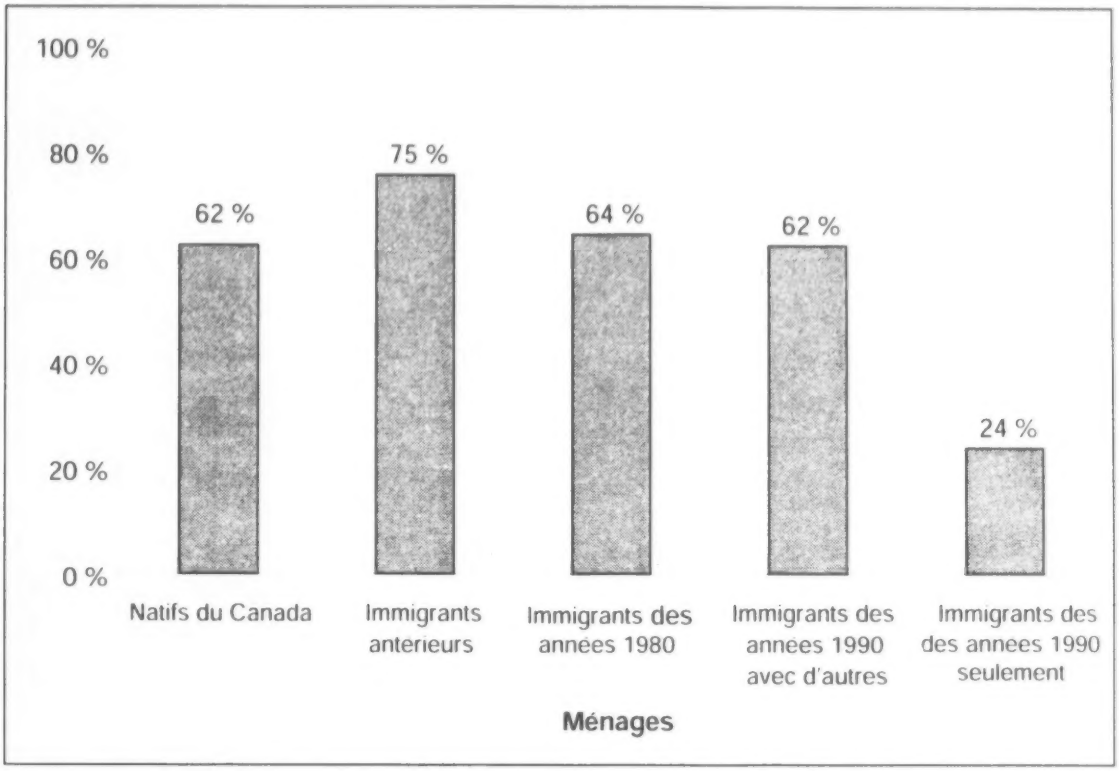

Seulement le quart (24 pour 100) des ménages constitués exclusivement d'immigrants admis entre 1991 et 1996 possèdent leur maison, contre plus de trois sur cinq (62 pour 100) des ménages d'origine canadienne et les trois quarts (75 pour 100) des ménages d'immigrants antérieurs. Les ménages réunissant de tout nouveaux immigrants et d'autres personnes ainsi que les ménages formés d'immigrants admis dans les années 1980 sont aussi souvent propriétaires que les ménages d'origine canadienne.

Les ménages d'immigrants antérieurs sont proportionnellement beaucoup plus nombreux que les ménages d'origine canadienne à posséder leur logement. Cette situation tient probablement à l'âge moyen plus élevé des immigrants antérieurs, mais elle peut aussi être due à des choix différents. On peut également en déduire que l'occupation très répandue de logements loués par les ménages formés exclusivement de nouveaux immigrants est un phénomène temporaire qui fait partie de leur adaptation.